

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

GOUVERNANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE
BIDONVILLE DE CANAAN EN HAÏTI : UNE STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE RENOUVELÉE ?

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
MAXIME RAULET

JUIN 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 - Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que « conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire. »

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui m'ont conduit à la réussite de cette recherche. Tout d'abord, merci à ma directrice de recherche Catherine Trudelle pour sa disponibilité, ses conseils avisés et son investissement envers ma personne malgré une année entravée de nombreuses complications qu'elle a réussi à surpasser avec une grande détermination pour permettre à ce mémoire d'exister.

La qualité de ce mémoire doit aussi beaucoup à Anne-Marie Petter et Bruno Lemarquis. Malgré l'impossibilité de me rendre sur le terrain, ils m'ont permis d'appréhender mon milieu d'étude par leurs parfaites connaissances de l'environnement haïtien.

Merci à ma famille, ma mère, mon père, ma sœur, qui me soutiennent encore aujourd'hui dans les circonstances les plus contraires et d'avoir toujours cru en mes capacités. Merci de m'avoir donné ce qu'il y a de plus précieux : l'éducation, l'amour et la liberté d'entreprendre. Je vous en serai à jamais reconnaissant.

Ma camarade du Département de géographie, Charlotte, m'a, elle aussi, permis de persévérer dans mon travail lors de nos longues journées au bureau grâce à son dynamisme et sa belle humeur constante. De plus, j'aimerais exprimer ma gratitude envers cette personne qui a été la première à me tendre la main afin de prendre mes marques dans cette nouvelle vie d'expatrié, à Montréal.

Un immense merci à mes amis Oyana, Thomas, Hadrien, Maxime, Jules, Aymeric, Margo et Antoine pour leur amitié inconditionnelle et leurs encouragements à distance. Cette bienveillance profonde, je la dois aussi et beaucoup à Cécile, qui m'a permis de toujours garder le cap sur mes ambitions, et, ultimement, d'avoir éclairci mon chemin quand la lumière se faisait rare.

Finalement, le fait d'évoluer dans cet environnement sain et propice à la création soutient mon sentiment profond qu'écrire est aujourd'hui un privilège. Cela oblige à porter attention à ceux et celles qui n'ont pas la possibilité de faire briller leurs revendications, leurs aspirations et leurs espérances.

La recherche scientifique a pour objectif de comprendre, d'expliquer, d'analyser, plutôt que de juger, d'arbitrer. Cependant, si elle a un parti à prendre dans ce monde, il ne peut avoir comme vocation que de faire évoluer la société en faveur de la vérité, de la liberté et de l'égalité des chances.

Ce faisant, nous avons besoin aujourd'hui, au-delà du contexte pandémique, d'une jeunesse qui croit en ses projets, en ses ambitions, et qu'on leur en donne les moyens. Alors, merci aux bienveillants.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	x
RÉSUMÉ	xi
ABSTRACT.....	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I MISE EN CONTEXTE.....	5
1.1 Localisation du site d'étude.....	6
1.2 Caractéristiques générales d'Haïti.....	10
1.2.1 Une vulnérabilité aux catastrophes naturelles	10
1.2.2 Un État défaillant	11
1.2.3 La gouvernance en Haïti	16
1.3 La formation de Canaan	19
1.3.1 Les régimes de gouvernance en place à Canaan.....	26
1.3.1.1 Le premier régime de gouvernance en place à Canaan de 2010 à 2015.....	26
1.3.1.2 Le second régime de gouvernance en place à Canaan de 2015 à 2018.....	32
CHAPITRE II PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL	42
2.1 Problème à l'étude.....	42
2.2 Pertinence géographique et géographicit� de l'approche promulgu�e.....	44
2.3 Cadre conceptuel et operationalisation des questions de recherche.....	45
2.4 Question et hypoth�se principale de recherche	48

2.4.1 Opérationnalisation de la question principale de recherche	49
2.4.1.1 Gouvernance : définitions, variables et indicateurs	49
2.5 Première question et hypothèse secondaire de recherche.....	51
2.5.1 Opérationnalisation de la première question secondaire de recherche .	52
2.5.1.1 Participation citoyenne : définitions, variables et indicateurs.....	52
2.5.1.2 Exclusion sociopolitique : définitions, variables et indicateurs	54
2.6 Deuxième question et hypothèse secondaire de recherche.....	57
2.6.1 Opérationnalisation de la deuxième question secondaire de recherche	57
2.6.1.1 Désappropriation locale : définitions, variables et indicateurs	58
2.6.1.2 Déterritorialisation : définitions, variables et indicateurs	61
 CHAPITRE III CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	 63
3.1 Type de recherche.....	63
3.2 Type d'approche.....	64
3.3 Type de sources explorées.....	64
3.4 Structure de la preuve.....	66
3.5 Mode d'échantillonnage	67
3.6 Mode collecte de données	69
3.7 Mode de traitement et analyse de données	71
 CHAPITRE IV ARTICLE	 73
4.1 Introduction	73
4.2 Évolution de la participation communautaire à Canaan.....	81
4.2.1 L'approche communautaire dans le domaine humanitaire	81
4.3 Le processus participatif de décision.....	82
4.3.1 Les charrettes d'idéation.....	82
4.3.2 Les tables de quartier (TDQ)	83
4.3.3 Les exercices participatifs.....	84
4.4 L'instauration d'une nouvelle dynamique socio-territoriale	86
4.5 Analyse et interprétation du second schème de gouvernance cananéen	88
4.5.1 L'échelle de décision humanitaire	88
4.5.2 L'échelle de décision communautaire	90
4.5.3 L'échelle de décision gouvernementale.....	92

4.5.4 L'échelle de décision administrative locale.....	93
4.6 Conclusion.....	94
CHAPITRE V CONCLUSION.....	97
5.1 Démarche méthodologique et conceptuelle appliquée à la réalité de l'objet d'étude	97
5.2 Retour sur les questions et hypothèses de recherche et discussions.....	99
5.3 Biais de l'étude et réflexions critiques	102
ANNEXE A GRILLE D'ENTREVUE POUR LES ENTRETIENS SEMI- DIRECTIFS	104
ANNEXE B FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	107
ANNEXE C LETTRE D'INFORMATION DANS LE CADRE D'UNE PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE.....	112
BIBLIOGRAPHIE	113

LISTE DES CARTES

Carte	Page
1.1 Localisation du territoire occupé par Canaan.....	7
1.2 Pourcentage de la population urbaine par sections communales en Haïti	8
1.3 Synthèse des menaces naturelles présentes en Haïti	10
1.4 Principales zones économiques en Haïti	17
1.5 Zones d'utilité publique de 2010 et 2012 dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et frontières administratives	21
1.6 Occupation du sol de la zone métropolitaine nord de Port-au-Prince.....	25
1.7 Structure urbaine existante sur la zone de Canaan.....	26
1.8 Quartiers de la zone de Canaan définis par la communauté avant 2015.....	28
1.9 Découpage administratif en quartiers après 2015	38
4.1 Localisation de Canaan	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Indice de Développement Humain (IDH) d’Haïti et ses indicateurs constitutifs comparés à différents pays et groupes en 2019.....	12
1.2 Prévision de la croissance démographique de Canaan suivant différents scénarios.....	23
1.3 Localisation des tables de quartier et répartition de la population dans les nouvelles unités territoriales en 2016.....	39
2.1 Représentation schématique du cadre conceptuel.....	46

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Délimitation des frontières géo-administratives du département de l'ouest en Haïti.....	6
1.2 Incidence de la pauvreté dans les zones métropolitaines, urbaines et rurales d'Haïti	13
1.3 Pyramides d'âge de la population d'Haïti en 2015, 2030 et 2050	15
1.4 Croissance urbaine de Canaan de 2010 à 2014.....	22
1.5 Évolution de la zone géographique de Canaan entre 2010 et 2016 (de gauche à droite).....	22
1.6 Zone géographique de Canaan en 2020	24
1.7 Organigramme de la gouvernance locale à Canaan avant 2015	29
1.8 Place publique (à gauche) et terrain de foot (à droite) aménagés par la société civile locale cananéenne avant 2015	31
1.9 Programme <i>Kanaan Pi Djanm</i> développé en 2015.....	34
1.10 Organigramme de la gouvernance internationalisée à Canaan après 2015...	36
1.11 Aménagement d'une place publique (à gauche) et construction d'une école par les agences internationales et les ONG dans le cadre du programme <i>Kanaan Pi Djanm</i>	41

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CELADE	Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía
CHRAD	Centre Haïtien de Recherche en Aménagement et en Développement
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CNIAH	Collège National des Ingénieurs et Architectes Haïtiens
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CRA	Croix Rouge Américaine
CRIF	Chaire de recherche industrielle de l'Université de Laval
CRC	Centre de Ressources Communautaires
CRH	Croix Rouge Haïtienne
CUCD	Canaan Upgrading and Community Development Program
DGI	Direction Générale des Impôts
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EDH	Électricité d'Haïti
FAES	Fonds d'Assistance Économique et Sociale
FDS-UEH	Faculté Des Sciences de l'Université d'État d'Haïti
FMI	Fonds Monétaire International
GRET	Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques
IDH	Indice de développement humain
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
J/P HRO	J/P Haitian Relief Organization

MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MINUSTAH	Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti
MPCE	Ministère de La Planification Et De La Coopération Externe
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
OCB	Organisation Communautaire de Base
OIM	Organisation mondiale pour les migrations
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
RNB	Revenu national brut
UCL	Université catholique de Louvain
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UN-Habitat	Programme des Nations unies pour les établissements humains
UNIQ	Université Quisqueya
UQAM	Université du Québec à Montréal
UrDI	Urban Development Initiative
USAID	United States Agency for International Development

RÉSUMÉ

Depuis la proclamation d'indépendance d'Haïti en 1804, la vie politique dans ce pays est rythmée par l'instauration de régimes dictatoriaux, de protectorat et d'opérations de maintien de la paix. Dans un prisme néocolonial, le pays connaît une instabilité sociale, politique, sécuritaire et économique. À cette crise globale s'ajoute une extrême vulnérabilité face aux risques environnementaux, comme en témoigne le séisme du 12 janvier 2010. L'assistance des ONG et agences internationales devient un facteur essentiel au relèvement post-catastrophe du pays. De nouvelles dynamiques socio-territoriales transforment alors la planification et la gestion du territoire haïtien et plus particulièrement l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. À cet égard, le bidonville de Canaan, formé à la suite du séisme de 2010, développe un régime de gouvernance locale supporté uniquement par les capacités individuelles et collectives de résilience de la population.

Cependant, l'intensification du processus de bidonvilisation de la zone devient problématique. Une coalition de bailleurs de fonds s'installe alors à Canaan en 2015 et restructure l'organisation du territoire par l'implémentation du programme *Kanaan Pi Djanm*. Ce dernier adopte une méthode d'implémentation dite d'approche communautaire qui conçoit inclure la population aux processus décisionnels territoriaux. Son application interroge quant au rôle et aux compétences que se sont données les acteurs de l'humanitaire pour développer une nouvelle organisation socio-urbaine du territoire.

Ce mémoire vise à expliquer les effets de la mise en place de modes de gouvernance exogènes à la structure organisationnelle établie par la communauté cananéenne entre 2010 et 2015. L'analyse des mutations sociopolitiques et socio-spatiales qui s'en suit établit le concept de gouvernance comme un élément central à nos réflexions. Notre étude de cas du bidonville de Canaan explore la nature transformationnelle de la gouvernance cananéenne à travers la réalisation de 13 entrevues. Notre recherche témoigne d'un second schème de gouvernance cananéen qui réinvestit la communauté cananéenne d'une citoyenneté politique par la formalisation du premier régime de gouvernance cananéen. Cependant, la dysfonctionnalité organisationnelle des appareils étatiques favorise une déterritorialisation des prises de décisions au profit des entités supra-étatiques présentes à Canaan. Le processus décisionnel est donc caractérisé de *top-down* et *bottom-up* et amène à considérer l'approche communautaire comme une méthode d'implémentation pouvant être répliquée dans d'autres enclaves informelles.

Mots-clés : approche communautaire, gouvernance, Haïti, humanitaire.

ABSTRACT

GOVERNANCE AND CITIZEN PARTICIPATION IN CANAAN BIDONVILLE IN HAITI: A RENEWED ORGANIZATIONAL STRUCTURE?

Since the proclamation of independence of Haiti in 1804, political life in this country has been dominated by the establishment of dictatorial regimes, protectorates and peacekeeping operations. This global crisis is compounded by extreme vulnerability to environmental risks, as evidenced by the earthquake of 12 January 2010. The assistance of NGOs and international agencies become an essential factor in the post-disaster recovery of the country. New socio-territorial dynamics transform the planning of the Haitian territory. In this regard, the Canaan slum, formed after the 2010 earthquake, develop a regime of local governance supported only by the individual and collective resilience of the population.

However, the increasing growth of slums became problematic. Then, a coalition of donors restructure the territory in 2015 by implementing the *Kanaan Pi Djanm* program. The latter adopts a methodology known as a community approach, which seeks to include the population in territorial decision-making processes. Its application raises questions about the role and skills that humanitarian actors have given themselves to develop a new socio-urban organisation of the territory.

Thus, this paper aims to explain the effects of the implementation of modes of governance exogenous to the organizational structure established by the Canaanite community between 2010 and 2015. The analysis of sociopolitical and socio-spatial changes that follows establish the concept of governance as a central element in our thinking. The Canaan slum case study explores the transformative nature of Canaan governance through 13 interviews. Our research shows that the establishment of the second Canaanite governance scheme reinvests the Canaanite community with political citizenship through the formalization of the first Canaanite governance regime. However, the organizational dysfunctionality of the state apparatus promotes a deterritorialization of decision-making in favour of the supra-state entities present in Canaan. The decision-making process is thus characterized by top-down and bottom-up approaches and leads to the view that the community approach can be replicated in other informal enclaves.

Keywords: community approach, governance, humanitarian, Haiti

INTRODUCTION

Le territoire est un élément fondamental dans la compréhension des rapports sociétaux qui structurent ou déstructurent nos milieux de vie. Comme l'avancent Leloup *et al.* (2005), cette entité définit un système dynamique complexe autoconstruit et autonome développé selon un construit social. Son organisation spatiale est en constante évolution. Ainsi, l'espace social n'est plus cartographié en matière de distances, de frontières et de lieux territoriaux (Nootens, 2004) mais se transforme, se fragmente, s'unifie selon des paramètres économiques, culturels, sociaux, politiques et environnementaux. Portées par l'émergence du système capitaliste au XVIII^e siècle, ces reconfigurations territoriales font suite à un processus de mondialisation définie par Held *et al.* (1999) comme :

une transformation de l'organisation spatiale des relations et échanges sociaux – en termes d'extension, d'intensité, de rapidité et d'impact – engendrant des flux et réseaux transcontinentaux ou interrégionaux d'activité, d'interaction et d'exercice du pouvoir (Held *et al.*, 1999 cité dans Nootens, 2004 : 65).

Dans une perspective multiscalaire¹, des processus de déterritorialisation et reterritorialisation sont en œuvre et reconfigurent l'influence des échelles de décisions dans la construction des rapports sociopolitiques et socio-spatiales.

À l'échelle nationale, le processus de déterritorialisation témoigne d'une fragmentation de l'État-nation par une décentralisation des pouvoirs décisionnels politiques à des échelles infranationales, attribuant plus d'autonomie aux institutions locales. Des arènes conflictuelles émergent à différentes échelles

¹ Selon Lasserre *et al.* (2020 : 65) cette démarche consiste à « considérer l'inscription des différents phénomènes étudiés à une échelle géographique pertinente, et à recenser les intersections, les chevauchements qui s'opèrent selon les échelles ».

géographiques et bouleversent la scène politique, économique et culturelle à l'échelle nationale.

Le processus de décentralisation provoque une révolution conceptuelle du local comme phénomène régulateur et planificateur de l'action socio-économique (Simard et Chiasson, 2008). Le territoire fait alors l'objet d'une restructuration par des intérêts communs et donne lieu à de nombreuses mobilisations et innovations sociales.

À l'échelle supranationale, une des innovations du capitalisme a été de séparer l'économie et les structures politiques. Les multiples séparations institutionnelles « sont tout[es] des manières différentes d'imaginer l'espace plus grand dans lequel s'insère l'État territorial moderne, et qui permet à celui-ci et au capital d'interagir au-delà des frontières. » (Curty ; Fraser, 2018 : 355). L'économie ne converge plus vers l'État-nation, mais devient centrifuge. Sur le plan politique, des organisations supranationales et de grandes entreprises privées accaparent plus de pouvoir que ces États-nations dans les processus décisionnels territoriaux. En effet, cette échelle de décision exerce une forte autorité et définit un nouveau *paradigme de post-développement* (Simard et Chiasson, 2008) particulièrement accru dans les pays du Sud économique.

Surnommée « la république des ONG » (Thomas, 2020b : 1), en raison des quelque 200 organisations internationales implantées sur son territoire, Haïti est témoin de cette nouvelle logique d'extraterritorialité. Depuis le séisme du 12 janvier 2010, le poids économique et politique de l'assistance humanitaire fournie par les ONG et agences internationales aux populations sinistrées fait d'eux des acteurs essentiels au développement socio-économique du pays.

De plus, l'augmentation du nombre d'organismes internationaux en Haïti renforce la macrocéphalie urbaine de la capitale haïtienne, Port-au-Prince et engendre de

nouvelles fractures socio-territoriales. L'émergence d'une ville concentrant 70% à 90% des institutions et grands agents socio-économiques du pays (Fonds Européen de Développement, 2018) et regroupant 36% de la population contribue à l'émergence d'un sentiment d'insécurité et à l'accroissement des inégalités socio-économiques. En conséquence, un phénomène de ségrégation socio-spatiale caractérisé par la prolifération de quartiers périphériques bidonvillisés et la dégradation des quartiers centraux, transforme les modes d'habiter le territoire. Des processus d'auto-construction et la création d'une économie parallèle témoignent d'une informalité généralisée (Gilles, 2012) qui définissent finalement l'aménagement de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Le retrait de l'État dans l'élaboration de nouvelles politiques publiques et la fragmentation de celui-ci par le processus de décentralisation amène à une reterritorialisation faisant émerger de nouvelles réflexions sur les processus décisionnels territoriaux en contexte humanitaire.

Les nouvelles formes d'organisations territoriales provoquées par la multiplication d'acteurs et d'actrices de natures et d'échelles différentes en Haïti interrogent sur le passage de gouvernementalité (Lafleur, 2017) vers celui de gouvernance comme nouveau mode d'organisation du territoire. La création de divers niveaux de coopération et de décisions tant au niveau global qu'au niveau local et le rôle croissant des organismes décisionnaires externes sur la scène politique en font un concept capital pour comprendre le développement de la société haïtienne.

C'est donc à travers le renouvellement des dynamiques socio-territoriales haïtiennes que nous avons analysé le concept de gouvernance dans sa transdisciplinarité². Nous avons mis l'emphase sur les relations entre les acteurs

² « La transdisciplinarité (TD), peut être considérée comme un mouvement, une révolution, un changement de paradigme ou une nouvelle vision du monde. Elle est, en définitive, un peu tout cela, car elle propose une voie de réflexion et ouvre l'imagination créative et solidaire. » (García, 2014 : 1)

humanitaires, gouvernementaux et ceux issus de la société civile locale. Cette situation nous a incités à réaliser une étude de cas du bidonville de Canaan. Localisée à 18 km au nord de Port-au-Prince, la coordination globale/locale entre les acteurs humanitaires et la population cananéenne constitue un enjeu majeur pour un développement sain et fonctionnel du territoire. L'objectif principal de notre recherche est alors d'expliquer les effets de la mise en place de modes de gouvernance exogènes à la structure organisationnelle préalablement établie par la communauté cananéenne entre 2010 et 2015. Une collecte de données basée sur l'observation documentaire et la réalisation d'entretiens semi-directifs nous a permis d'atteindre notre objectif de recherche.

Ce mémoire est divisé en cinq chapitres et comporte un article qui a été soumis à la revue scientifique *Espaces et sociétés*. Le premier chapitre présente le contexte de la zone d'étude et la nature transformationnelle des régimes de gouvernance cananéens. Le deuxième chapitre évoque le cadre conceptuel employé pour opérationnaliser notre recherche. Le troisième chapitre mentionne le cadre méthodologique retenu afin de structurer la recherche conduite dans le cadre de ce mémoire. Le quatrième chapitre présente nos résultats de recherche sous la forme d'un article scientifique. Enfin, le cinquième et dernier chapitre conclut ce travail en synthétisant l'ensemble de la démarche scientifique et en exposant les biais et les réflexions futures auxquelles nous conduit cette recherche.

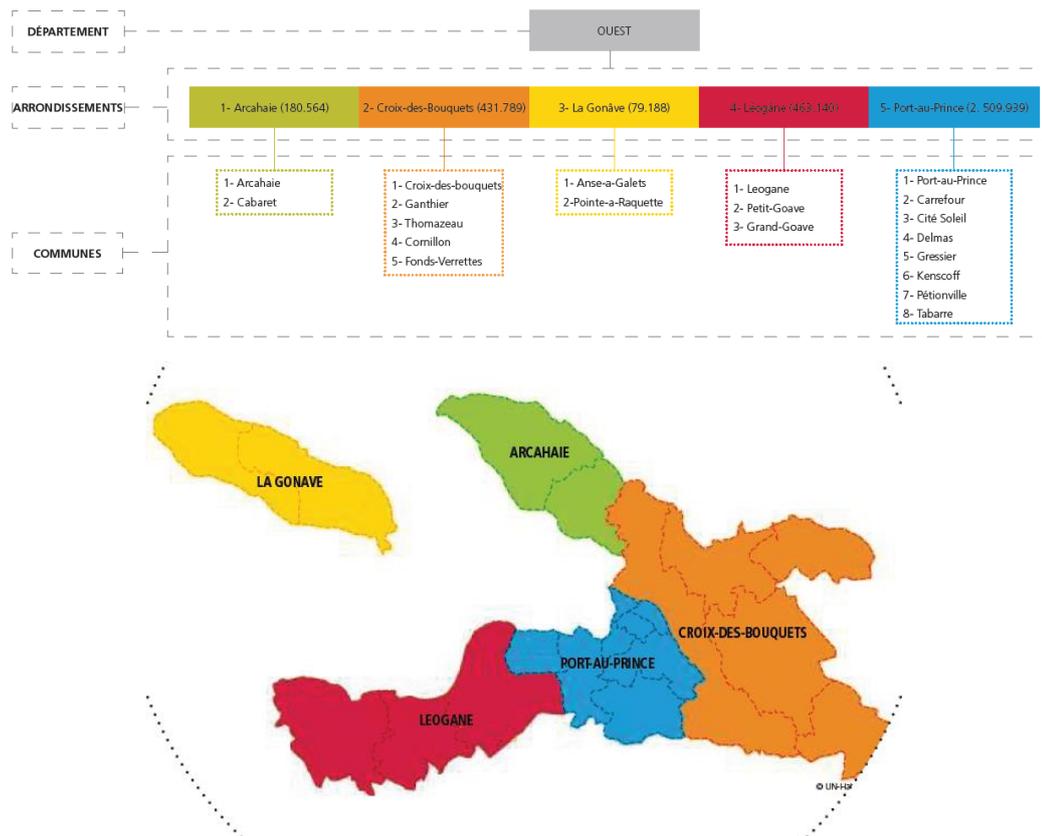
CHAPITRE I

MISE EN CONTEXTE

Ce premier chapitre introduit le contexte dans lequel est insérée notre problématique. Dans un premier temps, nous localisons le terrain d'étude, soit le bidonville de Canaan en Haïti. Dans un second temps, nous présentons les caractéristiques sociopolitiques, socio-économiques, démographiques et environnementales de Haïti, et plus spécifiquement, celles liées au bidonville de Canaan. Enfin, nous mettons en lumière les dynamiques socio-territoriales qui ont façonné le premier puis le second régime de gouvernance cananéen.

1.1 Localisation du site d'étude

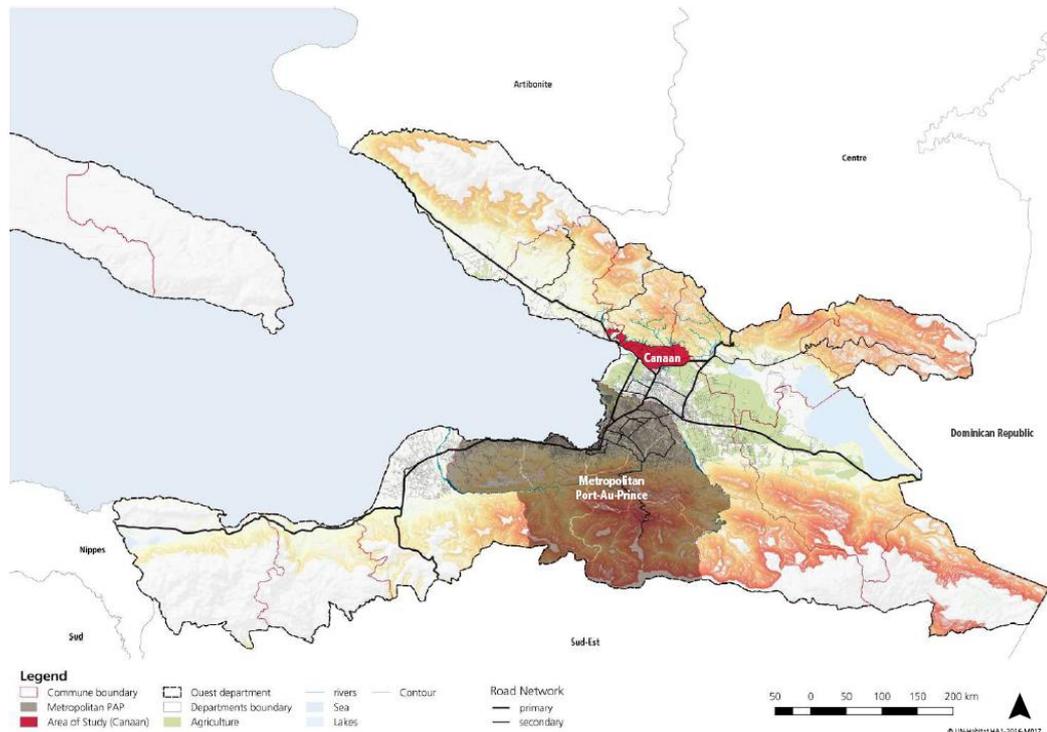
Figure 1.1 : Délimitation des frontières géo-administratives du département de l'ouest en Haïti



Source : UN-Habitat, 2016a.

La République d'Haïti est un État francophone indépendant depuis 1804 situé dans la région des Caraïbes, qui appartient aux groupes d'archipels des Grandes Antilles. Elle occupe le tiers occidental de l'île d'Hispaniola. Les deux autres tiers de l'île sont occupés par la République dominicaine. Haïti est un pays peuplé de 11,4 millions d'habitants et est subdivisé en 10 départements, 41 arrondissements, 146 communes et 571 sections communales (IHSI, 2018). Sa capitale est Port-au-Prince.

Carte 1.1 : Localisation du territoire occupé par Canaan



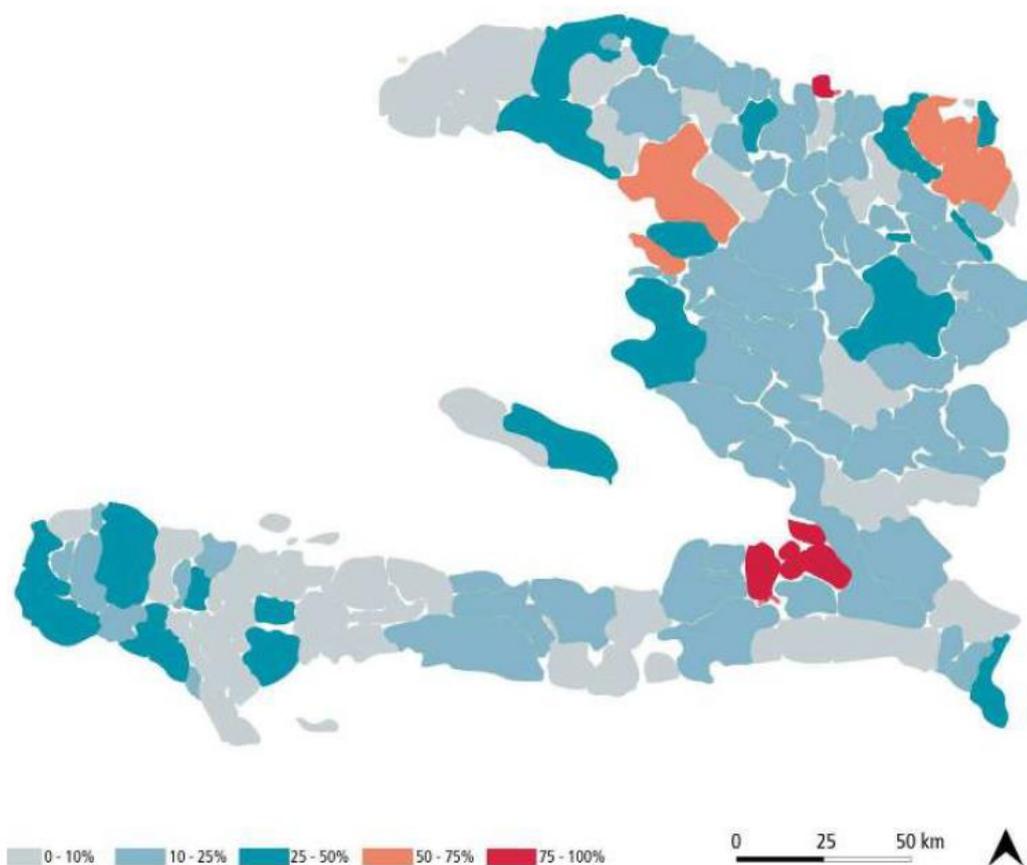
Source : UN-Habitat, 2016a.

Le bidonville de Canaan est situé dans le département de l'Ouest (cf. Figure 1.1), à 18 km au nord de la capitale haïtienne, Port-au-Prince (cf. Carte 1.1), qui est aussi le chef-lieu du département. L'aire métropolitaine de Port-au-Prince regroupait, en 2015, plus de 2 760 000 habitants répartis sur une surface de 158 km² (IHSI, 2018). À l'heure actuelle, la population de l'aire métropolitaine élargie de la capitale abriterait quatre millions d'habitants (Fonds Européen de Développement, 2018) et sa superficie engloberait la majorité du département. Haïti est un pays pauvre et sous-développé qui connaît un processus d'urbanisation intense notamment dans l'aire métropolitaine de sa capitale. Un accroissement naturel des ménages élevé et un phénomène de migration rurale vers les quartiers périphériques amènent à la multiplication de quartiers précaires (Fonds Européen de Développement, 2018). Cette population à faibles revenus migre alors dans les zones périphériques de la

capitale et accentue la pression foncière, ce qui renforce la bidonvilisation des quartiers périphériques et la dégradation des quartiers centraux.

Ainsi, la pression démographique et foncière dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince est extrêmement élevée (cf. Carte 1.2). Aujourd'hui, 80% de la population de Port-au-Prince vit dans les bidonvilles³ (Petter *et al.*, 2020).

Carte 1.2 : Pourcentage de la population urbaine par sections communales en Haïti



Source : UN-Habitat, 2016a.

³ UN-Habitat (2003 : 8) définit le terme de bidonville comme « une zone d'habitation contiguë où les habitants [et habitantes] sont dotés de logements et de services de base insuffisants. Le bidonville ou taudis n'est souvent pas reconnu ou pris en compte par les autorités comme une partie intégrante et équivalente de la ville ».

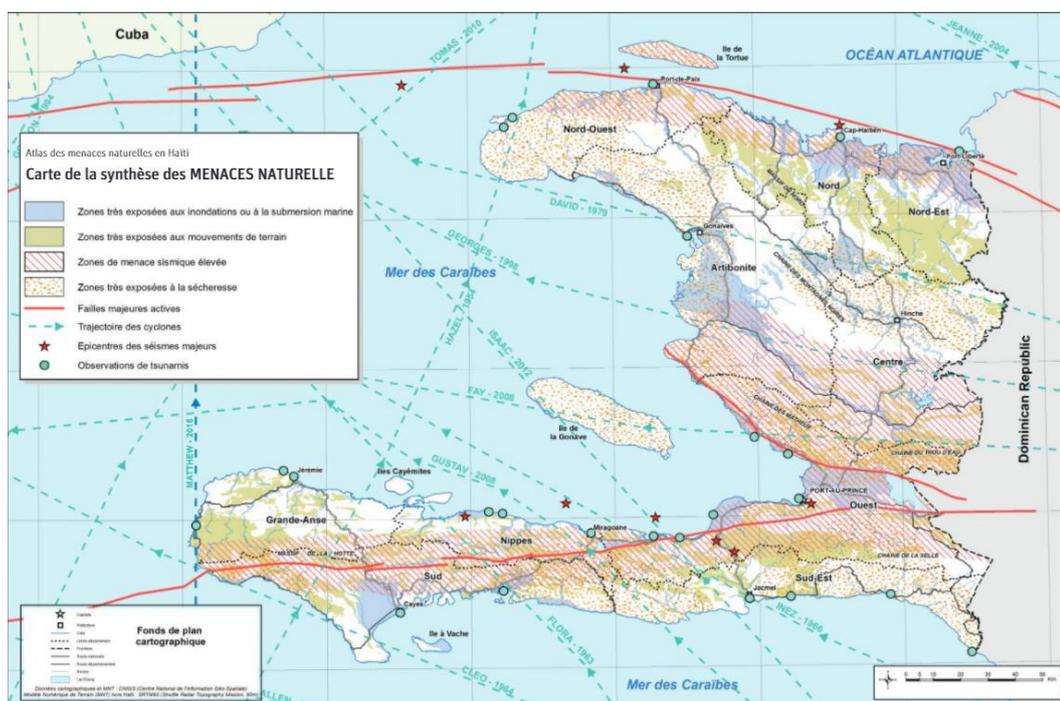
Ce processus de bidonvilisation⁴ engendre une forte ségrégation socio-spatiale et territoriale entre les quartiers riches, intégrés à l'économie mondiale, et les quartiers précaires, exclus de celle-ci (Goulet, 2006). À Port-au-Prince, les disparités socio-spatiales et socio-économiques et la précarité des logements révèlent un climat d'insécurité permanent et une informalité généralisée (Gilles, 2012). Cette croissance incontrôlée de l'espace urbain démontre la forte carence des pouvoirs publics quant à leur capacité de structurer l'aménagement de son territoire (Rivière, 2019).

⁴ Goulet (2006 : 5) définit la bidonvilisation comme un « processus de transformation d'un espace en bidonville ».

1.2 Caractéristiques générales d'Haïti

1.2.1 Une vulnérabilité aux catastrophes naturelles

Carte 1.3 : Synthèse des menaces naturelles présentes en Haïti



Source : BRGM, 2017.

Haïti présente une vulnérabilité significative face aux risques environnementaux. Au cours des dernières décennies, les nombreuses catastrophes naturelles ont provoqué une baisse conséquente du PIB national (UN-Habitat, 2016a). Selon les données de la Banque Mondiale (2020), plus de 96% de la population haïtienne est exposé aux menaces naturelles et cette exposition ne ferait qu'augmenter avec le changement climatique qui ne fait que s'accélérer. À titre d'illustration, la zone

d'étude de Canaan est sujette à des risques d'inondations ou de submersions marines ainsi qu'à des risques sismiques élevés (cf. Carte 1.3).

La carence des infrastructures et de services de base comme l'eau potable, l'assainissement et l'électricité sur le territoire cananéen augmente la vulnérabilité de la population face aux catastrophes naturelles et peut évidemment détruire le milieu de vie de ces populations.

1.2.2 Un État défaillant

Depuis son indépendance en 1804 obtenue en dépit de la présence coloniale française, le pays connaît l'instabilité politique. Tout d'abord, Haïti est aux prises avec plusieurs interventions militaires et un protectorat des États-Unis de 1915 à 1934 (Dorner et Rochegude, 2020) mis en place officiellement pour promulguer la paix. En réalité, ce régime politique vise à servir les intérêts commerciaux des États-Unis sur le territoire haïtien (Victor, 2016) dans une logique néocoloniale. Par la suite, le pays fait face à une période de 30 ans de dictature. En 1957, François Duvalier est érigé au pouvoir à la suite d'un coup d'État. Il met en place un régime politique répressif et autoritaire qui continuera après sa mort lorsque son fils Jean-Claude Duvalier accèdera au pouvoir en 1971. Ce régime sera maintenu jusqu'en 1986. L'État haïtien n'a jamais pu se stabiliser par la suite. Durant la période 1990-2000, de nombreux actes de violence sévissent à travers le pays sous les présidences de Jean-Bertrand Aristide, ce qui a conduit à plusieurs opérations de maintien de la paix de l'ONU, dont la dernière en date est la MINUSTAH (Victor, 2016) de 2004 à 2017. Encore aujourd'hui, le pays est dans une situation de crise institutionnelle et politique. En 2015, l'élection présidentielle qui déclare Jovenel Moïse comme nouveau président d'Haïti est annulée pour cause d'irrégularité. En 2017, il gagne à nouveau les élections avec un taux de participation de 21%, ce qui suscite la révolte d'une partie de la population haïtienne et de nombreuses manifestations

dans la capitale (Caroit, 2017). Le 7 juillet 2021, le président Moïse est assassiné dans sa demeure par un commando (*Le Monde*, 2021), déstabilisant de surcroît la situation sécuritaire et politique du pays déjà en crise.

L'instabilité politique et sécuritaire du pays ainsi que sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles ont entravé son développement économique, ce qui a conduit celui-ci à être un pays pauvre et sous-développé, ce qui est reconnu sans équivoque par la communauté internationale (cf. Tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Indice de Développement Humain (IDH) d'Haïti et ses indicateurs constitutifs comparés à différents pays et groupes en 2019

	Valeur de l'IDH	Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	RNB par habitant (dollars de 2017 en PPA)
Haïti	0.510	170	64.0	9.7	5.6	1.709
Guatemala	0.663	127	74.3	10.8	6.6	8.494
Honduras	0.634	132	75.3	10.1	6.6	5.308
Amérique latine et les Caraïbes	0.766	—	75.6	14.6	8.7	14,812
IDH faible	0.513	—	61.4	9.4	4.9	2.745

Source : PNUD, 2020.

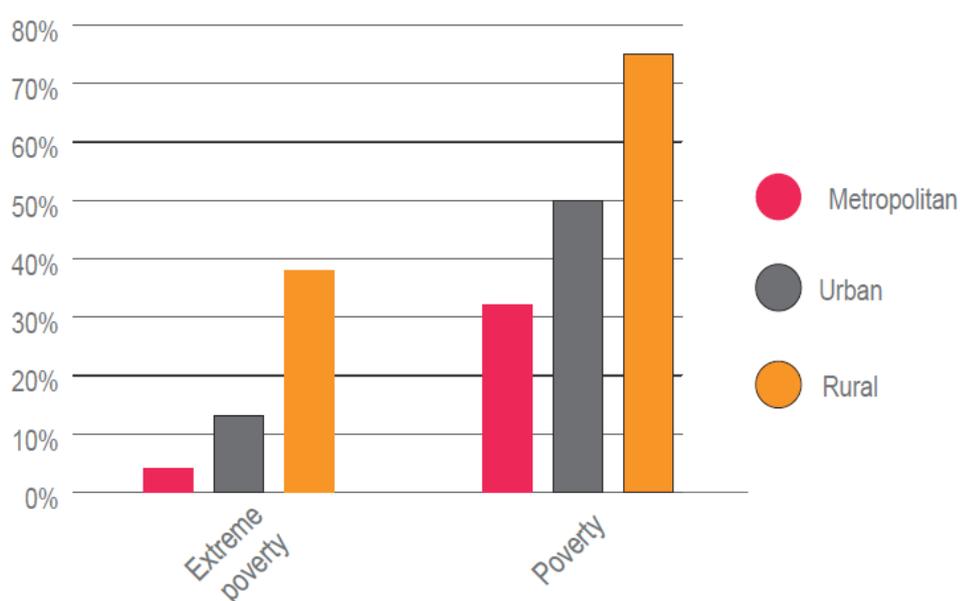
D'après le Programme des Nations unies pour le développement (2020) l'IDH est défini comme suit :

L'IDH est un indicateur synthétique servant à mesurer les progrès réalisés à long terme dans trois dimensions fondamentales du développement humain : une vie longue et en bonne santé, l'accès aux connaissances et un niveau de vie décent. Une vie longue et en bonne santé se mesure par l'espérance de vie. Le niveau des connaissances est apprécié par le nombre moyen d'années d'instruction de la population adulte, c'est-à-dire le nombre moyen d'années d'enseignement reçu pendant toute une vie par les personnes de 25 ans et plus ; l'accès à l'enseignement et aux connaissances est mesuré par la

durée attendue de scolarisation des enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire le nombre total d'années de scolarisation dont un enfant en âge scolaire peut bénéficier si les tendances dominantes des taux de scolarisation par tranche d'âge restent inchangées pendant toute sa vie. Le niveau de vie est évalué à partir du revenu national brut (RNB) par habitant, exprimé en dollars internationaux constants de 2017 convertis sur la base des taux de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) (PNUD, 2020 : 2).

L'IDH d'Haïti montre que ce pays est un des pays les moins développés du monde. Il est classé 170^e sur 189 pays en 2019 (PNUD, 2020). Cet IDH de 0,510 est inférieur à la moyenne des pays dits à faible développement humain. L'espérance de vie de la population est de 10 ans inférieure à la moyenne en Amérique latine et aux Caraïbes. De plus, la durée moyenne de scolarisation est de moins de six ans (cf. Tableau 1.1), ce qui témoigne du manque de financement et d'infrastructures accordé à l'éducation par le gouvernement haïtien.

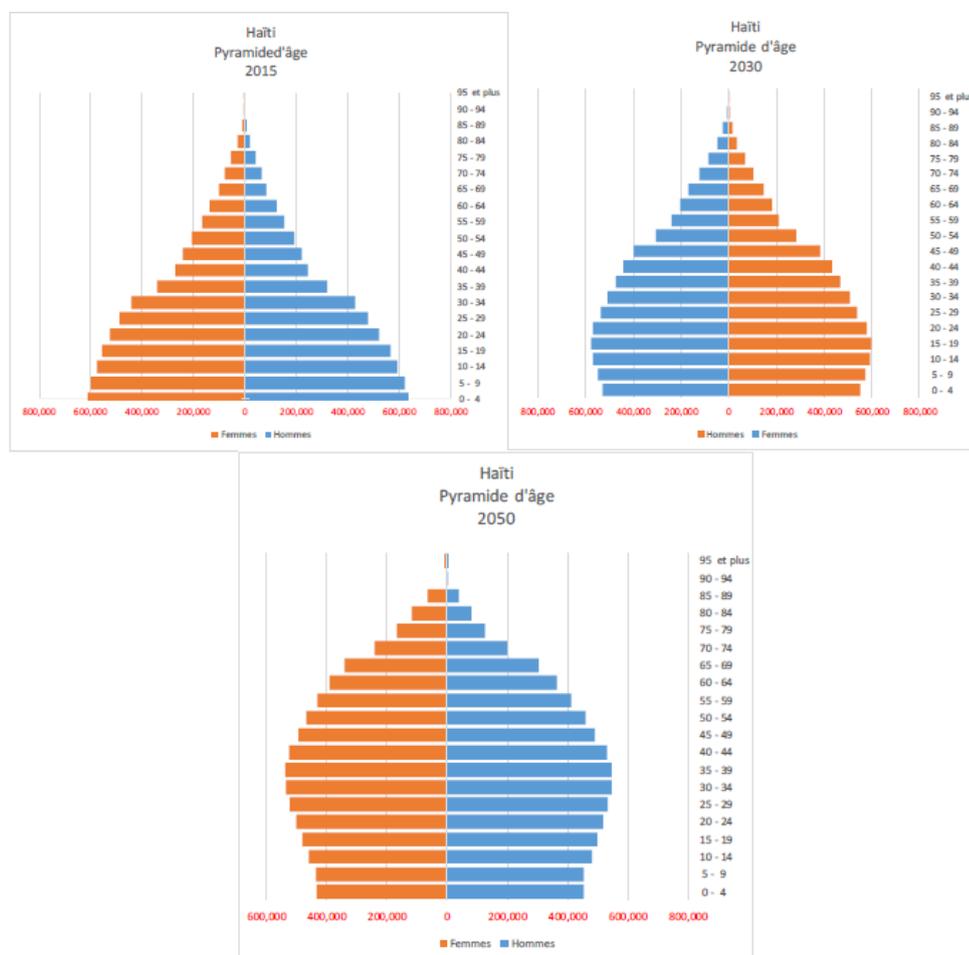
Figure 1.2 : Incidence de la pauvreté dans les zones métropolitaines, urbaines et rurales d'Haïti



Source : UN-Habitat, 2016b.

Le pays est caractérisé par une situation de pauvreté extrême. Selon la dernière estimation officielle de 2012 : « 6 millions d'Haïtiens vivaient sous le seuil de pauvreté qui est situé à 2,41 USD par jour, et plus de 2,5 millions tombaient sous le seuil dit d'extrême pauvreté de 1,12 USD par jour. » (Banque mondiale, 2020 : 1). De plus, l'écart de pauvreté entre les populations rurales, qui vivent principalement de l'agriculture, et les populations urbaines est important (cf. Figure 1.2). Cela est expliqué par une meilleure accessibilité aux infrastructures et services de base en milieu urbain (UN-Habitat, 2016a), ce qui permet aux résidents urbains de bénéficier de meilleures conditions de vie. Ce phénomène de ségrégation territoriale entre le milieu urbain et le milieu rural est un élément fondamental qui conduit les populations rurales à migrer vers les quartiers périphériques de Port-au-Prince, accentuant ainsi les processus d'étalement urbain et de bidonvilisation de la capitale.

Figure 1.3 : Pyramides d'âge de la population d'Haïti en 2015, 2030 et 2050



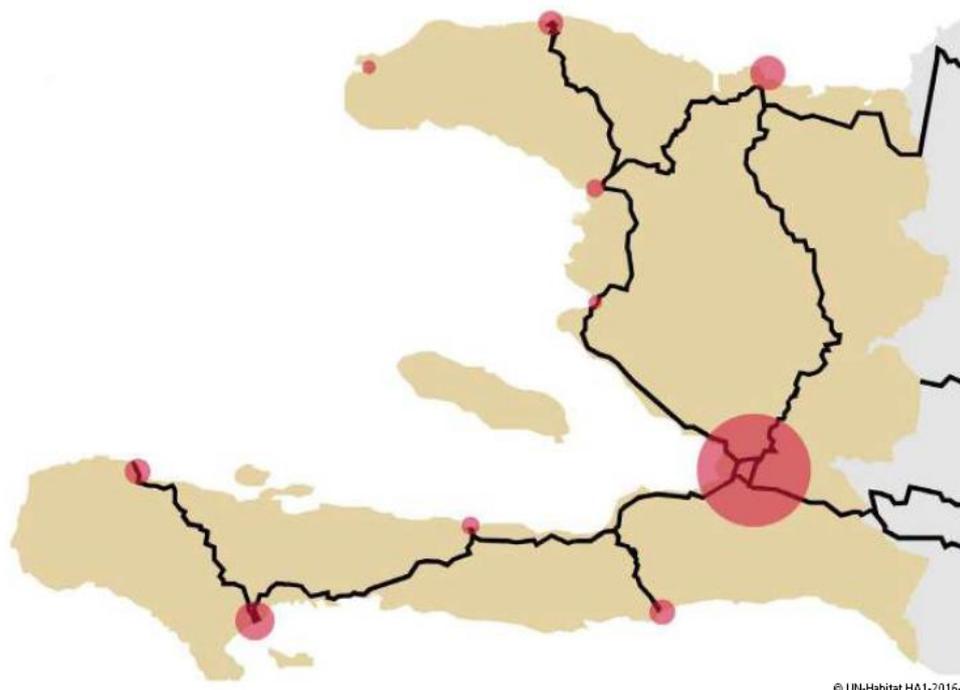
Source : Fonds Européen de Développement, 2018.

La proportion de population jeune du pays témoigne d'une transition démographique lente (cf. Figure 1.3). Le vieillissement progressif de la population y est moins rapide que dans les pays développés. Selon une étude du CELADE (2015), 34,7 % de la population haïtienne avait moins de 14 ans en 2015 et seulement 4,6% avaient plus de 65 ans, ce qui traduit un accroissement naturel des ménages élevé, facteur important dans l'expansion urbaine du pays et exacerbé dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

1.2.3 La gouvernance en Haïti

La période dictatoriale duvaliériste (1957-1986) accentue la vulnérabilité économique et politique du pays. Haïti est forcé de réduire sa dette externe accumulée pendant cette période en prônant un libéralisme de marché (Petter *et al.*, 2020). Adoptant une idéologie néolibérale afin de recevoir des aides de la communauté internationale, Haïti vend des biens publics et réduit les droits de douane sur les importations. Le pays devient alors dépendant de grands bailleurs de fonds comme le FMI ou la Banque Mondiale (Petter *et al.*, 2020). Ces nombreuses réformes néolibérales conduisent le pays à devenir le premier importateur d'aliments des Caraïbes. En conséquence, l'économie du pays est aujourd'hui contrôlée par des institutions privées et par une élite constituée de grandes familles haïtiennes, ce qui influence les politiques publiques du pays au détriment du reste de la population.

Carte 1.4 : Principales zones économiques en Haïti



© UN-Habitat HA1-2016-M

Source : UN-Habitat, 2016a.

La transformation de l'État par les politiques néolibérales montre la formation d'un nouvel ordre institutionnel privé (Sassen, 2000) qui accentue le rôle du réseau international des ONG dans le paysage politique et économique haïtien. Depuis le séisme de 2010, l'augmentation du nombre d'organismes internationaux en Haïti ne cesse de renforcer la macrocéphalie urbaine de Port-au-Prince où 70% à 90% des institutions et grands agents socio-économiques sont concentrés (Fonds Européen de Développement, 2018). Regroupant 36% de la population du pays et les grands centres de décision économiques et politiques (cf. Carte 1.4), Port-au-Prince est au centre d'enjeux métropolitains complexes.

En voulant adopter un modèle de décentralisation dès 1987 (Rivière, 2019) et aboutir à une gouvernance plus localisée (Laurin *et al.*, 2001), le gouvernement

haïtien fait face à une restructuration politique trop complexe. Le climat d'instabilité politique met en lumière l'absence d'une structure politico-administrative solide. De plus des collectivités territoriales victimes de subventions publiques insuffisantes et d'une occupation désordonnée de l'espace urbain (Rivière, 2019) handicapent la gestion et la planification urbaine de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Ces facteurs témoignent d'un vide institutionnel généralisé à l'échelle du pays et questionnent sur la mise en place d'une gouvernance efficace.

En réponse à ce manque de ressources financières pour reconstruire le pays après le séisme de 2010, le gouvernement s'oriente vers un modèle de gouvernance corporative⁵. Dans le sillage d'une idéologie néolibérale, le gouvernement haïtien attribue des compétences en planification et gestion du territoire à des acteurs privés par la création de partenariat économique (Fonds Européen de Développement, 2018). Ces entreprises privées ont à leur charge des missions d'ordre public comme l'organisation et la gestion de services publics⁶.

Ce cadre institutionnel défaillant explique en partie l'absence du gouvernement et des autorités locales dans l'aménagement du territoire. Ainsi, la place des organismes de coopération externe⁷ est devenue fondamentale dans la gestion et la

⁵ Ce mode de gouvernance consiste à :

confier à des organismes autonomes et/ou au secteur privé, de larges responsabilités dans l'organisation, l'offre et la gestion de services publics. Cette délégation de mission s'inscrit dans des contrats à long terme conclu entre les parties concernées, ou encore dans le cadre d'une loi créant l'organisme et établissant ses pouvoirs, ses champs de compétence et son imputabilité. Ce type de partenariat bien structuré est ainsi un modèle de gouvernance corporative en vertu duquel les enjeux métropolitains sont discutés et négociés entre des acteurs publics et des acteurs privés (Fonds Européen de Développement, 2018 : 297).

⁶ Par exemple, la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et l'Assainissement), organisme autonome de l'État, est à la charge de l'approvisionnement en eau potable du pays. De même pour l'EDH (Electricité d'Haïti) qui s'affaire à la production et la distribution électrique (Fonds Européen de Développement, 2018).

⁷ Les acteurs définis ici sont les organismes non-gouvernementaux (ONG), des fondations, des associations, des bailleurs de fonds et des collectivités territoriales étrangères (Rivière, 2019).

planification du territoire en Haïti. L'intervention de ces organismes en Haïti ne devait être que temporaire. Cependant, la précédente analyse géopolitique de la situation du pays démontre que les acteurs et actrices de la communauté internationale, notamment les États-Unis, se sont imposés sur le territoire et ont contribué à la déstabilisation politique et économique d'Haïti. L'étude du cas haïtien est un parfait témoin de l'impact des politiques néolibérales comme catalyseur d'inégalités socio-économiques dans les pays du Sud global et nous permet de comprendre pourquoi la gouvernance publique en Haïti est si difficile (Dorner et Rochegude, 2020) et comment le cas de Canaan est révélateur de cette marginalisation du gouvernement et des autorités locales dans la production d'infrastructures de base.

1.3 La formation de Canaan

Le bidonville de Canaan s'est formé à la suite d'un séisme de magnitude mW 7,0 qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Cette catastrophe naturelle a causé la mort de plus de 230 000 personnes (CNRS, 2016) et forcé le déplacement de plus de 1,5 million de personnes (Deprez et Labattut, 2011). Avant ce séisme, la zone de Canaan était une étendue de terre rurale (UN-Habitat, 2013) occupée par une communauté paysanne qui pratiquait l'élevage (Kyria, 2019). En 1971, ce territoire est déclaré zone d'utilité publique par le Bureau d'Aménagement touristique de l'Ouest (Verret *et al.*, 2016) ayant pour finalité l'aménagement d'un projet touristique hôtelier (Senat et Belvert, 2017) et la construction d'une zone industrielle et résidentielle. Cependant, aucun de ces projets n'a abouti (Gill *et al.*, 2020).

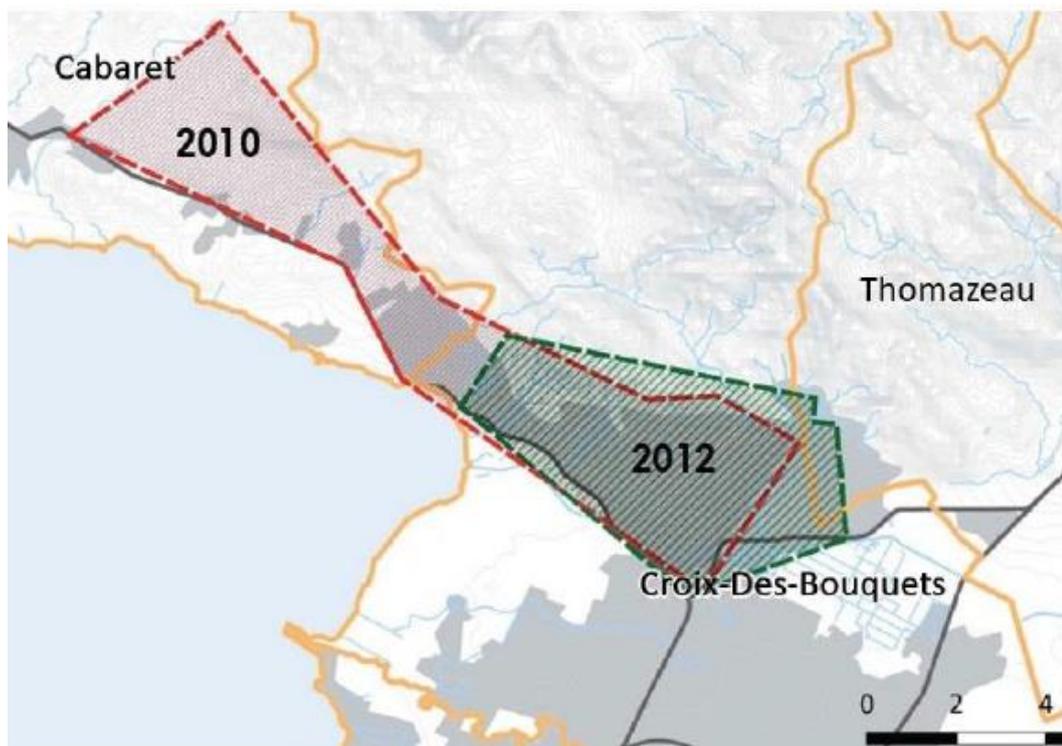
À la suite de ce tremblement de terre, l'État haïtien, en coordination avec des organismes de coopération externe, redéfinit le zonage de ce territoire afin qu'il puisse accueillir environ 10 000 personnes sinistrées (Corbet, 2014 ; UN-Habitat,

2018). De multiples camps de réfugiés sont construits sur ces terres par des agences internationales pour répondre au problème de déficit du logement et de surpopulation dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (Gill *et al.*, 2020). La zone de Canaan est alors subdivisée en cinq secteurs : Corail-Cesselesse, Jerusalem, Canaan, Onaville et Saint-Christophe (Senat et Belvert, 2017). En février 2010, une première vague d'invasion spontanée et informelle provoque un accroissement rapide de la population installée sur la zone (UN-Habitat, 2013).

En effet, contrairement aux autres quartiers périphériques de Port-au-Prince, la croissance urbaine de Canaan est la conséquence d'un double processus. D'une part, l'aménagement formel du camp Corail-Cesselesse en avril 2010 avec 2100 abris temporaires et les services de base associés (Gill *et al.*, 2020) accélère la première vague migratoire et engendre un important processus de migration interurbaine (Petter, 2016). Les habitants et habitantes d'autres bidonvilles haïtiens surpeuplés et insalubres migrent vers Canaan, auparavant connu comme un lieu de pèlerinage surnommé *la terre promise*, en quête de meilleures conditions de vie (Fonds Européen de Développement, 2018). La disponibilité des terres ainsi que les ressources offertes par l'aide humanitaire (Kyria, 2019) intensifient tout spécialement ce processus de migration (UN-Habitat, 2013). D'autre part, la recherche d'une meilleure offre de services publics et d'emplois (Petter *et al.*, 2020) provoque un phénomène de migration rurale, caractéristique de l'accroissement démographique des zones périphériques de Port-au-Prince.

Ainsi, en réaction à ces mouvements migratoires, le président de l'époque, René Préval, rédige une déclaration d'utilité publique (DUP) (cf. Carte 1.5) par l'arrêté présidentiel du 22 mars 2010 (Verret *et al.*, 2016). Cet arrêté public délimite une zone de 5000 hectares (Gill *et al.*, 2020 ; Petter *et al.*, 2020) afin de réguler les mouvements migratoires des populations qui avaient lieu vers cette zone. Cette DUP institue l'État comme figure juridique responsable pour le développement et la gestion de la zone affectée (UN-Habitat, 2013).

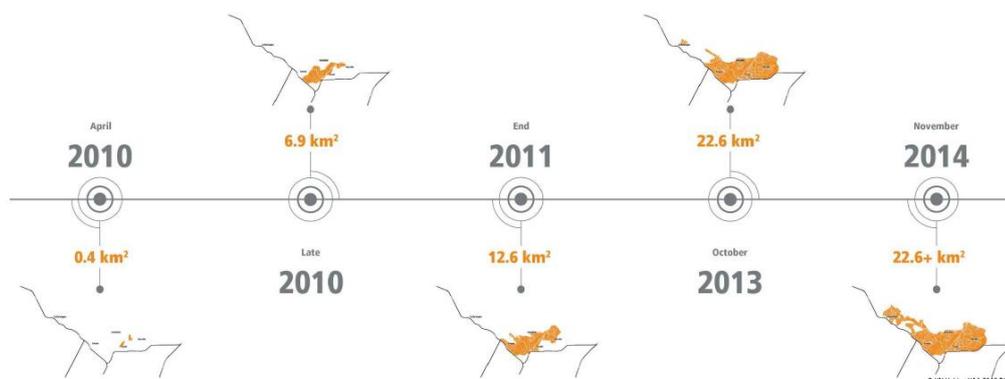
Carte 1.5 : Zones d'utilité publique de 2010 et 2012 dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et frontières administratives



Source : UN-Habitat, 2016a.

De plus, il faut noter que, du 22 mars 2010 au 15 mai 2011, la gestion et la planification de Canaan sont sous le contrôle de nombreuses organisations internationales, telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Oxfam, *World Vision* et *American Refugee Committee* (Senat et Belvert, 2017) car de nombreux camps de réfugiés sont installés dans cette zone. En 2011, la gestion de ce territoire est transférée à la municipalité de Croix-des-Bouquets (Corbet, 2014) afin qu'il devienne une section de district relevant de cette municipalité, ce qui a mis un terme à la construction de refuges et à l'assistance des organisations internationales à Canaan. En 2012, la population de ce territoire atteint les 60 000 habitants et un nouveau décret est passé, réduisant le zonage de Canaan (cf. Carte 1.5) (UN-Habitat, 2016a).

Figure 1.4 : Croissance urbaine de Canaan de 2010 à 2014



Source : UN-Habitat, 2016a.

Entre 2010 et 2014, la densification du tissu urbain est exponentielle. En seulement quatre ans, la superficie de la zone a augmenté de 5650% (cf. Figure 1.4). Elle n'est freinée que par les barrières montagneuses au nord de la zone. La zone de Canaan est ainsi étalée sur trois communes de la périphérie de la capitale haïtienne : Thomazeau, Cabaret et Croix-des-Bouquets (Fonds Européen de Développement, 2018)

Figure 1.5 : Évolution de la zone géographique de Canaan entre 2010 et 2016 (de gauche à droite)



Source : Google Earth, 2016.

Entre 2012 et 2016, le bidonville de Canaan passe de 60 000 à plus de 250 000 habitants et habitantes (Petter *et al.*, 2020).

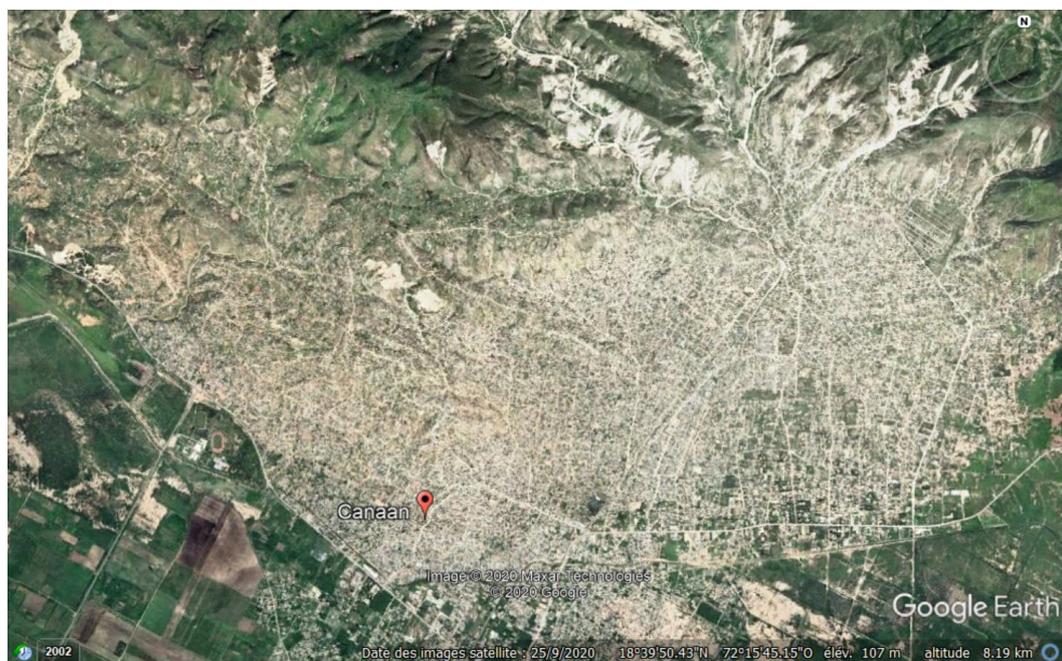
Tableau 1.2 : Prédiction de la croissance démographique de Canaan suivant différents scénarios

	2015	2020	2025	2030	2035
Scénario de croissance faible 1.5%	200,000	215,000	232,000	250,000	269,000
Scénario de croissance moyenne 4%	200,000	243,000	296,000	360,000	438,000
Scénario de croissance haute 6%	200,000	248,000	301,700	367,000	446,600

Source : UN-Habitat, 2016a.

La croissance démographique annuelle du bidonville en 2018 est de 6% et on estime que la population dépassera le seuil des 440 000 habitants et habitantes d'ici 2035 (Fonds Européen de Développement, 2018). Canaan pourrait alors devenir le plus grand bidonville d'Haïti et devancer celui de Cité-Soleil, situé à l'ouest de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et qui dénombrait, en 2015, plus de 265 000 habitants et habitantes (Exentus, 2019).

Figure 1.6 : Zone géographique de Canaan en 2020

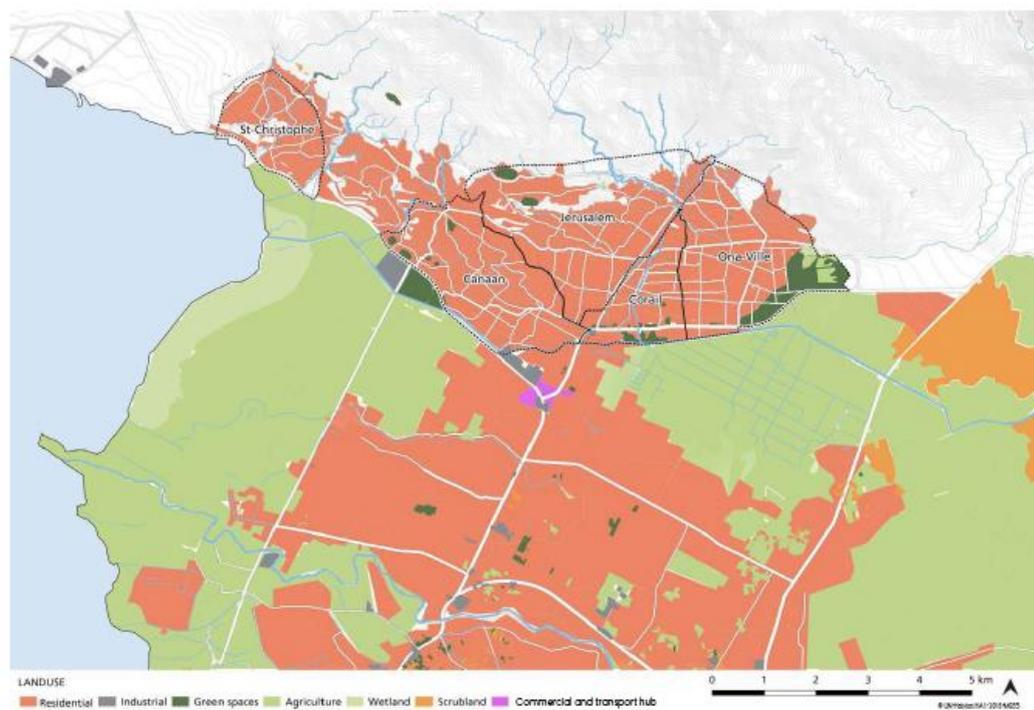


Source : Google Earth, 2020.

Depuis sa formation en 2010, les multiples mouvements de population vers Canaan intensifient le processus d'invasion des pentes et des ravines par les classes sociales les plus démunies (cf. Figure 1.6), celle-ci étant alors plus exposées aux risques d'inondations et de glissements de terrain (UN-Habitat, 2013).

En 2020, la zone subit encore une forte croissance urbaine, notamment vers le nord-ouest où sont situées les communes de Cabaret et de Saint-Christophe. Elle abrite plus de 300 000 habitants et est étendue sur une superficie d'environ 33 km² (UN-Habitat, 2016b).

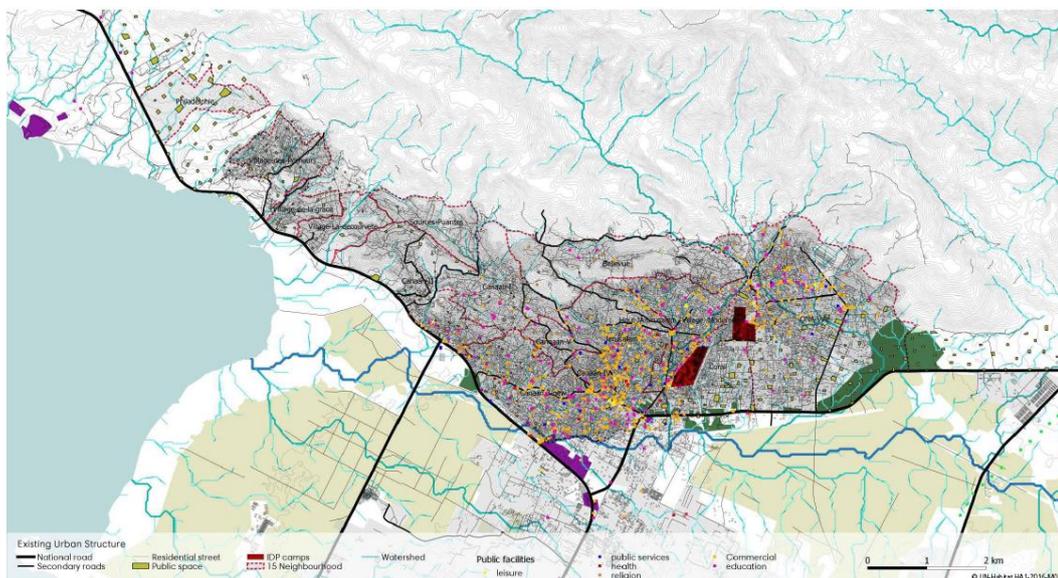
Carte 1.6 : Occupation du sol de la zone métropolitaine nord de Port-au-Prince



Source : UN-Habitat, 2016a.

Cette carte d'occupation du sol (cf. Carte 1.6) permet de voir que Canaan est un espace à dominante résidentiel. En effet, le bidonville englobe en 2018 plus de 40 000 logements (Fonds Européen de Développement, 2018).

Carte 1.7 : Structure urbaine existante sur la zone de Canaan



Source : UN-Habitat, 2016a.

La structure urbaine de Canaan contient des infrastructures et des services de base concentrés dans la partie centrale de la zone. Les offres de services sont principalement le fruit de la gestion communautaire caractéristique du premier régime de gouvernance à Canaan entre 2010 et 2015 (Petter *et al.*, 2020).

1.3.1 Les régimes de gouvernance en place à Canaan

1.3.1.1 Le premier régime de gouvernance en place à Canaan de 2010 à 2015

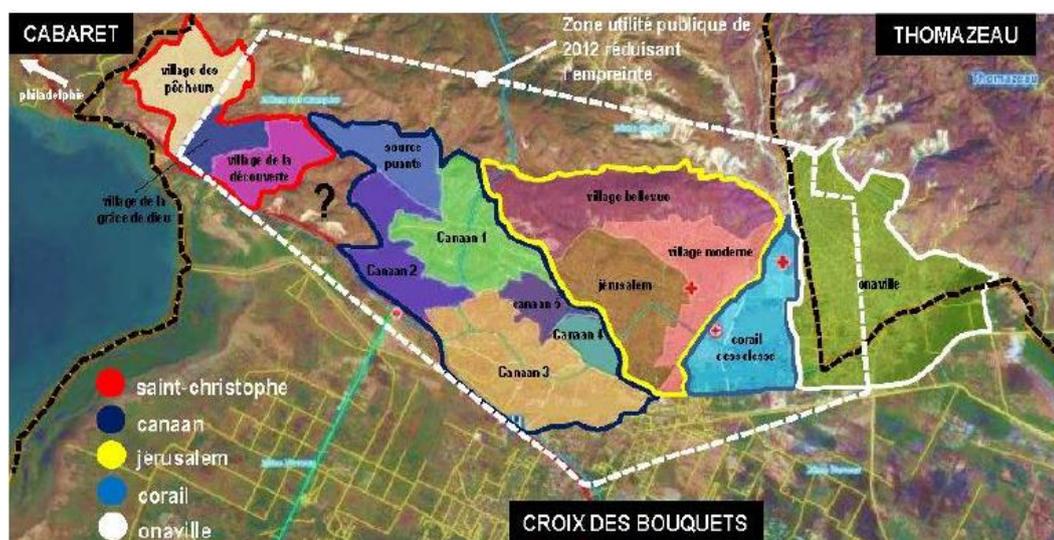
Selon Petter (2016), c'est depuis le retrait de la majorité des agences internationales en 2011 que Canaan connaît un processus de bidonvilisation rapide et incontrôlé. Le non-engagement de l'État et des agences internationales dans l'aménagement du territoire et le manque d'investissement incident déterminent un phénomène de

marginalisation socio-spatiale du bidonville. La marginalisation de Canaan qui s'en est suivie renforce la méfiance de la communauté cananéenne envers les autorités locales jusqu'à les évincer des processus décisionnels territoriaux (Rivière, 2019). En effet, même si les communes de Croix-des-Bouquets et Thomazeau sont incluses dans le pilotage de grands programmes d'aides au développement, elles n'en restent pas moins évincées des processus décisionnels. De plus, des autorités locales non-représentatives de la population et les scandales liés à la corruption (Thomas, 2020a) accentuent aussi cette méfiance.

L'évincement de l'État et des autorités locales dans les processus d'aménagements territoriaux conduit à une gestion et une planification urbaines organisées par les acteurs et actrices locaux du bidonville. En 2013, le gouvernement haïtien estimait que les 150 000 résidents et résidentes de Canaan avaient investi plus de cent millions de dollars américains de fonds privés dans la consolidation, l'organisation et l'aménagement de leur quartier (Gill *et al.*, 2020). La population ne croyant plus en la capacité de l'État pour aménager le territoire, Canaan est en réalité un territoire autoplanifié et autoconstruit par ses citoyens et citoyennes (Fonds Européen de Développement, 2018 ; Petter, 2016). Les cananéens et cananéennes développent une organisation socio-urbaine endogène (Petter, 2016) dans le but de gérer et planifier leur territoire (Petter, 2016). Les capacités individuelles et collectives de résilience de la population définissent un territoire sain et fonctionnel (Verret *et al.*, 2016) aménagé par une approche *bottom-up*⁸.

⁸ L'approche *bottom-up* caractérise un processus décisionnel dit « ascendant » où la prise de décision émane du bas de l'échelon, c'est-à-dire de la société civile. À l'inverse de la majorité des entreprises ancrées dans un système capitaliste néolibéral, la décision est prise par le haut de l'échelon, par les grandes instances de décisions, la démarche est alors qualifiée de *top-down* (Feneuil, 2015).

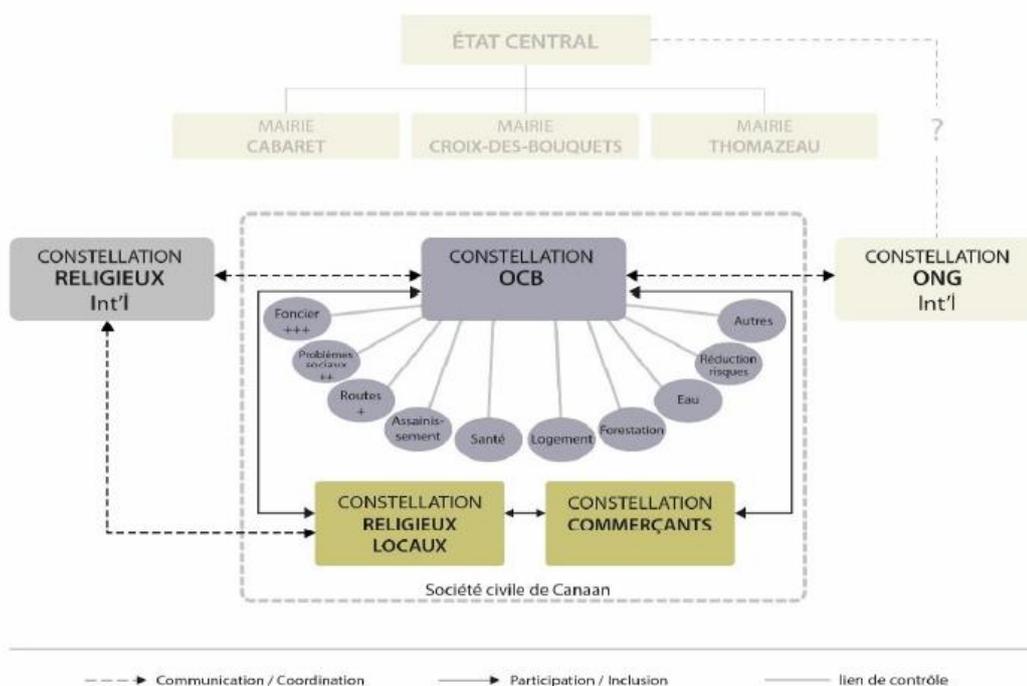
Carte 1.8 : Quartiers de la zone de Canaan définis par la communauté avant 2015



Source : Fonds Européen de Développement, 2018.

La proclamation de leaders communautaires en 2010 à la suite d'un accord tacite entre les citoyens et citoyennes institue un système de gouvernance locale (Fonds Européen de Développement, 2018). Ces leaders communautaires entretiennent un rôle important au sein de la communauté cananéenne et exercent une forte autorité sur le territoire. Ils ont pour rôle de servir la communauté en gérant l'aménagement, la sécurité du territoire et la résolution de conflits sociaux. Ils définissent une planification urbaine par quartiers (cf. Carte 1.8), géo-administrativement non reconnue par l'État et préalablement statué par les citoyens et citoyennes de Canaan (Fonds Européen de Développement, 2018).

Figure 1.7 : Organigramme de la gouvernance locale à Canaan avant 2015



Source : Fonds Européen de Développement, 2018.

Ce schéma permet de constater l'absence de l'État et des autorités locales dans la planification et la gestion urbaine de Canaan. Le système de gouvernance locale entre 2010 et 2015 est formé par une grande diversité d'acteurs et d'actrices. Ceux du secteur commercial privé fournissent des services de base à la communauté comme l'éducation et l'emploi. Les sphères religieuses locale et internationale assurent une cohésion sociale au sein de la communauté et constituent une source de financement afin d'améliorer l'aménagement du territoire (Noël, 2012). L'Organisation Mondiale des Migrations (OIM) et l'ONG Action Contre la Faim incorporent ce schéma de gouvernance locale mais opèrent à Canaan de manière anecdotique (Fonds Européen de Développement, 2018).

Enfin, la gouvernance locale de Canaan est institutionnalisée par la mise en place d'organisations communautaires de base (OCB) (Verret *et al.*, 2016 ; Fonds Européen de Développement, 2018) qui constituent l'autorité politique locale. Ces organisations indépendantes et informelles élaborent divers projets pour résoudre les problèmes collectifs comme l'aménagement foncier, l'assainissement, la gestion de l'eau, le reboisement de certaines parcelles ou encore, la santé des populations (Noël, 2012). Ces OCB ont une structure interne bien définie, composé d'un leader communautaire, d'un ou plusieurs secrétaires, d'un trésorier, d'un préfet de discipline⁹, un mobilisateur¹⁰ ainsi que les simples membres de l'OCB. La gestion du bidonville de Canaan est ainsi contrôlée par plus de 200 OCB¹¹ qui ont chacune des responsabilités et un territoire d'action propre (Verret *et al.*, 2016). Par leur intermédiaire, des leaders communautaires autoproclamés organisent l'aménagement du territoire en coopérant avec les citoyens et citoyennes de Canaan (Fonds Européen de Développement, 2018) par l'instauration de *konbits*¹².

⁹ Personne qui est membre de l'OCB et aidant à la bonne gestion des activités communautaires.

¹⁰ Personne qui est membre de l'OCB et qui a pour rôle de mobiliser les citoyens et citoyennes à participer aux activités communautaires.

¹¹ À titre d'exemple nous pouvons recensés quelques OCB tels que :

*OCDC : organisations des Citoyens pour le Développement de Canaan ; COSC : Coordination des organisations pour la sauvegarde de Canaan ; ORICOS : Organisation Inter-Caribéenne pour la Coopération sociale ; COPROVACA : Comité des Professionnels pour la valorisation de Canaan ; CDSRC : Comité de Développement des Citoyens Stables pour la Reconstruction de Canaan ; OSE-ASSEZ : l'Organisation pour la Sauvegarde de l'Environnement ; HAP : Haïti en Action pour le Progrès (Verret *et al.*, 2016 : 28).*

¹² Les *konbits* sont des activités initiées par les leaders communautaires auxquelles les citoyens et citoyennes participent bénévolement afin de développer leur quartier.

Figure 1.8 : Place publique (à gauche) et terrain de football (à droite) aménagés par la société civile locale cananéenne avant 2015



Source : Petter *et al.*, 2020.

À travers ce système de gouvernance locale, de nombreux aménagements et projets ont pu être développés. Par exemple, l'installation d'un réseau électrique, la construction de plus de 200 écoles, de lieux de culte, l'aménagement d'un réseau de 600 km de voirie, la création de places publiques ainsi que le reverdissement de parcelles publiques et privées (Fonds Européen de Développement, 2018) ont permis à la communauté cananéenne d'améliorer leurs conditions de vie. Une économie locale a trouvé un essor avec la construction de petits commerces, de boutiques de vêtements, de restaurants. Les citoyens et citoyennes ont aussi créé leur propre système de transport en commun (*tap taps*) pour se mobiliser face à l'exclusion sociale et ainsi assurer un réseau de transport vers la capitale haïtienne, centre économique et politique du pays (Petter *et al.*, 2020). En l'absence de force de l'ordre dans le bidonville, les habitants et habitantes ont développé neuf brigades de surveillance communautaires afin de gérer la sécurité de la zone (Sodade, 2016). Finalement, la fabrication matérielle est assurée par les acteurs humanitaires qui interviennent dans l'urgence et dans des domaines variés, tels que le logement, l'habitat, l'assainissement et les services en eau, et par les habitants-fabricants, qui

investissent leurs propres ressources pour développer Canaan. La fabrication de l'espace social cananéen de ce premier régime de gouvernance caractérise une absence quasi-totale des acteurs liés aux structures hiérarchiques et bureaucratiques dans la formation de l'espace urbain et une identité territoriale forte (Petter *et al.*, 2017). Cette dimension sociale est cofabriquée de manière informelle par les acteurs locaux qui se coorganisent de façon à structurer l'espace social.

1.3.1.2 Le second régime de gouvernance en place à Canaan de 2015 à 2018

En 2015, le bidonville de Canaan était étendu sur 22,6 km² et regroupait plus de 200 000 habitants (UN-Habitat, 2016a). Comme évoqué dans la section 1.3, avec un taux de croissance annuel de 6%, la population du bidonville de Canaan pourrait dépasser les 440 000 habitants d'ici 2035 (Fonds Européen de Développement, 2018). D'ici quelques années, la densification du tissu urbain et la forte pression foncière pourraient occasionner la disparition des routes. L'accroissement démographique provoquerait une demande de vivres, d'emplois et de logements que les ressources économiques et stratégiques du bidonville ne pourraient pas combler, ce qui intensifierait le processus de bidonvilisation dont souffre déjà la population. En effet, les conditions de vie sont désastreuses. Les logements demeurent précaires et leur résistance face aux catastrophes naturelles est très faible. Par ailleurs, la situation économique du bidonville est aussi extrêmement fragile : 65% des résidents et résidentes sont au chômage et 86% d'entre eux sont en situation d'insécurité alimentaire (Petter *et al.*, 2020). L'accès à l'eau potable est aussi limité et est facteur de nombreuses maladies (Yolette *et al.*, 2017).

De plus, les pratiques de contrôles fiscal ou municipal dans la zone de Canaan démontrent un manque de transparence et de collaboration intercommunale. Les limites territoriales très contestées entre les municipalités de Croix-des-Bouquets, Thomazeau et Cabaret ainsi que le statut foncier illégal des habitants et habitantes

à Canaan constituent des défis majeurs en termes d'harmonisation et d'efficacité dans la gestion et la planification du territoire. La population cananéenne demeure sur des terrains déclarés d'utilité publique et paye des taxes aux mairies pour un droit temporaire d'occupation mais ne détient aucun titre formel de droit de propriété (Kushner, 2019).

Afin de freiner le phénomène de bidonvilisation à Canaan, il devient nécessaire d'optimiser la structure de gouvernance de la zone et ce faisant appuyer celle-ci par des programmes et des projets d'aide au développement (Fonds Européen de Développement, 2018).

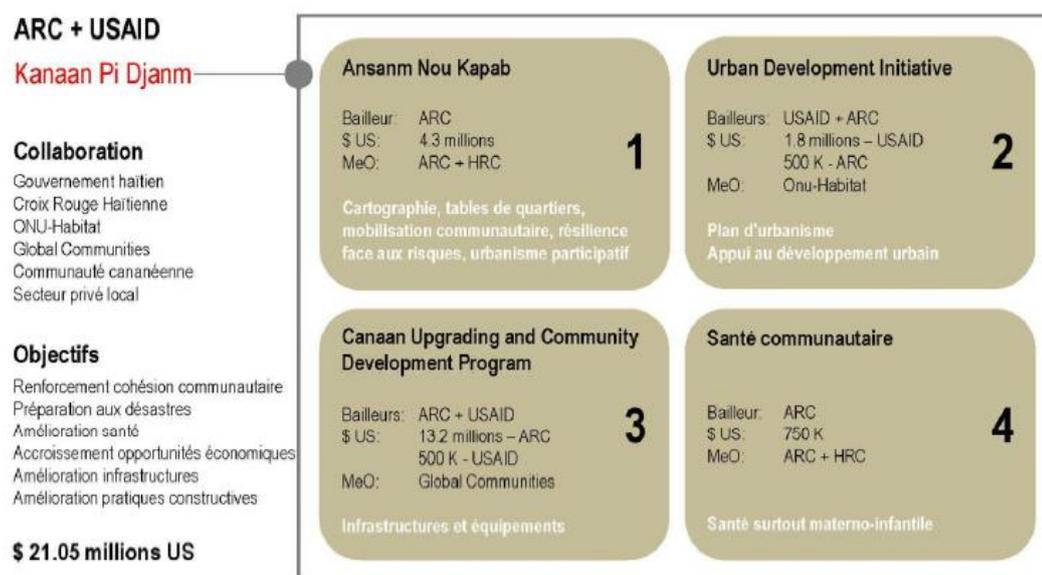
Cependant, le manque de ressources des appareils étatiques et leur dépendance économique envers la communauté internationale retardent l'instauration de projets d'aide au développement.

Le gouvernement haïtien sollicite alors la Croix Rouge Américaine (CRA) pour les soutenir dans la création d'un nouveau pôle urbain à Canaan. Une coalition de bailleurs de fonds s'implante alors à Canaan en 2015 et élabore un nouveau programme, intitulé *Kanaan Pi Djanm* (ce qui se traduit par : « Canaan plus fort »). Ce consortium est constitué de la CRA, comme soutien financier majeur, de la Croix Rouge Haïtienne (CRH), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de l'ONG *J/P Haitian Relief Organisation* (J/P HRO), de l'organisation internationale de développement et d'aide humanitaire *Global Communities* et finalement du Programme des Nations unies pour les établissements humains, également appelé UN-Habitat, organe de l'Organisation des Nations Unies (Fonds Européen de Développement, 2018).

Ce programme est sous le mandat spécial de l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), organisme étatique chargé de la reconstruction post-catastrophe en Haïti. Cet organisme constitue le bras opératoire du

gouvernement haïtien et joue le rôle de facilitateur dans la mise en place du programme en permettant d'instaurer un dialogue entre les différents ministères et les acteurs humanitaires présents sur place.

Figure 1.9 : Programme *Kanaan Pi Djanm* développé en 2015



Source : Fonds Européen de Développement, 2018.

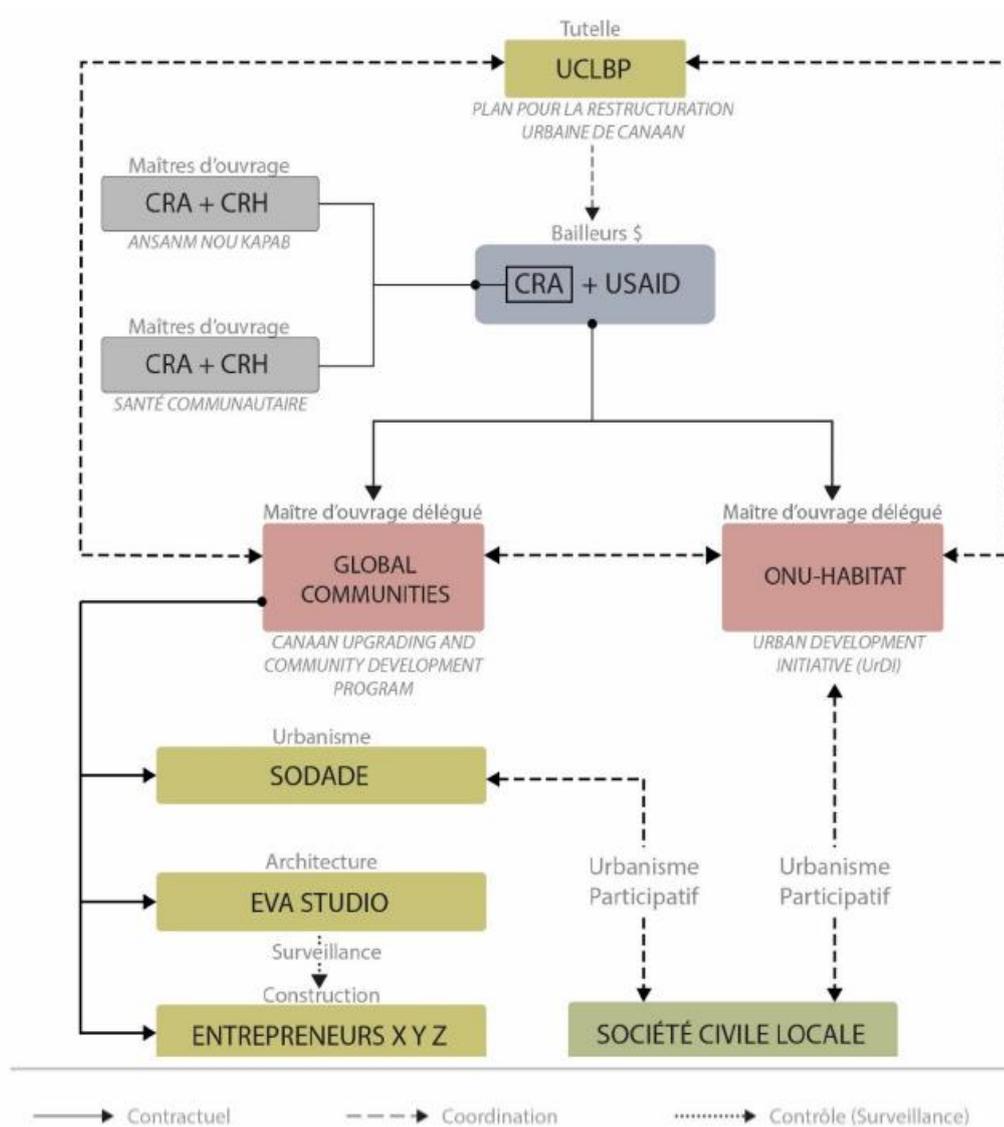
Le territoire de Canaan est caractérisé par une absence de formalisation en termes de statut juridique, de régimes de propriétés, de modalités d'occupation de la terre (UN-Habitat, 2013). Le système de gouvernance locale de Canaan est alors fragmenté. Le partage du territoire et des responsabilités en matière d'aménagement du territoire entre les différentes OCB révèle un manque de coordination et de coopération dans la mise en place d'un système de gouvernance efficace (Fonds Européen de Développement, 2018). Créé dans un objectif de formalisation du territoire (UN-Habitat, 2013), ce programme a comme objectif de renforcer la gouvernance locale pour combler le manque d'efficacité dans l'aménagement du territoire. Les leaders communautaires jouent le rôle d'interface entre ces institutions externes et la communauté cananéenne (Petter *et al.*, 2020).

Ce programme, d'une durée de 35 mois (2015-2018), est financé majoritairement par la CRA et l'USAID avec plus de 21 millions de dollars américains¹³ investis (Fonds Européen de Développement, 2018) dans le but de résoudre trois principaux problèmes : la structure anarchique et informelle du bidonville, le manque d'infrastructures et de services de base et l'inefficacité de la gouvernance locale en place (Petter *et al.*, 2020). Il vise à construire une zone urbaine plus résiliente¹⁴ et fonctionnelle par une gestion urbaine en coordination avec la communauté présente sur le territoire (Fonds Européen de Développement, 2018).

¹³ La CRA a financé 18,75 millions de \$US et l'USAID 2,3 millions de \$US (Fonds Européen de Développement, 2018).

¹⁴ La résilience est entendue ici comme étant « *the capacity of a system to absorb disturbance and reorganize while undergoing change so as to still retain essentially the same function, structure, identity, and feedbacks.* » (Walker *et al.*, 2004 : 1).

Figure 1.10 : Organigramme de la gouvernance internationalisée à Canaan après 2015



Source : Fonds Européen de Développement, 2018.

L'UCBLP est l'organe de tutelle du programme, la CRA et l'USAID sont les uniques bailleurs de fonds, la Croix Rouge Haïtienne (CRH) collabore à l'élaboration du projet, UN-Habitat et *Global Communities* sont les exécutants, des

partenaires du secteur privé¹⁵ sont désignés pour la construction des bâtiments, enfin la société civile locale participe en tant que principal bénéficiaire du projet (cf. Figure 1.10) (Fonds Européen de Développement, 2018 ; Petter *et al.*, 2017).

La méthode d'intervention des organismes de coopération externe sur le territoire promeut une planification territoriale participative basée sur une mobilisation communautaire. Cette méthode est articulée en deux volets. D'une part, elle soutient une urbanisation participative¹⁶ et résiliente afin d'améliorer l'accès aux infrastructures et services de base. D'autre part, elle souhaite renforcer le premier régime de gouvernance locale par une meilleure coordination et cohésion sociale entre les acteurs et actrices de Canaan (Fonds Européen de Développement, 2018).

Ce programme est divisé en quatre sous-programmes : *Ansanm Nou Kapab* (Ensemble Nous Pouvons) ; *Urban Development Initiative* (UrDI) ; *Canaan Upgrading and Community Development Program* (CUCD) ; Santé communautaire (cf. Figure 1.9).

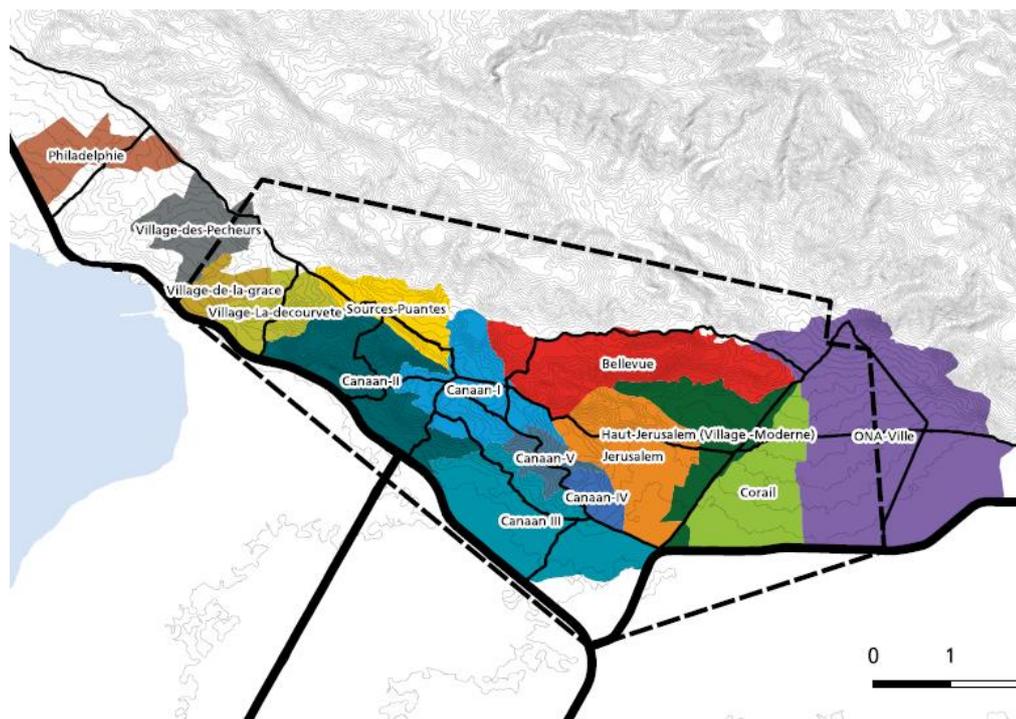
Le sous-programme *Ansanm Nou Kapab* a pour vocation de renforcer la résilience de la communauté face aux catastrophes naturelles et de consolider la solidarité au sein de la population. À partir d'une enquête socio-économique réalisée auprès de 1847 ménages et un relevé des composantes physiques et urbaines du territoire, la CRA et l'USAID en concertation avec la population cananéenne, restructure le découpage du territoire en 15 quartiers pour que le territoire de Canaan bénéficie

¹⁵ Le secteur privé comprend : l'entreprise SODADE, entreprise de construction et d'architecture haïtienne et l'entreprise EVA (Emergent Vernacular Architecture) Studio, entreprise britannique localisé à Londres, Royaume-Uni (Fonds Européen de Développement, 2018).

¹⁶ L'urbanisme participatif est un concept qui a été développé dans les années 1960. Son principe est basé sur l'implication du citoyen à être un acteur central dans la production de son cadre de vie. Ainsi, « seul l'espace tel qu'il est vécu et perçu par les habitants [et habitantes] constitue le véritable support de la démarche urbanistique. » (Lacaze, 1997 : 51).

d'un statut géo-administratif reconnu par le gouvernement haïtien (cf. Carte 1.9) (Fonds Européen de Développement, 2018).

Carte 1.9 : Découpage administratif en quartiers après 2015



Source : UN-Habitat, 2016c.

Pour information, la zone d'utilité publique de 2012 est matérialisée en pointillés sur cette carte.

De plus, à la demande de l'UCLBP, les organismes de coopération externe instituent des tables de quartier (cf. Tableau 1.3) ainsi qu'un centre de ressources communautaires (CRC) dont les OCB sont membres pour structurer le territoire en collaboration avec la société civile locale (Fonds Européen de Développement, 2018).

Le centre de ressources communautaires (CRC) est une structure permanente de coordination qui a comme but d'étendre la planification et la gestion urbaine à l'échelle de tout le bidonville pour assurer une cohérence dans l'aménagement du territoire. Il vise à renforcer la coordination entre les OCB et à instaurer un dialogue entre les acteurs externes et la communauté cananéenne. Les citoyens et citoyennes ont ainsi la capacité de défendre leurs opinions lors de l'élaboration de politiques publiques (Verret *et al.*, 2016).

Les tables de quartier sont des plateformes d'intermédiation et de concertation locale à l'effet d'aider à la cohésion communautaire dans les processus décisionnels. Elles sont implantées dans chaque quartier de Canaan (cf. Tableau 1.3) (UN-Habitat, 2016b).

Tableau 1.3 : Localisation des tables de quartier et répartition de la population dans les nouvelles unités territoriales en 2016

Commune	Zone Communale	Quartier	Population	Table de Quartier
Croix des Bouquets	10e les Orangers, 2e Crochus	Canaan 1	13.779	Canaan 1, Haute-Sources Puantes
Croix des Bouquets	10e les Orangers	Sources Puantes	2.989	
Croix des Bouquets	10e les Orangers	Canaan 2	12.098	Canaan 2
Croix des Bouquets	2e Varreux	Canaan 3	22.413	Canaan 3
Croix des Bouquets	2e Crochurs	Canaan 4	19.860	Canaan 4
Croix des Bouquets	2e Crochurs	Canaan 5	21.119	Canaan 5
Croix des Bouquets	2e Crochurs	Village Moderne	24.578	Village Moderne
Croix des Bouquets	2e Crochurs	Bellevue	12.916	Bellevue
Croix des Bouquets	2e Varreux, 2e Crochurs	Jerusalem	21.624	Haut-Jerusalem, Bas-Jerusalem
Croix des Bouquets		Corail Cesselesse	16.753	
Thomazeau et Croix Des Bouquets	1E Crochus, 2e Varreux	Onaville	22.663	Onaville
Croix des Bouquets	10e Les Orangers	La Decouverte	3.979	Saint-Christophe
Croix des Bouquets		Village-grâce-de-Dieu	4.861	
Croix des Bouquets		Village-des-Pêcheurs	8.756	
Cabaret	Se Sources Matelas	Philadelphie	ND	Philadelphie
Population Totale de Canaan			208.387	

Source : UN-Habitat, 2016b.

Le deuxième sous-programme nommé UrDI a pour objectif de permettre à la communauté cananéenne de visualiser les pistes d'organisation spatiale développées par la coalition de bailleurs de fonds. UN-Habitat, en collaboration avec l'USAID, établit alors des exercices participatifs. Dans une perspective socio-économique et socio-spatiale, ce sous-programme élabore un plan d'urbanisme de façon à maîtriser le risque de développement anarchique du bidonville. L'UN-Habitat (2016b) affirme que pour mettre en œuvre ce plan d'urbanisme à l'échelle du bidonville, l'établissement d'une gouvernance efficace est impératif. Ainsi, l'exécution de deux charrettes d'idéation en 2015 et 2016 (UN-Habitat, 2016b) donne lieu à l'élaboration de documents d'aménagement du territoire détaillés¹⁷.

Le troisième programme CUCD soutient le programme UrDI par la mise en œuvre du plan d'urbanisme cité ci-dessus. Les trois objectifs principaux du programme sont la mobilisation communautaire, la réhabilitation et la construction d'infrastructures ainsi que la promotion des moyens de subsistance viable (UN-Habitat, 2016b). Il favorise une amélioration des quartiers par l'étude de leurs aspects physiques et économiques (cf. Figure 1.11).

¹⁷ À titre d'exemple : un plan de la structure urbaine de Canaan, un document d'analyse et de diagnostic urbain, un document sur le cadre stratégique du développement urbain de Canaan et huit plans de quartier. L'ensemble de ces documents sont téléchargeable sur le site officiel de UN-Habitat à l'adresse suivante : <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/onu-habitat-programme-nations-unies-les-etablisements-humains/>

Figure 1.11 : Aménagement d'une place publique (à gauche) et construction d'une école par les agences internationales et les ONG dans le cadre du programme *Kanaan Pi Djanm*



Source : *Le Nouvelliste*, 2018.

Enfin, le sous-programme de santé communautaire est focalisé sur l'aide aux mères et aux enfants du bidonville, l'accès aux premiers soins, l'administration de vaccins et le déploiement de campagnes de sensibilisation (Fonds Européen de Développement, 2018).

Finalement, ce second régime de gouvernance caractérise une présence des acteurs humanitaires et de l'État plus affirmée à la suite d'actions ponctuelles des ONG J/P HRO et TECHO initialement présentes dans le premier régime de gouvernance cananéen. L'ensemble de ces sous-programmes fait l'objet d'une planification méthodique dont l'objectif est de consolider les initiatives prises par les habitants et habitantes de Canaan par une méthode d'urbanisme participatif et, concurremment, d'optimiser leur structure de gouvernance locale.

CHAPITRE II

PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre présente en premier lieu le problème qui nous a guidés dans le choix de l'objet d'étude de notre recherche. En second lieu, nous définissons le sens, les assises et la portée de notre problématique. Par la suite, ce chapitre établit la pertinence scientifique et sociétale et la géographicit  de l'approche promulgu e de cette recherche. Ce chapitre aborde finalement la construction de notre cadre conceptuel. Nous exposons les principales dimensions de nos concepts et processus cl s retenues ainsi que les variables et les indicateurs pour mener   bien l'analyse du ph nom ne de restructuration organisationnelle du bidonville de Canaan.

2.1 Probl me   l' tude

Le premier chapitre de notre m moire met en lumi re les enjeux sociopolitiques, socio- conomiques, environnementaux et d mographiques qui plongent le pays dans une crise globale. Cette partie r v le en quoi les ONG et agences internationales se sont impos es progressivement comme un  l ment de solution fondamental aux multiples dysfonctionnements du gouvernement ha tien. Elle pr sente aussi l' mergence du bidonville de Canaan et la restructuration de son syst me de gouvernance locale, qui pr valait de 2010   2015. L'arriv e d'une multitude d'acteurs priv s et associatifs sur le territoire red finit le r le de la communaut  canan enne dans la gestion et la planification de son territoire, ce qui aboutit   la mise en place d'un second r gime de gouvernance entre 2015 et 2018 par l'instauration du programme *Kanaan Pi Djanm*.

Le probl me de recherche auquel s'int resse notre m moire r side dans l'actuel manque de connaissances sur l'application de la m thode participative de ce consortium d'acteurs externes et dans les difficult s de compr hension du

phénomène de restructuration organisationnelle du bidonville de Canaan. Dans un contexte d'urgence humanitaire, l'application d'une méthode d'intervention participative suscite des interrogations quant à sa capacité à restructurer le territoire par l'hétérarchisation et la collaboration entre les parties prenantes (Trudelle, 2020).

De plus, le délaissement du gouvernement haïtien et des autorités locales dans la production d'infrastructures et de services de base à Canaan lors du régime de gouvernance 2010-15 (Petter *et al.*, 2020) remet en question le rôle et les compétences que les ONG et agences internationales se donnent afin d'aménager ce bidonville. L'étude des transformations socio-spatiales et sociopolitiques qui s'ensuivent et l'analyse des méthodes d'intervention des ONG et agences internationales sur le territoire cananéen nous permettent de dégager les principaux enjeux de gouvernance inhérents à l'omniprésence des acteurs du secteur dit humanitaire en Haïti.

Ce faisant, les modalités d'action et les rapports de force immanents aux processus décisionnels territoriaux constituent un élément clé pour comprendre l'évolution du système de gouvernance locale à Canaan. La formation de nouvelles relations, que ce soient des relations de coopération ou des relations de pouvoir, de même que le partage de nouvelles informations entre acteurs et actrices transforment les rapports au territoire et le mode de gouvernance qui était en place à Canaan entre 2010 et 2015 (Fonds Européen de Développement, 2018).

Plus spécifiquement, nous travaillons sur l'hybridation des règles qui semble avoir cours suite à l'instauration de structures de coopération permanentes et à la création de partenariats entre acteurs internationaux et gouvernementaux. Nous étudions en quoi l'intégration de nouveaux acteurs et actrices politiques, sociaux et économiques aux processus décisionnels territoriaux redéfinit le rôle de la participation citoyenne dans les prises de décisions pour restructurer le territoire cananéen.

L'objectif général de notre recherche est d'expliquer les effets de la mise en place de modes de gouvernance exogènes à la structure organisationnelle qui avait été préalablement établie par la communauté cananéenne entre 2010 et 2015.

2.2 Pertinence géographique et géographicit  de l'approche promulgu e

Notre recherche analyse la fa on dont est reconstruite la g ographicit ¹⁸ du lien sociopolitique   Canaan en cherchant   comprendre l' volution des relations entre des acteurs et actrices d' chelles et de natures diff rentes et leur influence respective sur la structure organisationnelle du territoire. L'implantation d'un nouveau r seau d'acteurs et d'actrices et l' mergence de nouveaux flux (Leloup *et al.*, 2005) restructure la dynamique socio-territoriale canan enne (Fonds Europ en de D veloppement, 2018).

En ce sens, la pertinence g ographique de notre recherche r side dans l' tude des interactions et de l'imbrication des  chelles g ographiques qui composent cette dynamique socio-territoriale. De ce fait, un regard critique dans une perspective interscalaire, de l' chelle locale de Canaan   l' chelle globale des ONG et agences internationales favorisent l'explication des rapports syst miques in galitaires qui sont   reconstituer.

De plus, l'impact territorial des processus d cisionnels est un sujet encore peu explor  en g ographie, notamment dans le secteur dit humanitaire. L' laboration de r flexions novatrices sur l'imbrication des  chelles auxquelles sont prises les d cisions en contexte humanitaire permettrait de mieux analyser les rapports de

¹⁸ La g ographicit  peut  tre d finie comme « une relation concr te et affective qui se noue entre l'homme et la terre, « une g ographicit  de l'homme comme mode de son existence et de son destin » (Dardel, 1990 : 2). » (Besse, 2009 : 289).

force intrinsèques aux processus décisionnels territoriaux, éléments consubstantiels à l'organisation du territoire.

2.3 Cadre conceptuel et opérationnalisation des questions de recherche

Tout d'abord, nous créons notre propre grille d'analyse par l'élaboration d'un cadre conceptuel spécifique à notre sujet d'étude, c'est-à-dire sans adopter un cadre théorique. Comme mentionné précédemment dans ce mémoire, les apports théoriques sur la gouvernance et l'impact territorial des processus décisionnels en milieu humanitaire sont peu développés en géographie. De ce fait, comme nous le démontrons plus tard dans la partie 3.7, nous faisons de la théorie locale ancrée, ou théorisation enracinée. À travers l'étude des données recueillies sur le bidonville de Canaan, l'objectif de notre recherche est de générer un modèle théorique défini par Aron (1967) comme :

un système hypothético-déductif constitué par un ensemble de propositions, dont les termes sont rigoureusement définis, élaborés à partir d'une conceptualisation de la réalité perçue ou observée (Aron, 1967 : 186).

L'élaboration de ce modèle porte sur la formulation d'une théorie explicative des phénomènes sociaux comme l'expliquent Fortin et Gagnon (2016) :

L'utilisation de la théorisation enracinée est tout indiquée pour concevoir une théorie de moyenne portée (*middle range theory*) permettant d'expliquer, à partir de données empiriques, un processus complexe et en pleine évolution. Le but du processus est d'élaborer une conceptualisation ou une théorie qui explique un type de comportement (Fortin et Gagnon, 2016 : 42).

Ainsi, cette recherche a pour but de théoriser la formation d'un système de gouvernance internationalisée en Haïti. Par conséquent, nous choisissons de ne pas avoir de cadre théorique spécifique, que nous jugeons trop normatif.

Par ailleurs, afin de mieux représenter l'opérationnalisation de notre cadre conceptuel nous élaborons une représentation schématique de celui-ci :

Tableau 2.1 : Représentation schématique du cadre conceptuel

Concepts/processus-clés	Variables	Indicateurs
Gouvernance	Acteurs et actrices (indépendante)	Type (ordinal)
		Nombre (numérique)
		Rôle (nominal)
	Relations de pouvoir (dépendante)	Sens de la dynamique (<i>top-down, bottom-up, ...</i>) (nominale)
		Intérêts (nominale)
		Objectifs (nominale)
Participation citoyenne	Acteurs et actrices (indépendante)	Sexe (nominale)
		Âge (numérique)
		Lieux de résidence (ordinaire)
	Caractéristiques du processus participatif (dépendante)	Période d'intégration au processus participatif (ordinaire)
		Fréquence des ateliers participatifs (nominale)
		Durée des processus participatifs (numérique)
Influence des structures de coopération (dépendante)	Rôle des OCB (nominale)	
	Localisation des ateliers participatifs (nominale)	

Exclusion sociopolitique	Coordination (indépendante)	Rôle des nouvelles structures de coopération (nominale)
		Adaptation des méthodes de travail (nominale)
		Partage du pouvoir décisionnel (nominale)
		Degré de conflictualité (ordinaire)
Désappropriation locale	Désappropriation matérielle (indépendante)	Délimitation géo-administrative du territoire (nominale)
		Usage du territoire (nominale)
		Besoins d'infrastructures et de services de base de la communauté cananéenne (nominale)
	Désappropriation idéale (dépendante)	Partage de l'information (nominale)
		Partage des outils et techniques (nominale)
		Répartition des tâches (nominale)
Déterritorialisation	Décision territoriale (dépendante)	Espace d'intervention (nominale)
		Espace des conséquences (nominale)
		Espace des acteurs et actrices (nominale)
	Échelle (indépendante)	Locale (ordinaire)
		Municipale (ordinaire)
		Nationale (ordinaire)
		Supranationale (ordinaire)

Source : Maxime Raulet, 2021.

2.4 Question et hypothèse principale de recherche

À la lumière de ces divers éléments de réflexions, notre question de recherche principale pose ainsi : en quoi l'arrivée d'acteurs de coopération externe à Canaan en 2015 transforme-t-elle le système de gouvernance locale ?

Comme hypothèse principale, nous postulons que l'arrivée d'organismes de coopération externe à Canaan en 2015 engendre un processus organisationnel de désappropriation locale des prises de décisions dans l'aménagement du territoire en déstructurant le système de gouvernance locale qui prévalait à Canaan de 2010 à 2015.

Cette désappropriation locale est provoquée par de fortes mutations organisationnelles et par une exclusion sociopolitique de la communauté cananéenne. Les organisations internationales s'approprient en effet l'aménagement du bidonville en diminuant l'implication citoyenne et en évinçant le gouvernement haïtien et les autorités locales des processus décisionnels. Ainsi, nous supposons que le nouveau mode de gouvernance instauré par ces acteurs externes accentue la dépendance de la population envers la communauté internationale au lieu de renforcer ses capacités d'auto-développement et d'assister le gouvernement et les autorités locales dans la planification et la gestion de leur territoire.

Afin de tester cette hypothèse, nous utilisons le concept clé de gouvernance qui permet d'analyser le rôle déterminant des relations entre l'État, les ONG, les agences internationales, le secteur public, le secteur privé et la société civile locale dans les processus décisionnels et leurs influences respectives dans la restructuration du système de gouvernance locale de Canaan. Ce concept est choisi car il s'intéresse aux mécanismes de coordination entre les acteurs et actrices, entre

groupes sociaux, pour développer des projets communs dans des environnements fragmentés, incertains, tels que le bidonville de Canaan (Bo, 2000).

2.4.1 Opérationnalisation de la question principale de recherche

2.4.1.1 Gouvernance : définitions, variables et indicateurs

Le concept de gouvernance est, en fait, ce que nous pourrions appeler notre méta-concept. Il en est ainsi car il guide l'ensemble de nos réflexions et est mis en relation avec les différents concepts et processus clés présents dans nos questions et hypothèses secondaires. Pesqueux (2020) définit la gouvernance comme une :

régulation du pouvoir politique et elle repose sur l'analyse des relations et des systèmes de règles pour prendre en compte la multiplicité des points de vue dans les processus de décision. Elle invite donc à porter attention à la diversité des interactions à l'œuvre au sein de la société civile au regard des préoccupations des acteurs organisés (Pesqueux, 2020 : 5).

Nous voulons, par son truchement, mettre en lumière le rôle déterminant des relations entre acteurs et actrices dans les processus décisionnels et leurs influences dans le renouvellement du système de gouvernance cananéen. Toute évolution d'un système de gouvernance peut être perçue comme une « reconfiguration de l'action publique, l'émergence de nouveaux modes d'intervention et la transformation de modalités de l'action publique (Holec et Brunet-Jolivald, 2000) » (Leloup *et al.*, 2005 : 325). L'absence des autorités locales et gouvernementales à Canaan (Rivière, 2019) met en évidence un type de gouvernance où il est « possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'État » (Stoker, 1998 : 20) et où donc la gouvernance conditionne un pouvoir organisé en « marge des pouvoirs publics » (Brunelle, 2010 : 181). Le schème du deuxième régime de gouvernance du bidonville de Canaan inclut les acteurs et actrices communautaires, associatifs,

publics et privés. À cet effet, notre étude est concentrée spécifiquement sur « l'emboîtement des diverses échelles de décision, la nécessaire coordination locale/globale et l'hybridation des règles qui en résulte » (Leloup *et al.*, 2005 : 327). Par son entremise, nous réfléchissons sur l'évolution de la participation citoyenne dans le cadre de ces nouvelles reconfigurations sociopolitiques du territoire. Et pour y parvenir, notre étude utilise la définition qu'en propose Brunelle (2010), qui dévoile l'émergence d'un « citoyen-acteur » (Flores et Jarrot, 2016 : 42) dans les processus décisionnels.

Ainsi, si la gouvernance marque la prépondérance des acteurs transnationaux dans la vie politique nationale, ainsi que la technocratisation des politiques publiques, cette notion peut impliquer également la volonté d'une plus grande participation des citoyens aux processus d'adoption des politiques publiques (Brunelle, 2010 : 180).

Pour nous, la gouvernance est donc le produit d'un réseau, qui définit les relations entre acteurs et actrices, et de flux, qui détermine, par les informations partagées entre acteurs et actrices, l'objectif d'une stratégie commune dont la viabilité repose sur une proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle (Leloup *et al.*, 2005).

Afin de mener à bien notre analyse, nous ciblons deux variables pour dégager de ce concept-clé et de notre terrain d'étude des éléments de réflexions pertinents. La première variable est la variable « acteurs et actrices ». Elle est mesurée à l'aide de trois indicateurs : le type, qui renvoie au secteur d'appartenance des acteurs et actrices pouvant être les secteurs publics, privés, associatifs ou communautaires le nombre d'acteurs et actrices, et le rôle de ces acteurs et actrices. Cette première variable nous permet de connaître le profil des acteurs et actrices impliqués dans la restructuration du bidonville de Canaan et d'établir plus précisément le système de gouvernance cananéen.

La seconde variable est la variable « relations de pouvoir ». Elle est mesurée à l'aide de trois indicateurs : le sens de la dynamique des prises de décision, qui détermine la présence ou non de relations hétérarchiques, les intérêts de chaque acteur et actrice à participer aux prises de décisions territoriales, puis les objectifs des acteurs et actrices qui informent sur leur volonté à partager le pouvoir décisionnel. Cette deuxième variable facilite la compréhension de l'influence de la nature des acteurs et actrices sur les prises de décisions dans l'aménagement du territoire cananéen afin de caractériser les rapports de force inhérents au schème du second régime de gouvernance à Canaan.

2.5 Première question et hypothèse secondaire de recherche

Les principes réflexifs élaborés dans l'hypothèse principale sont interrogés par deux questions secondaires qui comparent les originalités et spécificités des deux régimes de gouvernance cananéens et cherchent ainsi à expliciter les enjeux sociopolitiques et socio-spatiales que révèle la restructuration organisationnelle du bidonville de Canaan. Ce faisant, les questions secondaires orientent notre recherche sur la mise en place de la méthode d'intervention participative par les ONG et agences internationales et sur le rôle des nouvelles structures de coopérations instaurées en 2015 pour mobiliser la communauté cananéenne dans la gestion et la planification de son territoire.

Ainsi, la première question secondaire analyse en quoi l'approche communautaire adoptée par la coalition d'acteurs de coopération externe en 2015 remet-elle en question la participation de la société civile locale dans les processus décisionnels territoriaux ?

Comme première hypothèse secondaire, nous postulons que lorsque cette participation communautaire est menée par une coalition d'acteurs de coopération

externe, elle demeure rhétorique puisque, en l'absence d'un langage commun et en vertu d'une intégration partielle, la société locale devient bénéficiaire et non participante active.

La participation citoyenne constitue ici un outil de légitimation politique des ONG et agences internationales dans l'aménagement du bidonville de Canaan. La méthode d'intervention participative des agences internationales et des ONG caractérise des relations de pouvoir asymétriques au sein des processus décisionnels. C'est pourquoi le concept clé de participation citoyenne et le processus clé d'exclusion sociopolitique sont mobilisés dans le but de mieux comprendre le rôle des acteurs et actrices locaux dans les processus décisionnels territoriaux. Ce faisant, nous questionnons le type et le degré de participation ainsi que l'influence et le mode de gestion des ateliers participatifs mis en place dans le cadre du programme *Kanaan Pi Djanm*.

2.5.1 Opérationnalisation de la première question secondaire de recherche

2.5.1.1 Participation citoyenne : définitions, variables et indicateurs

Le second concept-clé de notre hypothèse secondaire I est la participation citoyenne. L'objectif d'une participation citoyenne en aménagement du territoire est d'assurer une cohérence dans la planification et la gestion d'un projet ou d'un programme commun. La complexité des relations d'interdépendance et de la connaissance du contexte local illustre la nécessité d'instituer une gouvernance en coordination avec la société civile locale (Flores et Jarrot, 2016). La participation citoyenne est ici entendue comme la participation active et l'intégration de la communauté cananéenne aux processus décisionnels.

Afin de définir ce concept, nous retenons la définition de Arnstein (1969) car elle porte sur les effets provoqués par l'intégration ou l'exclusion des citoyens et citoyennes dans les dispositifs économique et politique :

citizen participation is a categorical term for citizen power. It is the redistribution of power that enables the have-not citizens, presently excluded from the political and economic processes, to be deliberately included in the future. It is the strategy by which the have-nots join in determining how information is shared, goals and policies are set, tax resources are allocated, programs are operated, and benefits like contracts and patronage are parceled out. In short, it is the means by which they can induce significant social reform which enables them to share in the benefits of the affluent society (Arnstein, 1969 : 216).

Par son intermédiaire, nous interrogeons l'approche participative¹⁹ adoptée dans le cadre du programme de restructuration *Kanaan Pi Djamn* et, par extension, la capacité d'agir de la communauté cananéenne dans l'élaboration de nouvelles politiques publiques. De plus, la participation citoyenne peut revêtir diverses formes et intervenir à différents moments de l'élaboration du processus décisionnel, de la reconnaissance du problème (*Problem finding*) à sa résolution (*Problem solving*) (Joerin *et al.*, 2001). Nous choisissons le concept de participation citoyenne car il englobe l'intégration des citoyens et citoyennes au processus participatif de décision²⁰ et interpelle aussi sur la manière dont l'approche participative est concrétisée.

Nous analysons la participation citoyenne à l'aide des variables « acteurs et actrices » et « caractéristiques du processus participatif ». Les indicateurs de la première variable sont le sexe, qui correspond à l'identité de genre selon laquelle la

¹⁹ Dans le cadre d'une action humanitaire, Leguenic (2001 : 1) définit l'approche participative comme « la volonté d'accéder à un processus de transformation sociale du point de vue écologique et économique ; la manière de la concrétiser doit, par conséquent, être adaptée au contexte local ».

²⁰ Le processus participatif constitue « l'ensemble des dispositifs visant à conduire à la prise de décision ou à favoriser la mise en œuvre efficace d'une décision » (Trudelle, 2020 : 27)

personne se définit, l'âge des acteurs et actrices présents aux ateliers participatifs, puis le lieu de résidence de ces mêmes acteurs et actrices. L'analyse de cette première variable dresse un profil précis de la population qui a intégré le processus participatif. Nous pouvons ainsi évaluer la représentativité socio-spatiale de la population ayant pris part au processus participatif de décision.

La variable « caractéristiques du processus participatif » est mesurée à l'aide des indicateurs : période d'intégration au processus participatif, qui évoque à quelle période temporelle les divers acteurs et actrices ont pris part au processus participatif, fréquence des ateliers participatifs, où nous dénombrons le nombre d'ateliers participatifs mis en place par les acteurs de coopération externe, puis durée du processus participatif, où nous précisons la dispersion des ateliers participatifs à travers le temps et leur durée respective. Cette deuxième variable évalue le degré de participation ou de non-participation de la société civile locale au projet de restructuration du bidonville. De plus, la participation citoyenne peut être évaluée selon « le sens de la dynamique qui soutient cette participation » (Feneuil, 2015 : 13). Ainsi, pareille analyse de cette participation permet de définir s'il y a une réelle volonté de la part des ONG et agences internationales de partager le pouvoir décisionnel.

2.5.1.2 Exclusion sociopolitique : définitions, variables et indicateurs

À notre connaissance, le concept d'exclusion sociopolitique est peu utilisé dans la littérature scientifique. Selon Grenier et Guberman, ce concept est une sous-catégorie du concept « d'exclusion sociale » (2008 : 118). Nous retrouvons cette même conception chez Billette et Lavoie où l'exclusion sociale est définie comme :

un processus de non-reconnaissance et de privation de droits et de ressources, à l'encontre de certains segments de la population, qui se réalise à travers des rapports de force entre groupes aux visions et aux intérêts divergents. Ces processus mènent à des inégalités et, éventuellement, à une mise à l'écart dans sept dimensions de la vie en société : 1) l'exclusion symbolique, 2) l'exclusion identitaire, 3) l'exclusion sociopolitique, 4) l'exclusion institutionnelle, 5) l'exclusion économique, 6) l'exclusion des liens sociaux significatifs et 7) l'exclusion territoriale (2010 : 5).

Plus loin dans le même ouvrage, Billette et Lavoie définissent l'exclusion sociopolitique :

[L'exclusion sociopolitique] se caractérise par des barrières à la participation civique et politique ainsi que par une absence ou des difficultés d'accès aux espaces de participation citoyenne et d'influence auprès des instances décisionnelles et politiques. [Elle] s'illustre par une absence de pouvoir collectif et de poids politique. C'est une exclusion du politique et des politiques qui en découlent (2010 : 8).

Nous retenons cette définition car elle met en relation la participation et les processus décisionnels présents dans notre hypothèse secondaire I. En effet, nous postulons que la population cananéenne est exclue de la sphère politique, les acteurs externes ayant désapproprié la population de sa citoyenneté politique.

Nous étudions le processus clé d'exclusion sociopolitique par le biais de deux variables. La première variable est la variable « coordination ». Dans le secteur humanitaire, la coordination peut être définie comme :

(1) strategic planning; (2) gathering data and managing information; (3) mobilizing resources and assuring accountability; (4) orchestrating a functional division of labor in the field; (5) negotiating and maintaining a serviceable framework with host political authorities; and (6) providing leadership (Minear, 2002: 20).

La coordination est donc une activité multifonctionnelle qui amène à « créer de nouveaux lieux de concertation, de nouvelles techniques d'action et de décision, de nouveaux processus » (Leloup *et al.*, 2005 : 327). Nous étudions cette variable à l'aide de trois indicateurs : l'adaptation des méthodes de travail, indicateur par lequel nous cherchons à vérifier si des formations ou des outils adaptés au contexte local ont été mis en place par les acteurs de coopération externe afin d'intégrer la communauté cananéenne aux ateliers participatifs ; le partage du pouvoir décisionnel évalue la prise de parole de la population cananéenne dans les ateliers participatifs en comparaison avec les autres types d'acteurs ; le degré de conflictualité aura pour objectif d'examiner si la mise en place des nouveaux processus décisionnels par les ONG et agences internationales a engendré des conflits et/ou a rendu plus difficile la prise de décision dans l'élaboration de nouvelles politiques publiques. Cette première variable nous permet de comprendre si un processus de coordination est établi entre les acteurs externes et les acteurs locaux, et comment les citoyens et les citoyennes de Canaan ont perçu le renouvellement de la prise de décisions dans la gestion et la planification de leur territoire.

La seconde variable est l'« influence des structures de coopération ». Comme mentionné dans la section 1.3.1.2, des centres de ressources communautaires (CRC) et des tables de quartier ont été instaurés dans le cadre du programme *Kanaan Pi Djanm* (Fonds Européen de Développement, 2018). Nous interrogeons ainsi les structures préétablies par la communauté cananéenne à l'aide de l'indicateur rôle des organisations communautaires de bases (OCB). Nous dégageons par son entremise l'influence de ces structures dans l'aménagement et la gestion du bidonville de Canaan à partir de 2015. Nous questionnons de la même manière le rôle des centres de ressources communautaires et les tables de quartier. Enfin, l'indicateur de la localisation des ateliers participatifs cherche à déterminer si tous les ateliers participatifs ont eu lieu sur le territoire de Canaan ou si certains ont été organisés au sein des sièges sociaux des ONG et agences internationales. L'étude de cette seconde variable nous renseigne sur la présence ou non d'un processus de

marginalisation socio-spatiale de la communauté cananéenne par son exclusion sociopolitique.

2.6 Deuxième question et hypothèse secondaire de recherche

2.6.1 Opérationnalisation de la deuxième question secondaire de recherche

La deuxième question secondaire cherche à expliquer en quoi l'implantation de nouveaux espaces de coordination par les ONG et agences internationales influence sur les prises de décisions politiques dans l'aménagement du territoire de Canaan ?

Notre hypothèse secondaire II postule que les tables de quartier et les centres de ressources communautaires (CRC) favorisent une déterritorialisation des prises de décisions politiques au profit d'entités supra-étatiques.

Ces espaces de coordination renforcent en effet le pouvoir décisionnel des ONG et des agences internationales dans l'aménagement du territoire à Canaan au détriment des autorités locales et gouvernementales haïtiennes. Il en est ainsi car nous supposons que les ONG et agences internationales font abstraction des espaces de coordination qui existent déjà à l'intérieur du bidonville : les organisations communautaires de base (OCB). La création des tables de quartiers et des CRC affaiblit donc le rôle des OCB et, concurremment, celui des citoyens et citoyennes.

Les processus clés retenus pour analyser ces éléments sont ceux de désappropriation locale et de déterritorialisation. Ce faisant, nous questionnons la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle des acteurs et actrices présents à

Canaan ainsi que l'influence de partenariat et de structures de coopération permanentes comme liens entre les diverses échelles de décisions.

2.6.1.1 Désappropriation locale : définitions, variables et indicateurs

Le concept de désappropriation locale aide à l'examen du postulat de notre deuxième hypothèse secondaire. À notre connaissance, ce concept est peu utilisé dans les écrits scientifiques contrairement au concept d'appropriation locale. Par conséquent, de façon à préciser ce concept, nous nous basons sur la définition d'appropriation locale développée par Pouligny (2009) afin de construire une définition du concept de désappropriation locale applicable aux réalités du secteur humanitaire.

'Local ownership' also refers to the actual capacities of political, social and community actors in a particular country to set and take responsibility for the aid agenda. This concern acknowledges the existence of a strong asymmetry between international and local actors and the necessity to remedy it. Therefore, local actors need to develop their capacity to influence substantially not only the management of humanitarian aid, but more broadly the conception, design, implementation, and review of humanitarian responses to crises. On their side, international actors are responsible for supporting the progressive development of these capacities in a constructive dialogical exchange with local actors (Pouligny, 2009 : 8).

Cette définition a été choisie car elle s'inscrit parfaitement dans le contexte d'urgence humanitaire spécifique à notre recherche et permet une analyse des rapports de pouvoirs entre acteurs internationaux et locaux. Ainsi, dans un effort de « spécification conceptuelle » (Tremblay, 1968 : 61), nous définissons le processus clé de désappropriation locale comme l'incapacité à transformer des rapports verticaux entre acteurs locaux et acteurs internationaux en rapports horizontaux.

Cette définition repose sur la construction de rapports asymétriques et une approche *top-down*²¹ des prises de décisions dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des réponses humanitaires. Elle cherche ainsi à exprimer des inégalités en termes de capacités techniques et politiques, d'aménagement du territoire et de participation au programme d'aide au développement entre les acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Afin d'accentuer les difficultés de participation des communautés aux programmes à vocation humanitaire Grünewald (2005) souligne que :

les références réelles à la participation dans le monde humanitaire sont plutôt rares. D'une part, le concept de « participation » porte en lui de nombreuses connotations venant du « développement », ce qui le rend souvent « inaudible » pour les acteurs de l'urgence ; d'autre part, son application dans les contextes de conflits, de turbulence, de danger n'est ni simple, ni réaliste, ni même parfois réaliste avec les principes humanitaires (Grünewald, 2005 : 8).

De plus, Ripoll et Veschambre (2005) permettent de préciser notre définition de ce concept. Ils déterminent l'appropriation comme un outil conceptuel invitant à :

ne jamais perdre de vue les inégalités sociales et rapports de force ou de pouvoir qui traversent toute société, et plus encore à les mettre en relation, à les appréhender dans leurs dynamiques (Ripoll et Veschambre, 2005 : 1).

Ces auteurs dissocient le concept d'appropriation en deux parties distinctes : matérielle et idéale. À partir de cette conceptualisation, nous extrapolons les variables de « désappropriation matérielle » et de « désappropriation idéale ». Par ailleurs, rappelons que nous postulons (cf. section 2.6.1) dans notre recherche que la gestion et la planification du territoire par les acteurs internationaux engendrent un processus de désappropriation matérielle par un « contrôle de l'espace (et surtout

²¹ L'approche *top-down* caractérise un processus décisionnel dit « descendant » où la prise de décision provient des instances politico-institutionnelles (Feuneuil, 2015). À l'inverse, l'approche *bottom-up* caractérise un processus décisionnel dit « ascendant » où la prise de décision émane de la société civile.

de ses usages) » (Ripoll et Veschambre, 2005 : 5) organisé par « personnes interposées, qui, elles, ne sont pas nécessairement autonomes dans leurs rapports à l'espace. Il s'agit plutôt de pouvoir, de domination, exercé par des appareils ou institutions » (*Ibid.*) que nous identifions comme les ONG et les agences internationales présentes à Canaan. Cette première variable est mesurée à l'aide de la délimitation géo-administrative du territoire, où nous cherchons à analyser par quel processus les acteurs de coopération externe ont redéfini les limites physiques du territoire, de l'usage du territoire, où nous déterminons l'évolution de l'utilisation des ressources du territoire, puis des besoins d'infrastructures et de services de base de la communauté cananéenne par lesquels nous dégageons la concordance ou pas entre les projets de développement envisagés par la communauté internationale et les besoins exprimés par les habitants et habitantes de Canaan. Cette première variable aide à comprendre la transformation des rapports matériels qu'entretenaient les acteurs locaux avec leur territoire.

La seconde variable est la « désappropriation idéale ». Elle est évaluée par le partage de l'information, qui précise les moyens de communications et de transmissions d'informations entre acteurs locaux et acteurs internationaux afin de co-construire le territoire, par le partage des outils et techniques, qui spécifie les pratiques employées par les ONG et agences internationales en vue d'accroître les capacités d'auto-développement chez les citoyens et citoyennes de Canaan, et par la répartition des tâches, qui exprime l'importance donnée aux savoirs et connaissances locaux dans le projet de restructuration du bidonville. Cette variable nous permet de mieux comprendre le poids accordé aux connaissances locales dans l'aménagement du territoire et la prise en compte du sentiment d'appartenance au territoire que la communauté cananéenne avait développé avant l'arrivée des acteurs internationaux.

2.6.1.2 Déterritorialisation : définitions, variables et indicateurs

Le dernier processus clé de notre recherche, associé à notre hypothèse secondaire II est le processus de déterritorialisation. Plusieurs approches générales de la déterritorialisation peuvent être identifiées en fonction du rôle et de la nature que des acteurs et actrices prêtent à un territoire. Par exemple, au sens politique, le processus de déterritorialisation exprime l'affaiblissement des contrôles d'accessibilité imposés par des contraintes spatiales tels que les frontières internationales (Fortier, 2016). Au sens culturel, la déterritorialisation est déterminée par processus d'homogénéisation des pratiques culturelles à l'échelle globale dans une logique postcoloniale qui aboutit à une perte d'identité territoriale et culturelle (Comat, 2012). Enfin, la dimension sociale du processus de déterritorialisation réfère à un processus d'exclusion spatiale, à mesure que les inégalités sociales interdisent l'accès au territoire à une masse croissante de personnes (Haesbaert, 2001).

Dans notre étude, notre terrain de recherche n'est pas délimité comme un simple échelon spatio-administratif mais, au contraire, il s'impose comme « un construit social permanent, en constante appropriation » (Leloup *et al.*, 2005 : 326). En effet, le bidonville de Canaan appelle à une organisation particulière façonnée continuellement par des transformations sociale, politique, économique et culturelle. Cette approche considère le territoire comme élément consubstantiel aux rapports de pouvoirs et donne au processus de déterritorialisation un sens politique, social et culturel. Ainsi, nous optons pour la définition de Fortier (2016) qui définit la déterritorialisation comme :

un large spectre de problématiques liées à des transformations économiques, technologiques, politiques et culturelles déterminantes sur le plan de la spatialisation des pratiques. Dans ce contexte, son intérêt réside dans sa capacité à défier la notion réifiée d'espace, l'espace homogène et isotrope, sans histoire et sans aspérité, de la pensée moderne, et à mettre en lumière

une dynamique contemporaine capitale, celle de la recomposition des modalités d'inscription des pratiques donnant lieu à des formes socio-spatiales spécifiques (Fortier, 2016 : 19).

Notre deuxième hypothèse secondaire postule que le territoire est dominé par des réseaux d'acteurs à des échelles supra-étatiques qui affaiblissent l'identité territoriale cananéenne. La déterritorialisation peut donc informer notamment sur l'exclusion sociopolitique de la communauté cananéenne dans la gestion et la planification du territoire. Cette dernière se distingue de notre concept d'« exclusion sociopolitique » (cf. section 2.5.1.2) qui fait référence à une absence de poids politique des citoyens et citoyennes de Canaan dans les processus décisionnels. Elle analyse un autre volet inhérent à l'évincement des citoyens et citoyennes de Canaan qui est celui d'une exclusion du territoire par l'instauration de nouveaux espaces de coordination et la discréditation des OCB par la coalition de bailleurs de fonds.

Ce concept est en lien direct avec notre méta-concept de gouvernance, qui peut être vu comme un dispositif de la déterritorialisation et est défini comme :

mode de coordination et de gestion de l'action collective visant à intégrer à la construction et à l'opérationnalisation des politiques publiques les acteurs locaux dans des structures qui ne seraient plus hiérarchiques, mais délibérative [...] plutôt que d'être une alternative aux processus de déterritorialisation, comme on a tendance à le présenter, constitue un *révélateur*, voire l'un des *dispositifs* du processus de déterritorialisation compris comme crise du statut politico-institutionnel de la spatialité (Fortier, 2016 : 396).

Ce faisant, la première variable utilisée pour expliquer cette déterritorialisation, et donc son processus afférent, est la « décision territoriale ». Elle est mesurée à l'aide de trois indicateurs : l'espace d'intervention, qui explique l'emprise objective du projet de restructuration du bidonville de Canaan, l'espace des conséquences, qui permet de saisir les impacts réels ou supposés du projet, puis le territoire des acteurs et actrices, soit les lieux de résidence ou de siège social des acteurs et actrices ayant

un rôle au sein des processus décisionnels (Trudelle, 2020). Cette variable explore la redéfinition des échelles de prises de décisions et leurs influences dans le renouvellement du système de gouvernance cananéen.

La seconde variable est l'« échelle ». Nous analysons par son entremise les effets directs et indirects de la décision territoriale et ses effets occasionnés sur l'environnement sociopolitique aux échelles locale, municipale, nationale et supranationale. De ce fait, nous pourrions étudier s'il y a une réelle coopération entre ces différents paliers de décisions et définir lequel de ces paliers est le plus impliqué dans la restructuration du système de gouvernance à Canaan.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce troisième chapitre présente la démarche méthodologique qui précise les méthodes employées afin de réaliser notre projet de recherche. À cet effet, nous expliquons le type de recherche, d'approche et de sources explorées ainsi que la structure de la preuve et les modes d'échantillonnage, de collecte, de traitement et d'analyse de données.

3.1 Type de recherche

Notre recherche est de type fondamental car elle a pour objectif de « produire de nouvelles connaissances, indépendamment des perspectives d'application immédiate dans des situations concrètes » (Fortin et Gagnon, 2016 : 19). C'est une recherche réflexive qui vise à mieux comprendre un phénomène dans sa complexité, soit la restructuration organisationnelle du bidonville de Canaan. Elle est caractérisée par un « effort de conceptualisation » (Tremblay, 1968 : 61).

Notre étude est une étude de vérification car elle tente de vérifier si les relations mises en lumière dans les hypothèses de recherche peuvent être confirmées ou infirmées. Notre démarche est déductive. En effet, nous testons les hypothèses formulées *a priori* en les confrontant à la réalité du terrain. L'objectif de l'étude est de parvenir à expliquer les effets de la transformation du mode de gouvernance locale du bidonville de Canaan.

3.2 Type d'approche

Notre recherche est de type structuré. Elle suit un processus systématique et ordonné de collecte de données basé sur « l'observation, la description et l'explication objectives des phénomènes » (Bédard, 2021 : 67). L'approche adoptée est corrélationnelle prédictive où l'objectif est de vérifier, « à l'aide d'hypothèses d'associations, des relations précises entre les variables sélectionnées » (Fortin et Gagnon, 2016 : 32). En effet, nous cherchons à vérifier la nature des relations entre notre méta-concept de gouvernance et les concepts de (1) participation citoyenne, (2) d'exclusion sociopolitique, (3) le processus de déterritorialisation, (4) le processus de désappropriation locale. Ainsi, ce type d'approche permet de sélectionner et d'analyser la force, le degré et le type de relations entre les variables (Fortin et Gagnon, 2016).

3.3 Type de sources explorées

Afin de construire les cadres théorique et opératoire de notre recherche, nous consultons trois types de sources.

D'une part, nous nous référons à des sources écrites. À titre d'exemple, les documents utilisés sont des rapports de recherche, comme celui financé par le Fonds Européen de Développement (2018) intitulé : *Perspectives de développement de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, horizon 2030*. Nous recourons aussi à des ouvrages scientifiques publiés par divers centres de recherche tels que ceux du groupe URD (Urgence, Réhabilitation, Développement), des articles qui proviennent des universités comme ceux du Centre de recherche et d'appui aux politiques urbaines (CRAPU) où des chercheurs de l'Université Quisqueya, Haïti, de l'Université de Paris 8 en France, de l'Université de Lausanne en Suisse et autres,

collaborent et font paraître des articles comme celui intitulé « De la citoyenneté active vers le développement de la ville durable : le cas de Canaan » (Verret *et al.*, 2016). L'étude de ces documents a pour but de consolider la validité interne de notre recherche qualitative. En effet, cette étude nous permet d'asseoir nos connaissances scientifiques sur le terrain d'étude et de questionner les réflexions établies par d'autres chercheurs. Elle approfondit l'avancement des connaissances sur notre sujet de recherche et assure sa pertinence scientifique. Des articles de presse du quotidien haïtien *Le Nouvelliste* sont aussi utilisés comme sources d'information d'appoint, et ce, afin de saisir certaines réalités de terrain qui pourraient nous échapper si nous ne nous basions que sur les premières sources d'information. D'autres documents proviennent de différentes ONG (Croix Rouge Haïtienne, *Habitat For Humanity*, *Global Communities*), et agences internationales, comme les documents d'urbanisme développés par UN-Habitat (2016). Tous ces documents nous informent sur la nature des relations entre les acteurs du secteur dit humanitaire et les autorités gouvernementales et locales et sur l'impact des acteurs humanitaires sur l'environnement sociopolitique cananéen.

D'autre part, nous consultons des sources non écrites. Ce sont des données qui proviennent d'entrevues réalisées avec les différents acteurs et actrices présents à Canaan entre 2010 et 2021. Ces entrevues complètent les informations et données, fondamentales, issues de sources écrites en vue d'identifier puis d'expliquer l'ensemble des facteurs qui exercent une influence sur le mode de gouvernance locale et la participation de la communauté cananéenne aux processus décisionnels territoriaux.

Enfin, des documents iconographiques tels que des cartes, des tableaux et des figures qui proviennent de sources statistiques comme ceux de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), de l'ONU, de la Croix Rouge, du PNUD, du BRGM ou encore de *Google Earth* aident à la représentation et à la compréhension de l'évolution structurelle du bidonville depuis sa formation en 2010.

3.4 Structure de la preuve

La stratégie de vérification adoptée est l'étude de cas. Dans notre recherche, elle consiste à faire état des changements provoqués par l'arrivée d'une coalition de bailleurs de fonds à Canaan en 2015 et de les analyser afin de découvrir comment cet événement a contribué au phénomène de restructuration organisationnelle du bidonville. En considérant diverses sources d'information, par l'observation documentaire et la réalisation d'entretien, la stratégie adoptée vise à étudier les interactions et les séquences d'actions des groupes sociaux par rapport à un problème particulier (Fortin et Gagnon, 2016). Dans notre étude, nous ne contrôlons aucune variable car notre recherche n'a aucun impact direct sur le phénomène à l'étude. L'objectif est alors d'analyser les interrelations qui pourraient exister entre ces variables. La structure de la preuve adoptée est descriptive car nous nous focalisons uniquement sur la situation du bidonville de Canaan entre 2010 et 2021. En effet, dans le but de renforcer la validité interne et externe de notre structure de la preuve, nous définissons un cadre spatio-temporel restreint.

Le terrain d'étude est le bidonville de Canaan, normé géo-administrativement par UN-Habitat (2016a). Ces limites sont choisies en référence à l'ultime DUP du 6 décembre 2012 qui inclut les territoires d'Onaville, Canaan, Jérusalem et Saint-Christophe/Village des pêcheurs. Ces frontières administratives représentent au mieux les limites de notre zone d'étude (cf. Carte 1.9), malgré la croissance urbaine exponentielle du bidonville.

Cette norme géo-administrative développée par UN-Habitat prend en compte le phénomène de bidonvilisation de la zone de Canaan et a ainsi défini un zonage précis, encore non reconnu par le gouvernement haïtien. Le cadre spatial retenu permet donc une analyse rigoureuse des dynamiques socio-territoriales.

Notre étude est concentrée sur la période qui s'étale entre 2010 à 2021. L'année de 2010 est l'année à laquelle est survenu le séisme, élément déclencheur de la formation du bidonville de Canaan et de l'émergence de son système de gouvernance locale. L'année 2021 marque la fin de notre période de collecte de données.

3.5 Mode d'échantillonnage

Notre mode d'échantillonnage est non-probabiliste car l'échantillon d'individus sélectionné pour l'étude est choisi par l'étudiant. Notre méthode d'échantillonnage est appelée : échantillonnage en boule de neige. Cette technique consiste à ajouter à un noyau d'individus premièrement contactés s'ils peuvent nous mettre en contact avec tous ceux et celles qui pourraient nous aider à réaliser notre recherche (Fortin et Gagnon, 2016). Nous procédons donc par contacts puisque nos premiers contacts nous donneront les noms d'autres contacts et ainsi de suite.

Notre recherche est articulée autour des relations entre des acteurs et actrices d'échelles et natures différentes et de leur influence dans la restructuration organisationnelle du bidonville de Canaan. La méthode d'échantillon par boule de neige dégage précisément le système des relations (Bédard, 2021) qui existe entre les différents groupes d'individus constitutifs du second régime de gouvernance à Canaan. Dans le cadre d'une recherche qualitative, elle permet de décrire une situation particulière, soit celle du bidonville de Canaan, sans viser à généraliser les résultats (Fortin et Gagnon, 2016).

Lors d'une action humanitaire, nous différencions deux types d'acteurs : les acteurs directs et les acteurs indirects (Leguenic, 2001). Les acteurs directs sont les

bénéficiaires de l'action humanitaire. Dans notre cas, ces derniers sont la communauté cananéenne, incluant les leaders communautaires. Les acteurs indirects sont les partenaires mobilisés par l'intervention humanitaire pour leur capacité d'action et/ou leur expertise.

L'échantillon ciblé par les entretiens est donc constitué d'une grande diversité d'acteurs et d'actrices : des acteurs publics (communauté cananéenne, autorités locales, autorités gouvernementales), privés (personnels d'entreprises SODADE et EVA qui sont des entreprises privées ayant collaboré avec la coalition de bailleurs de fonds dans le cadre du programme *Kanaan Pi Djanm*), et associatifs (acteurs du secteur dit humanitaire faisant partie des organismes suivants : ONU, CRH, CRA, USAID, *Global Communities*).

Dans ce contexte pandémique, nous interpellons en premier lieu les acteurs indirects car ce sont les personnes qui sont les plus accessibles par visioconférence. Le noyau d'individus qui nous permet d'entrer en relation avec les personnes présentes à Canaan entre 2010 et 2021 est constitué de deux individus : Bruno Lemarquis, représentant spécial adjoint au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti en 2021 et Anne-Marie Petter, architecte et doctorante à l'Université de Montréal qui mène des recherches sur la reconstruction communautaire en Haïti. Ces personnes clefs ont orienté l'étudiant vers des acteurs du secteur humanitaire ayant exercé des responsabilités dans l'organisation du processus participatif du programme *Kanaan Pi Djanm*, des membres d'institutions gouvernementales et des chercheurs universitaires locaux et internationaux. Ce second noyau d'acteurs indirects, suppléé par le premier, a permis de réaliser des entretiens avec des acteurs directs, soit des leaders communautaires, des notables de la communauté cananéenne et des membres des structures de coopérations permanentes des TDQ et des CRC.

3.6 Mode collecte de données

Le mode de collecte de données est effectué par deux moyens : l'observation documentaire et l'entretien.

L'observation documentaire analyse des informations factuelles des opinions et des conclusions scientifiques. Les sources d'information privilégiées aux fins de soutenir notre argumentation sont des textes législatifs, des documents officiels d'organismes internationaux reconnus et des travaux publiés dans des revues spécialisées. Des sources non officielles sont aussi consultées. Enfin, des sources statistiques permettent d'établir un profil général de la situation du bidonville de Canaan (cf. section 4.3). La période de consultation envisagée débute en 2010 et s'achève en 2022.

La stratégie employée pour la collecte de donnée est une stratégie intensive où nous recourons à des entretiens semi-directifs effectués auprès d'un échantillon de treize individus. La réalisation d'entretiens cerne les différentes perceptions et les logiques d'exécution des acteurs et actrices dans la restructuration urbaine de Canaan. Les personnes interrogées ont développé leur pensée librement mais les thèmes abordés sont restés limités à notre sujet d'étude. Le recrutement des personnes a été effectué par l'envoi de courriels et de messages WhatsApp personnalisés (voir Annexe C). L'étudiant s'est présenté, a décrit son projet de recherche et ses objectifs et a demandé aux personnes contactées si elles souhaitaient ou non participer à ce projet de recherche. Par la suite, l'étudiant a envoyé en pièce jointe le formulaire de consentement (voir Annexe B) qui a été préalablement validé par le Comité Éthique de la Recherche sur des êtres humains. Après remplissage de ce dernier par les participants et participantes, la collecte de données a pu être initiée.

L'étudiant a entrepris treize entrevues, deux avec des universitaires, une avec un acteur issu d'une institution gouvernementale, quatre avec la communauté cananéenne et six avec des acteurs humanitaires. Cette bonne représentativité des secteurs intervenant dans la restructuration organisationnelle de Canaan est un élément essentiel qui nous a permis d'analyser les relations entre les acteurs et actrices, leurs influences dans les processus décisionnels ainsi que leurs opinions sur le renouvellement du système de gouvernance locale à Canaan.

Nous avons effectué toutes nos entrevues par visioconférence et appels téléphoniques, à l'aide de Skype, Zoom, Microsoft Teams et WhatsApp. Les entretiens réalisés avec la communauté cananéenne ont duré en moyenne 45 minutes, la plus longue était de 1 heure et la plus courte de 30 minutes. Les entretiens avec les acteurs humanitaires et gouvernementaux ont duré en moyenne 1 heure. La plus longue était de 2 heures et la plus courte de 30 minutes. Les entrevues avec les acteurs du domaine universitaires ont duré en moyenne 1 heure. La plus courte a duré 30 minutes et la plus longue a duré 1 heure et 30 minutes.

Toutefois, certaines personnes interrogées ont précisé dans le formulaire de consentement qu'elles ne voulaient pas que leur entrevue soit enregistrée, ce qui a ajouté une difficulté supplémentaire à une retranscription précise de certains propos.

Par ailleurs, l'établissement d'une grille d'entrevues détaillée (voir Annexe A) a questionné les participants et participantes sur les thèmes généraux en lien avec les enjeux de gouvernance et de participation citoyenne pour comprendre l'évolution de la dynamique socio-territoriale cananéenne. Cette dernière nous a permis d'avoir une base de données solide et représentative malgré l'impossibilité de faire de l'observation directe.

En effet, la situation politique actuelle en Haïti est très instable. Elle est la conséquence de la crise institutionnelle qui frappe actuellement le pays, particulièrement intense depuis l'assassinat de l'ancien président haïtien Jovenel Moïse en juillet 2021. De violents mouvements d'insurrection éclatent à l'échelle nationale avec une fréquence des enlèvements accrue dans la capitale haïtienne. De ce fait, et en surcroît du contexte pandémique qui affecte la fréquence et les conditions des vols touristiques vers Haïti, nous sommes dans l'impossibilité d'effectuer un stage de terrain. Si ce stage avait été réalisable nous aurions alors envisagé une méthode de collecte de données par l'observation directe. Encadré par l'ONG *Habitat for Humanity*, qui travaille présentement sur la régularisation foncière à Canaan, nous aurions potentiellement pu observer de manière non-participante l'environnement dans lequel la restructuration du bidonville de Canaan a été orchestrée. Dès lors, il aurait été envisageable d'élaborer des entretiens semi-directifs supplémentaires avec celle-ci. La période d'observation aurait été de trois à quatre semaines. Ce stage de recherche aurait étayé notre interprétation et approfondi nos connaissances sur le sujet à l'étude.

3.7 Mode de traitement et analyse de données

Nous procédons à un traitement qualitatif des données recueillies. Certes, des données quantitatives statistiques sont mobilisées, cependant, elles ne constituent qu'un support à notre analyse du phénomène de restructuration organisationnelle de Canaan. Le mode de traitement de données employé est une description analytique qui vise à « traiter le contenu de données narratives de manière à en découvrir les thèmes saillants et les tendances qui s'en dégagent » (Fortin et Gagnon, 2016 : 366). Dans notre cas, l'intérêt de ce mode de traitement est de produire, à partir de données contextualisées et de la spécificité du terrain d'étude, un modèle de comportement développé de façon logico-déductive. Dans un contexte d'urgence humanitaire localisé dans un environnement urbain informel, l'objectif est ici de construire un modèle de réflexion qui porte sur le comportement

des ONG et agences internationales qui pourrait être étendu et testé dans d'autres enclaves informelles.

Nous adoptons une analyse qualitative car notre étude est orientée vers l'explication de phénomènes qui sont, par essence, non mesurables, soit l'étude des relations de pouvoir, des systèmes de valeurs et des perceptions. Cette méthode d'analyse a pour but de transcrire, coder et catégoriser les données issues des entretiens et de l'observation documentaire (Fortin et Gagnon, 2016). Dans un premier temps nous avons retranscrit l'ensemble des entrevues sous forme de verbatim pour avoir une vision des éléments de réponse prédominants des participants et participantes. Dans un second temps, l'ensemble de ces éléments ont été classifiés selon nos concepts-clés de gouvernance, de participation citoyenne, d'exclusion sociopolitique, de désappropriation locale et de déterritorialisation ce qui a permis de faire dialoguer la diversité des argumentaires. Ainsi, nous avons mis en lumière les divergences et les convergences des réflexions des acteurs et actrices interviewés pour construire une base de données solide.

Nous pratiquons une analyse de discours car nous nous incluons dans un courant de pensée selon lequel :

les dires et les écrits font état d'une connaissance du monde plutôt que de simplement contenir des informations à propos du monde vécu. Il faut mettre au jour cette organisation des discours pour être à même de saisir adéquatement le « contenu » de ce qui est dit ou écrit par une personne ou un groupe social. Le statut donné aux personnes et aux groupes n'est plus celui d'un réceptacle passif de contenu, mais d'êtres actifs organisant à travers leurs activités de connaissance, leur rapport au monde (Sabourin, 2003 : 9).

Ainsi, l'association de ces méthodes de documentation et d'entretien examine de manière formelle les codes et valeurs culturelles, des attitudes, et des types de raisonnements, inhérents aux discours des acteurs locaux, gouvernementaux et

humanitaires qui ont exercé une influence dans la restructuration organisationnelle de Canaan.

CHAPITRE IV

ARTICLE

« Évolution des dynamiques socio-territoriales dans le bidonville de Canaan en
Haïti »

Ce chapitre constitue un article scientifique qui a été soumis à la revue *Espaces et Société* et suit donc les directives éditoriales émises par celle-ci. Il vise à tester l'hypothèse principale de notre mémoire qui postule que l'arrivée d'organismes de coopération externe à Canaan en 2015 a engendré un processus organisationnel de désappropriation locale des prises de décisions dans l'aménagement du territoire en déstructurant le système de gouvernance locale qui prévalait à Canaan de 2010 à 2015 (cf. section 2.4). Il expose nos résultats de recherche en tentant d'expliquer les effets de la mise en place de modes de gouvernance exogènes à la structure organisationnelle cananéenne.

4.1 Introduction

À l'aube du 21^e siècle, l'exacerbation du système capitaliste libéral, résultat du processus de mondialisation, singularise le développement des sociétés modernes. Ce processus de mondialisation transforme l'organisation spatiale des relations diplomatiques et des échanges sociaux et fait émerger de nouveaux acteurs décisionnaires sur la scène politique. Les mutations socio-spatiales et socio-politiques intrinsèques à cette singularité révèlent de nouvelles structures organisationnelles du territoire dans le Nord et dans le Sud global. L'État francophone de Haïti, peuplé de 11,4 millions d'habitants et situé dans les Grandes Antilles, témoigne de cette évolution systémique. En effet, à la fin de la période dictatoriale duvaliériste des années 1990, le pays adopte un libéralisme de marché (Petter *et al.*, 2020) afin de réduire la dette externe accumulée auprès de grandes institutions financières internationales (IFI) comme le Fonds Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale (Gilbert, Sánchez Gutiérrez ; 2019).

De nombreuses réformes néolibérales sont alors élaborées par le gouvernement haïtien pour recevoir des aides de la communauté internationale. Cette reconfiguration de la structure politico-administrative du gouvernement haïtien amène à la déterritorialisation des prises de décisions en décentralisant les pouvoirs de l'État vers des échelles de décisions supranationales (Petter *et al.*, 2020). Le système de gouvernance haïtien évolue en un modèle corporatif et attribue des compétences en planification et gestion du territoire à des acteurs privés par la création de partenariats économiques (Fonds Européen de Développement, 2018).

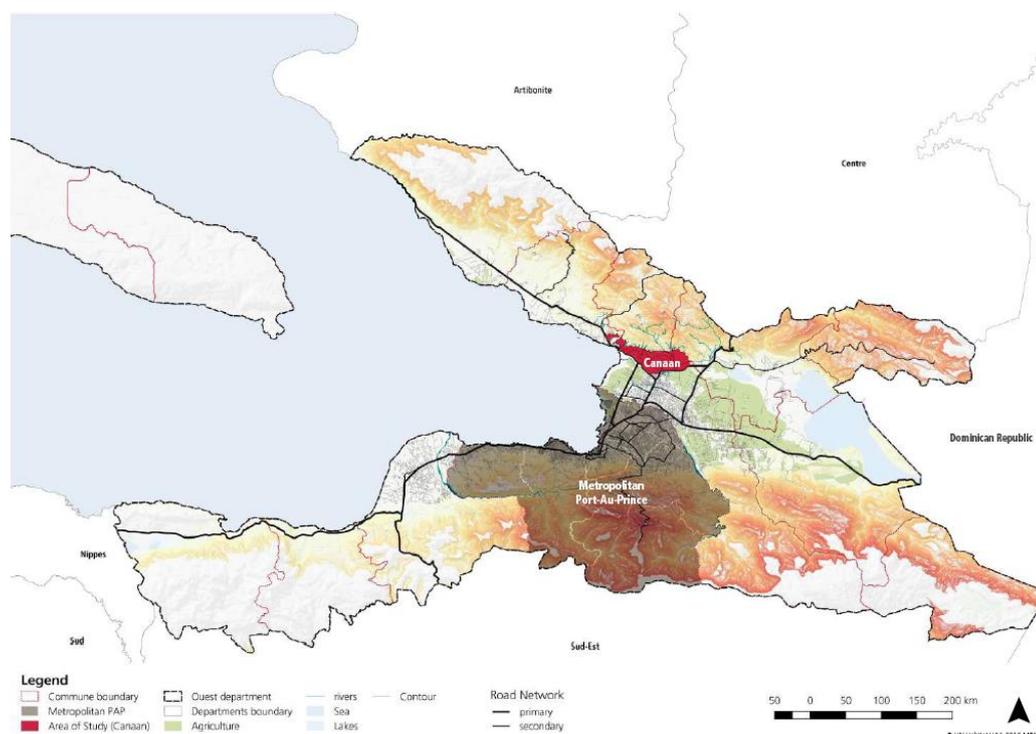
L'analyse de cette restructuration organisationnelle révèle des dysfonctionnements inhérents à la structure politico-institutionnelle de l'État, à son manque de ressources et à sa vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Haïti plonge ainsi dans une crise globale où de nouvelles inégalités socio-territoriales se manifestent.

Ce nouveau modèle de gouvernance renforce la macrocéphalie urbaine de la capitale, Port-au-Prince. Cette dernière concentre 36% de la population et 70% à 90% des institutions et grands agents socio-économiques (Fonds Européen de Développement, 2018). La croissance de l'espace urbain de Port-au-Prince provoque de fortes disparités socio-spatiales, socio-économiques et la précarité des logements révèlent un climat d'insécurité permanent et une informalité généralisée (Gilles, 2012). Le taux d'accroissement naturel des ménages élevé et un phénomène de migration rurale des populations à faibles revenus vers le territoire de la capitale accentuent la pression foncière, engendrent la dégradation des quartiers centraux et la multiplication de quartiers précaires dans les zones périphériques (Fonds Européen de Développement, 2018). Ce processus de bidonvilisation est exacerbé par les très grandes pertes de vies humaines et matérielles de toutes sortes occasionnées par le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010.

Cette catastrophe naturelle a causé la mort de plus de 230 000 personnes (CNRS, 2016) et a forcé le déplacement de plus de 1,5 million de personnes (Deprez et

Labattut, 2011). Suite à ce séisme, dans un effort de solidarité internationale, la présence des organismes internationaux s’est intensifiée sur le territoire haïtien. Le bidonville de Canaan en est un exemple parfait. Situé à 18 km au nord de la capitale haïtienne (cf. Carte 4.1), le zonage de ce territoire est redéfini en 2010 par l’État haïtien, en coordination avec des organismes de coopération externe afin d’accueillir environ 10 000 sinistrés (Corbet, 2014 ; UN-Habitat, 2018). De nombreux camps de réfugiés sont construits sur ce territoire par des agences internationales pour combler le déficit de logement et le problème posé par la surpopulation dans l’aire métropolitaine de Port-au-Prince (Gill *et al.*, 2020). En 2011, la gestion de Canaan est transférée à la municipalité de Croix-des-Bouquets (Corbet, 2014) pour qu’il devienne partie intégrante du district de cette dernière. Ce transfert met un terme à la construction de refuges et à l’assistance des organisations internationales sur le territoire de Canaan.

Carte 4.1 : Localisation de Canaan



Source : UN-Habitat, 2016a.

Depuis 2010, Canaan connaît un processus de bidonvilisation rapide et incontrôlé. Le non-engagement de l'État et des agences internationales dans l'aménagement du territoire et le manque d'investissements incident avant 2015 provoquent un phénomène de marginalisation socio-spatiale du territoire occupé par le bidonville. De plus, la méfiance de la communauté cananéenne croît jusqu'à évincer les autorités locales des processus décisionnels territoriaux (Rivière, 2019). En conséquence, un territoire auto-planifié et auto-construit par les citoyens et citoyennes de Canaan est formé avec un système de gouvernance locale (Fonds Européen de Développement, 2018 ; Petter, 2016). Le gouvernement haïtien estimait en 2013 que les 150 000 résidents de Canaan avaient investi plus de cent millions de dollars américains de fonds privés dans la consolidation, l'organisation et l'aménagement de leur quartier (Gill *et al.*, 2020).

L'institutionnalisation de ce premier régime de gouvernance locale est structurée par la formation d'organisations communautaires de base (OCB) (Verret *et al.*, 2016 ; Fonds Européen de Développement, 2018). Ces organisations indépendantes et informelles constituent l'autorité politique locale et sont dirigées par des leaders communautaires désignés tacitement par les citoyens et citoyennes de Canaan (Fonds Européen de Développement, 2018). Ils servent la communauté en gérant l'aménagement du territoire avec une approche de planification urbaine dite planification par quartiers, sa sécurité avec l'instauration de brigades de surveillance et la résolution de conflits sociaux. La gestion et la planification de Canaan sont ainsi contrôlées par plus de 200 OCB ayant chacune des responsabilités et un territoire d'action propres (Verret *et al.*, 2016). Elles sont soutenues par des acteurs et actrices issus d'une diversité de secteurs d'activités. Des acteurs du secteur commercial privé fournissent des services de base à la communauté tels que l'éducation et l'emploi. Les sphères religieuses locale et internationale assurent une cohésion sociale au sein de la communauté et constituent une source de financement pour améliorer l'aménagement du territoire

(Noël, 2012). Finalement, ce système de gouvernance permet l'élaboration de projets qui visent à résoudre des problèmes collectifs comme l'aménagement foncier, l'assainissement, la gestion de l'eau, le reboisement de certaines parcelles ou encore, la santé des populations (Fonds Européen de Développement, 2018 ; Noël, 2012).

Cependant, entre 2010 et 2015, la superficie du bidonville augmente de 0,4 km² à 22,6 km² (UN-Habitat, 2016a) et sa population passe de 10 000 à plus de 200 000 habitants (Petter *et al.*, 2020). L'accroissement démographique continu de Canaan provoque une demande de vivres, d'emplois et de logements que les ressources économiques et stratégiques du bidonville n'arrivent pas à fournir. L'absence de formalisation de statut juridique, de régimes de propriétés, de modalités d'occupation de la terre (UN-Habitat, 2013) intensifie le processus de bidonvilisation du territoire et exacerbe les problèmes dont souffre déjà la population. La densification du tissu urbain, la forte pression foncière et les carences en matière d'infrastructures et de services de base accroissent la vulnérabilité de la population. Des conflits surgissent en regard des processus d'aménagement territoriaux à cause du manque de coordination et de coopération entre les différents acteurs et actrices du bidonville (Fonds Européen de Développement, 2018).

C'est ainsi qu'en 2015, dans le but de freiner le phénomène de bidonvilisation à Canaan, le gouvernement haïtien sollicite la Croix Rouge Américaine (CRA) pour le soutenir dans la création d'un nouveau pôle urbain sur ce territoire. Cette même année, une coalition de bailleurs de fonds s'implante sur ce territoire et élabore un programme d'aide au développement, appelé *Kanaan Pi Djanm* (ce qui se traduit par : « Canaan plus fort »). L'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCBLP), organisme étatique chargé de la reconstruction post-catastrophe en Haïti, est l'organe de tutelle du programme. La CRA et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) sont les uniques bailleurs de fonds,

la Croix Rouge Haïtienne (CRH) collabore à l'élaboration du projet, UN-Habitat et Global Communities sont les exécutants, les entreprises SODADE et EVA sont désignées pour la construction des bâtiments et, enfin, la société civile locale participe en tant que principal bénéficiaire du projet (Fonds Européen de Développement, 2018 ; Petter *et al.*, 2017).

Prévu pour une durée de 35 mois (2015-2018), le programme vise à construire une zone urbaine plus résiliente et fonctionnelle (Fonds Européen de Développement, 2018). La méthode d'intervention des organismes de coopération externe sur le territoire promeut une planification territoriale participative basée sur une mobilisation communautaire (Petter *et al.*, 2020). L'intégration de nouveaux acteurs politiques, sociaux et économiques redéfinit le rôle de la participation citoyenne dans les prises de décisions politiques. Cette méthode d'intervention transforme socio-spatialement et socio-politiquement le premier régime de gouvernance cananéen.

L'émergence de cette nouvelle territorialité à Canaan interroge sur les modes de fonctionnement et de régulation du territoire qui doivent être abordés selon de nouveaux outils conceptuels, théoriques et pragmatiques (Laurin *et al.*, 2001).

L'objectif de notre recherche est d'expliquer les rapports systémiques développés par les interactions et l'imbrication des échelles de décisions qui constituent cette nouvelle dynamique socio-territoriale. Ce faisant, notre recherche tente de comprendre l'évolution du système de gouvernance locale à Canaan par l'analyse du renouvellement des modalités d'action et des rapports de pouvoir immanents aux processus décisionnels territoriaux qui se sont mis en place durant ces 35 mois. En s'interrogeant sur la mise en place de l'approche communautaire par les organisations non-gouvernementales (ONG) et les agences internationales pour restructurer le territoire cananéen, notre recherche vise à expliquer en quoi l'arrivée

d'acteurs de coopération externe à Canaan en 2015 a-t-elle transformé le système de gouvernance locale ?

Ainsi, c'est le concept de gouvernance qui guide l'ensemble de nos réflexions et qui permet d'analyser le rôle déterminant des relations entre l'État, les ONG, les agences internationales, le secteur public, le secteur privé et la société civile locale dans les processus décisionnels territoriaux et leurs influences dans la restructuration du système de gouvernance locale de Canaan. Pesqueux (2020) définit la gouvernance comme une :

régulation du pouvoir politique et elle repose sur l'analyse des relations et des systèmes de règles pour prendre en compte la multiplicité des points de vue dans les processus de décision. Elle invite donc à porter attention à la diversité des interactions à l'œuvre au sein de la société civile au regard des préoccupations des acteurs organisés (Pesqueux, 2020 : 5).

À travers le processus de gouvernance, nous réfléchissons à l'évolution de la participation citoyenne dans le cadre de ces nouvelles reconfigurations sociopolitiques du territoire. Pour y parvenir, notre recherche utilise la définition qu'en propose Brunelle (2010) qui a l'avantage de dévoiler l'émergence d'un « citoyen-acteur » (Flores et Jarrot, 2016 : 42) dans les processus décisionnels.

Ainsi, si la gouvernance marque la prépondérance des acteurs transnationaux dans la vie politique nationale, ainsi que la technocratisation des politiques publiques, cette notion peut impliquer également la volonté d'une plus grande participation des citoyens aux processus d'adoption des politiques publiques (Brunelle, 2010 : 180).

Pour nous, la gouvernance est ainsi le produit d'un réseau, qui définit les relations entre acteurs et actrices, et de flux, qui déterminent par les informations partagées entre acteurs et actrices dans l'objectif d'une stratégie commune dont la viabilité repose sur une proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle (Leloup *et al.*, 2005).

Pour rencontrer notre objectif de recherche, nous utilisons la méthode de l'étude de cas. Une étude de cas permet de faire état des changements provoqués par l'arrivée d'une coalition de bailleurs de fonds à Canaan en 2015 et de les analyser pour découvrir en quoi cet événement contribue au phénomène de restructuration organisationnelle de Canaan. Nous analysons diverses sources d'information par la réalisation d'entretiens semi-directifs. Ces entretiens ont été effectués auprès de 13 d'acteurs et d'actrices : des acteurs publics (communauté cananéenne, autorités locales, autorités gouvernementales) et associatifs (acteurs du secteur dit humanitaire faisant partie des organismes suivant : ONU, CRH, CRA, USAID, *Global Communities*). Ils ont permis d'étudier les spécificités et les originalités des interactions et des séquences d'actions des groupes sociaux (Fortin et Gagnon, 2016) par rapport à la mise en place de modes de gouvernance exogènes à la structure organisationnelle cananéenne.

Cet article est divisé en trois parties. En premier lieu, le rôle des espaces de coordination dans l'instauration du processus participatif par les acteurs de l'humanitaire et le déroulement de ce processus est abordé. L'objectif ici est de combler l'actuel manque de connaissance quant à l'approche communautaire mise en place par la coalition d'acteurs externes. En second lieu, les impacts du programme *Kanaan Pi Djanm* sur la dynamique socio-territoriale cananéenne sont exposés, ce qui met en lumière l'influence de la participation citoyenne dans l'instauration des nouveaux aménagements territoriaux à Canaan. Enfin, l'importance des différentes échelles de décisions présentes à Canaan entre 2015 et 2018 est expliquée, ce qui permet de bien analyser les processus mis en œuvre dans la formation du nouveau régime de gouvernance cananéen.

4.2 Évolution de la participation communautaire à Canaan

4.2.1 L'approche communautaire dans le domaine humanitaire

La méthode d'implémentation du programme *Kanaan Pi Djanm* privilégiée par la communauté internationale est dite « approche communautaire ». Ce concept émerge à la fin des années 1980 dans les écrits de travailleurs sociaux et d'anthropologues. Il est assimilé par le milieu humanitaire dans les années 1990 pour définir une méthodologie d'intervention qui permet d'accéder à des terrains à l'environnement social précaire et fragmenté, comme celui de Canaan. Il favorise aussi de développer des capacités de résilience et d'auto-développement chez ses habitants et habitantes. En outre, cette approche vise à :

améliorer la qualité des opérations menées par les ONG, en dimensionnant les interventions au plus près des besoins. En effet, l'analyse des besoins est rendue aux populations affectées. Elles ont en outre la capacité de dénoncer des dysfonctionnements, et l'ONG pourra alors réadapter son programme. Ceci exige une certaine flexibilité dans la mise en œuvre du programme ». Le but est de renforcer les capacités des populations pour qu'elles puissent s'approprier un projet et l'autonomiser : car l'approche communautaire ne doit pas se contenter de permettre à l'ONG d'effectuer un meilleur travail, mais elle doit s'inscrire dans un réel échange et soutenir les populations dans leurs propres projets (Corbet, 2012 : 12).

Ce faisant, la coalition de bailleurs de fonds du programme *Kanaan Pi Djanm* aspire à développer une forte mobilisation citoyenne grâce à cette méthode d'approche communautaire. Dans le sous-programme *Urban Development Initiative* (UrDi), la finalité de l'approche communautaire est d'élaborer un plan d'urbanisme à l'échelle du bidonville. Ainsi, un processus participatif en plusieurs étapes est mis en place par les acteurs humanitaires afin d'aboutir à une vision stratégique commune du projet de restructuration urbaine de Canaan.

4.3 Le processus participatif de décision

4.3.1 Les charrettes d'idéation

La phase introductive de ce processus est définie par l'instauration de deux charrettes d'idéation en 2015 et 2016. Ces réunions sont organisées par le Bureau d'ONU-Habitat à Haïti en collaboration avec le LAB de Planification Urbaine et de Design d'UN-Habitat basé à Nairobi au Kenya, et hébergées par UCLBP. Elles rassemblent les acteurs et actrices qui appartiennent aux organisations non gouvernementales, aux institutions gouvernementales nationales et locales, au secteur privé ainsi qu'aux groupes communautaires et au milieu académique (UN-Habitat, 2016d). Ces charrettes ont pour objectif d'établir des relations hétérarchiques entre la multitude d'acteurs et d'actrices impliqués dans la restructuration organisationnelle de Canaan.

La première charrette d'idéation a lieu en novembre 2015. L'ambition d'UN-Habitat est de sensibiliser les acteurs et actrices à leur méthode conceptuelle de planification et de favoriser la coopération par une méthodologie d'apprentissage par la pratique (UN-Habitat, 2016d).

Compte tenu de l'absence d'investissement étatique et de l'accroissement rapide de la région, tous les besoins de première nécessité sont présents dans les revendications cananéennes. Les habitants et habitantes de Canaan revendiquent un kiosque d'eau, un système de drainage, des centres de santé et une école professionnelle.

La deuxième charrette d'idéation se déroule sur quatre jours en mars 2016. Elle met en œuvre une participation exhaustive des secteurs d'activité communautaire, gouvernementale et municipale.

Finally, these charrettes allow UN-Habitat to modify and then validate the territorial diagnosis and thus, to define precisely the orientations of the strategic development plan for Canaan. They determine the first phase of the second governance scheme through the creation of an organizational network. The actors and actresses share their information and establish a common strategy through the establishment of a geographical, organizational and institutional proximity (Leloup *et al.*, 2005). The implementation of the second governance scheme continues through a mechanism of interaction that aims at a real coordination between global/local territorial scales.

4.3.2 Les tables de quartier (TDQ)

À la suite de ces réunions et à la demande de l'UCLBP et de la CRA, UN-Habitat instaure de nouveaux espaces de coordination afin d'établir des canaux de communication entre la communauté cananéenne et les bailleurs de fonds.

In fact, the territory of Canaan is a very atomized web constituted of several hundreds of OCB. The multiplicity of actors and actresses complicates the establishment of a vision aligned with the program *Kanaan Pi Djanm*. Thus, the optimization of local governance in Canaan is sought through the implementation of TDQ. These are units of planning at the community level. They have the objective of representing all sectors of the community. Their organizational structure was selected by the CRA, in concert with the community leaders of the OCB and was composed of a coordinator, a vice-coordinator, a secretary, a treasurer, a delegate for public relations, a person representing the municipality of Croix-des-Bouquets as well as members of the community. These members occupy roles such as: representative of the youth, of the church, of vaudou, of health and of education. They

sont ensuite présentés à l'ensemble de la communauté en vue d'une validation finale. Sur les 15 quartiers actifs de Canaan, neuf TDQ sont créées, certaines englobent deux ou trois quartiers.

Ces structures de coopération permanente caractérisent un point focal entre la communauté, l'État, les ONG et les agences internationales. Elles constituent un moyen efficace pour les acteurs humanitaires de façonner la dimension sociale du bidonville et de transmettre l'information à l'échelle locale par leurs multiples ramifications, notamment par les leaders des OCB et la communauté religieuse. Les figures influentes présentes dans les TDQ permettent une reconnaissance sociale et une légitimité aux yeux de la communauté. Elles mettent à profit les capacités de leadership et de communication de la population cananéenne.

Finalement, ces nouveaux espaces d'intermédiation et de concertation locale élaborent une cohabitation formelle-informelle (Petter *et al.*, 2017) en incluant les OCB dans la structure organisationnelle de ce second schème de gouvernance. Elles aident à la cohésion communautaire dans les processus décisionnels (UN-Habitat, 2016b) et entreprennent une série d'exercices participatifs sur l'ensemble du territoire cananéen.

4.3.3 Les exercices participatifs

En 2016, l'instauration des TDQ est officialisée dans chaque quartier. UN-Habitat poursuit le processus participatif et met en place des ateliers et des formations afin de créer cet ultime plan d'urbanisme à l'échelle de Canaan. Ils sont établis de manière hiérarchisée et à huis clos pour que la communauté conserve le leadership de ces réunions sans être influencée par d'autres acteurs externes. Les personnes centrales au processus étaient des membres des TDQ, des notables du quartier, des leaders communautaires, ainsi que toutes personnes issues de la communauté qui

veut prendre part à celui-ci, ce qui facilite l'acceptation sociale des exercices par la population.

Ce faisant, aucun acteur issu du secteur privé n'était présent dans les ateliers. Seuls quelques observateurs d'UN-Habitat, du gouvernement et de certaines ONG sont présents mais n'interviennent que très ponctuellement.

Les participants et participantes aux exercices sont majoritairement de jeunes adultes, de 20 à 40 ans. Les femmes participent rarement aux activités à cause de contraintes importantes liées aux tâches ménagères.

Cependant, à travers l'organisation de réunions le samedi et le dimanche avec des associations de femmes, UN-Habitat réussit à atteindre un quota de 1/3 de femmes maximum, ce qui est plus ou moins représentatif de la population cananéenne.

La localisation des exercices se concentre dans des lieux fédérateurs et identifiables par la communauté comme les centres communautaires, les églises, les parcs et les écoles. Ces lieux permettent aux habitants et habitantes de repérer la localisation des futurs infrastructures et services de base.

Par ailleurs, la fréquence des ateliers participatifs varie selon leurs quartiers d'implémentation. UN-Habitat définit une fréquence d'au moins trois ateliers participatifs et complétés par plusieurs formations. Selon le degré de participation et du niveau de compréhension des cananéens et cananéennes lors des premières réunions, le volume des réunions peut être de l'ordre de sept à quatorze sessions dans certains quartiers. Les ateliers duraient en moyenne deux heures mais pouvaient perdurer jusqu'à quatre ou cinq heures.

Ce faisant, la période de validation des plans d'urbanisme pour chaque quartier nécessite de quatre à six mois. La relation hebdomadaire ainsi créée avec la communauté cananéenne façonne les plans d'urbanisme de manière collégiale et inclusive.

La phase introductive de ces exercices s'étale sur une durée de trois mois. Pendant cette phase, les acteurs du secteur humanitaire développent leur stratégie participative en concertation avec les membres des TDQ. Finalement, le processus participatif dure un an et demi et s'achève fin 2018.

Une fois le processus participatif terminé, ces plans sont présentés à la population cananéenne lors d'une grande plénière. Cet effort de coordination et de coopération dans les processus participatifs démontre une planification territoriale multiniveaux modelée à la fois par les savoirs locaux et par les principes d'urbanisme des acteurs humanitaires. La création de nouveaux lieux de concertation, de nouvelles techniques d'action et de décisions contribue à l'émergence d'une véritable dynamique horizontale à l'échelle communautaire.

Cette forte implication citoyenne permet de définir les orientations stratégiques et les interventions prioritaires en concertation avec les habitants et habitantes de Canaan (LAB de Planification Urbaine et de Design, 2016). Toutefois, la dynamique socio-territoriale présente des processus décisionnels conflictuels avec des niveaux de relation et de participation complexes à analyser.

4.4 L'instauration d'une nouvelle dynamique socio-territoriale

Ce plan d'urbanisme développé à l'échelle de Canaan engendre un changement d'usage du territoire par l'instauration d'équipements et de services de base. Les infrastructures construites sont financées par l'USAID et la CRA, en collaboration

avec l'UCLBP et la mairie de Croix-des-Bouquets (Cadet, 2018). Par ailleurs, la logique d'exécution du secteur privé, des entreprises Sodade et EVA, est indépendante de celle des bailleurs de fonds. De ce fait, ces acteurs sont exclus de ce second schème de gouvernance.

Sur le plan matériel, les ONG et agences internationales améliorent le réseau électrique et le réseau viaire par la construction de 2,5 km de route asphaltée. Ils permettent un accès à l'eau potable par la mise en place d'un système d'adduction, à l'éducation par la construction d'une école nationale, à la sécurité par des commissariats et à un cadre de vie plus sain par l'aménagement d'une vingtaine de places publiques.

Cependant, l'aménagement du territoire de Canaan est fait de telle façon qu'il y a un manque d'accessibilité aux équipements dans certains quartiers. Par exemple, les 2,5 km de route asphaltée et la mise en place d'un système d'adduction en eau potable sont localisés dans le seul quartier de Canaan 3. Les bailleurs de fonds doivent illustrer un retour sur investissement sous la forme d'une amélioration visible des conditions de vie des populations bénéficiaires (Cazabat, 2016). Ils restreignent la zone d'implémentation des équipements afin d'accroître la visibilité du programme par les autres ONG et organisations internationales. Cette restriction géographique et financière des actions de développement engendre un sentiment de frustration de la communauté face à l'insuffisance des équipements développés. Ce phénomène caractérise un processus de marginalisation socio-spatiale et amène certains quartiers de Canaan à boycotter les exercices participatifs.

Sur le plan sociopolitique, trois centres de ressources communautaires (CRC) sont construits par l'entreprise EVA et l'ONG Global Communities, dans les quartiers respectifs d'Onaville, de Jérusalem 7 et de Corail. Ces structures de coopération permanente visent à renforcer la coordination entre les OCB pour assurer une cohérence dans la planification territoriale (Verret *et al.*, 2016). Ils permettent aux

citoyens et citoyennes de défendre leurs opinions lors de l'élaboration de politiques publiques (Verret *et al.*, 2016) et de dynamiser leur vie de quartier par l'organisation d'activités communautaires.

Ainsi, le changement d'usage du territoire fait la promotion d'une meilleure cohésion communautaire dans la planification et la gestion du bidonville et d'une meilleure préparation aux catastrophes naturelles. Les acteurs de l'humanitaire augmentent les moyens de subsistances au sein du bidonville (Cadet, 2018). Cependant, ils éprouvent des difficultés à se désolidariser d'une vision occidentale et donc de s'adapter aux besoins et aux capacités du milieu cananéen. Finalement, même si le poids politique de la communauté cananéenne est consolidé par les ONG et agences internationales, la typologie et la localisation des infrastructures et des services de base témoignent d'une concordance partielle entre les projets de développement envisagés par la communauté internationale et les besoins exprimés par les habitants et habitantes de Canaan.

4.5 Analyse et interprétation du second schème de gouvernance cananéen

4.5.1 L'échelle de décision humanitaire

L'élaboration d'une discussion multiniveaux des exécuteurs UN-Habitat et Global Communities avec les donateurs de l'USAID et de la CRA témoigne d'une bonne dynamique de coordination et de coopération à l'échelle supra-étatique. De plus, la synergie entre la CRA, qui a pour habitude de gérer l'urgence, et l'USAID, qui a pour habitude de gérer des ensembles de projets témoigne d'une gestion financière collaborative.

À titre d'exemple, le bureau d'UN-Habitat en Haïti qui coordonne le travail à l'échelle locale est suppléé par les bureaux d'UN-Habitat à Nairobi. Cette collaboration caractérise une relation forte entre les deux bureaux avec des rencontres téléphoniques trois à quatre fois par semaine. Cet appui technique permet à l'équipe sur place de se concentrer sur les activités participatives avec la communauté plutôt que sur le développement méthodique des plans d'urbanisme. Le LAB soutient ainsi les agences de l'USAID et de Global Communities dans l'exercice de planification urbaine du bidonville.

Par ailleurs, les processus de coopération locale/globale entre les acteurs humanitaires et la communauté cananéenne par l'instauration des TDQ et l'organisation d'exercices participatifs contribuent à une bonne transmission de l'information vers la population cananéenne. L'adaptation des méthodes de travail, la sensibilisation aux outils et techniques utilisés par les acteurs humanitaires et l'utilisation des savoirs locaux cananéens dans la création des plans d'urbanisme témoignent des processus de coopérations réussis entre ces deux échelles de décisions.

Cependant, la période d'intégration et la prise en compte du poids politique de la communauté cananéenne à l'intérieur des processus décisionnels révèlent une influence prépondérante des acteurs humanitaires dans la restructuration organisationnelle du bidonville. En effet, la création du programme *Kanaan Pi Djanm* est orchestrée en amont du processus participatif par les acteurs de l'humanitaire. La participation citoyenne intervient à l'étape de consolidation du programme et non depuis sa formation (Joerin *et al.*, 2001).

De plus, les acteurs de l'humanitaire ne débloquent pas suffisamment de ressources financières afin d'assurer la pérennité des TDQ. Des conflits émergent alors entre les membres de la communauté qui participent aux processus décisionnels. L'absence de fonds nécessaires pour la promotion d'activités communautaires et

des problèmes de leadership crée une dynamique conflictuelle quant à accroître les capacités d'auto-développement de la communauté cananéenne.

Le rôle passif des autorités gouvernementales et locales et la prise en compte de la communauté dans les processus décisionnels exposent une réticence des institutions supra-étatiques à partager le pouvoir décisionnel avec les autres parties prenantes. Finalement, le leadership des ONG et agences internationales dans l'implémentation du programme *Kanaan Pi Djanm* démontre que cette échelle de décisions est la plus influente dans le second régime de gouvernance cananéen.

4.5.2 L'échelle de décision communautaire

Tout d'abord, le programme *Kanaan Pi Djanm* est globalement reçu comme une bénédiction par les cananéens et cananéennes. Il constituait une opportunité d'accroître leur visibilité au regard de l'État et de survenir à leurs manques d'infrastructures et de services de base.

La méthodologie d'approche communautaire révèle une relation dialogique plutôt qu'un rapport de force entre les acteurs humanitaires et la communauté cananéenne. Les caractéristiques du processus participatif informent sur une participation active et une prise de parole majoritaire de la communauté cananéenne dans les prises de décisions politiques.

D'une part, la fréquence et la durée de séances participatives avec la communauté se font dépendamment du niveau de compréhension et de scolarisation de ceux-ci. Ainsi, les citoyens et citoyennes de Canaan acquièrent des compétences techniques et politiques pour gérer et planifier leur territoire.

D'autre part, la localisation des exercices participatifs située à l'intérieur du bidonville permet à l'ensemble de la population d'être intégré dans les prises de décisions. La localisation des charrettes d'idéation avait lieu au centre-ville de Port-au-Prince, à l'Hôtel Montana, qui était donc un lieu privilégié car sa proximité géographique facilitait l'accessibilité des acteurs externes au processus décisionnel. De même, le profil des acteurs cananéens inclus dans les exercices participatifs témoigne d'un processus avec une bonne représentativité socio-spatiale.

Cependant, le travail communautaire basé sur le volontariat fonctionne difficilement dans des environnements précaires comme Canaan. La participation des habitants et habitantes ainsi que des autorités locales est moindre si les activités des ONG ne leur génèrent aucune source de rémunération. De plus, les relations de la communauté avec les acteurs privés et les autorités locales et gouvernementales étaient restreintes. Seules les deux charrettes d'idéation en 2015 et 2016 et la cérémonie de reconnaissance des TDQ par la mairie de Croix-des-Bouquets témoignent d'une perméabilité du processus participatif avec le monde extérieur.

En tenant compte du leadership important des organismes humanitaires dans les processus décisionnels à Canaan et du boycott d'une partie de la population cananéenne aux exercices participatifs, la capacité d'agir de la population dans l'élaboration de nouvelles politiques démontre une intégration partielle aux prises de décisions territoriales. Néanmoins, par l'intégration des OCB aux nouvelles structures de coopération que sont les TDQ, les acteurs humanitaires instituent un second schème de gouvernance en coordination avec une société civile locale, participante active et non-bénéficiaire ultime. L'échelle communautaire peut donc être caractérisée comme la seconde échelle de décision la plus influente dans la structure de gouvernance de Canaan.

4.5.3 L'échelle de décision gouvernementale

L'unité de décision gouvernementale a pour rôle d'appuyer le développement stratégique du programme *Kanaan Pi Djanm*. Cet appui est concrétisé par l'instauration d'un mécanisme de coopération entre les bailleurs de fonds et le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) et l'UCLBP. Cette dernière doit coordonner la planification urbaine et assurer le bon déroulement du processus participatif.

Par ailleurs, les acteurs de l'humanitaire instaurent une relation de proximité avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), partenaire non opérationnel du programme *Kanaan Pi Djanm*, et le CIAT, en leur donnant la responsabilité d'appuyer la coopération entre les différents ministères. Ces deux organismes étatiques jouent aussi le rôle de facilitateur dans le processus de régularisation foncière et de gestion des limites territoriales et administratives des quartiers cananéens. L'État réussit à accroître sa visibilité sur le territoire de Canaan par le biais de ces nombreux partenariats entre les acteurs humanitaires et institutionnels.

Toutefois, la coopération entre les différents ministères fait émerger des conflits dans les processus décisionnels. Par exemple, des conflits entre le CIAT et les autres ministères éclatent sur le leadership des opérations. Ce même problème de leadership est un sujet disputé entre l'UCLBP et les organisations internationales par souci de notoriété et de différends stratégiques quant à la gestion du processus participatif. En effet, le rôle de cette institution étatique est plus technique que politique et caractérise un non-alignement des priorités.

Enfin, le manque de capacité politique, technique et financière des autorités gouvernementales haïtiennes montre une échelle de décisions qui exerce une influence modérée dans les processus décisionnels.

4.5.4 L'échelle de décision administrative locale

Les autorités locales de Croix-des-Bouquets doivent rendre l'exercice de gouvernance et de master-planning légitime pour faciliter l'implémentation du programme *Kanaan Pi Djanm*. Afin d'optimiser et de formaliser le système de gouvernance en place, les ONG et agences internationales doivent entamer le dialogue avec les autorités locales. Ainsi, une cérémonie de reconnaissance des TDQ orchestrée par l'ancien maire de Croix-des-Bouquets, Rony Colin, a lieu en 2018 (Day, 2018). Il exige que ces structures fournissent un certificat de bonne vie et mœurs. Au total, huit TDQ sur neuf fournissent cette preuve de validité et obtiennent un certificat de reconnaissance. Ce processus d'officialisation inscrit la population dans un cadre de gouvernance pérenne.

Cependant, le manque de régularisation foncière occasionne des conflits internes à la communauté et entre celle-ci et les acteurs de l'humanitaire sur le droit de propriété dans une zone d'utilité publique. En effet, la logique institutionnelle ne permet pas aux acteurs humanitaires d'avoir un droit d'expropriation sur le territoire cananéen. Ce problème réduit les possibilités de collaboration intercommunale et crée des incertitudes sur les entités responsables de l'implémentation des plans d'aménagements dans la zone de Canaan.

Ainsi, le manque de coordination et d'efficacité des mécanismes de communication entre les autorités locales et les acteurs humanitaires et le manque de législation et d'homogénéisation de la structure administrative de Canaan ne permettent pas à ces

acteurs de rendre l'exercice de master-planning légitime. Les autorités locales sont donc l'échelle de décision la moins influente à Canaan.

4.6 Conclusion

Cet article expose les nouvelles dynamiques socio-spatiale et sociopolitique qui formalisent le premier schème de gouvernance locale qui prévalait à Canaan entre 2010 et 2014. La bonne dynamique horizontale du processus participatif contribue à la fertilisation du tissu social cananéen ainsi qu'à y développer une forte cohésion sociale. Par ce processus, le second régime de gouvernance cananéen de 2015 à 2018 réinvestit les acteurs et actrices locaux de nouvelles responsabilités. L'accès aux espaces de mobilisation citoyenne et politique inclut la population dans les prises de décisions territoriales et dans l'opérationnalisation de nouvelles politiques publiques. L'institutionnalisation d'une citoyenneté politique renforce les capacités auto-organisationnelles des habitants et habitantes de Canaan.

La méthodologie de l'approche communautaire initiée par les acteurs humanitaires consolide les besoins et les attentes de la communauté. En effet, le sens de la dynamique qui soutient la participation (Feneuil, 2015) détermine une influence prépondérante des acteurs supra-étatiques, suppléer par les acteurs communautaires dans les processus décisionnels. De plus, le phénomène de marginalisation socio-spatiale préalablement causé par le manque de financement et de visibilité des organismes étatiques sur le territoire cananéen entre 2010 et 2014 est réduit grâce aux nouvelles infrastructures et services de base instaurés par le programme *Kanaan pi Djanm*.

Cependant, les objectifs différenciés des secteurs gouvernementaux, humanitaires et locaux exposent un non-alignement des priorités et déterminent une déterritorialisation des prises de décisions politiques au profit des entités supra-

étatiques. Le rapport de force entre les autorités locales et gouvernementales et les acteurs de l'humanitaire révèle une coopération décentralisée qui exclut socialement les appareils étatiques des processus décisionnels et renforce le leadership territorial des ONG et des agences internationales à Canaan. Ainsi, la gouvernance de Canaan caractérise une absence quasi-totale des acteurs et actrices liés aux structures hiérarchiques ou bureaucratiques dans la fabrication de l'espace urbain et de la dimension sociale du bidonville.

En effet, la coordination entre l'ensemble des paliers de décisions est absente. L'évolution des ressources du territoire et la localisation des nouveaux services de base témoignent d'une absence de cohérence dans l'espace d'intervention et de conséquence du projet à Canaan. Effectivement, l'insuffisance des ressources financières et le cadre spatio-temporel restreint du projet d'aide au développement ne permettent d'appuyer qu'une fraction de la société civile locale.

La gouvernance de Canaan révèle donc des problèmes de responsabilisation et de transparence. La valorisation des acquis constitutionnels et légaux et de la mise en application du droit à l'information, à la participation et à la concertation demeure problématique (LAB urban planning and design, 2016) dans ce nouveau régime de gouvernance.

Finalement, les fortes mutations organisationnelles construisent des rapports asymétriques et caractérisent un processus décisionnel *top-down* et *bottom-up*. Les prises de décisions dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des réponses humanitaires définissent un système de gouvernance internationalisé à Canaan. Ce dernier érige une structure organisationnelle qui renforce néanmoins le pouvoir décisionnel et la résilience territoriale de la société civile locale. Nos analyses montrent que la restructuration organisationnelle de Canaan expose une technocratisation des politiques publiques par une régulation du pouvoir politique des acteurs de l'humanitaire. L'évolution de la participation

citoyenne dans le cadre de ces nouvelles reconfigurations sociopolitiques du territoire démontre un pouvoir public en marge des processus décisionnels territoriaux et l'absence de relation hétérarchiques malgré un processus participatif inclusif. Les défaillances organisationnelle, technique, politique et financière du gouvernement haïtien pour gérer et planifier le territoire demeurent l'ultime problème en ce qui concerne l'élaboration d'un système de gouvernance fonctionnel.

CHAPITRE V

CONCLUSION

Cette ultime partie du mémoire de maîtrise revient sur le cheminement scientifique qui a mené à l'élaboration de celui-ci. Elle fait état de l'avancement des connaissances sur le sujet de recherche qui a permis d'éprouver nos hypothèses principale et secondaires. Nous présentons de manière synthétique les résultats finaux de notre recherche et exposons les différents biais auxquels nous avons été confrontés tout au long de notre échéancier.

5.1 Démarche méthodologique et conceptuelle appliquée à la réalité de l'objet d'étude

La pertinence scientifique et sociale de ce mémoire est inhérente à la nature transformationnelle de la dynamique socio-territoriale cananéenne entre 2010 et 2021. Elle est marquée en premier lieu par l'instauration d'un premier régime de gouvernance locale entre 2010 et 2015 et en second lieu par l'instauration du programme *Kanaan Pi Djanm* qui fait émerger un nouveau système de gouvernance entre 2015 et 2018. Dans une perspective interscalaire, l'imbrication des échelles géographiques supra-étatique, gouvernementale et locale et leurs influences respectives font transparâître de nouvelles dynamiques collective et individuelle à Canaan.

L'objectif de notre recherche est alors d'expliquer les effets de la mise en place de modes de gouvernance exogènes à la structure organisationnelle préalablement établie par la communauté cananéenne entre 2010 et 2015 dans les processus décisionnels territoriaux.

Le premier chapitre de notre mémoire analyse les spécificités sociopolitiques, socio-économiques, démographiques et environnementales de l'échelle nationale haïtienne à l'échelle communautaire cananéenne. Les disparités socio-spatiales et socio-économiques et la précarité des infrastructures et services de base témoignent de la défaillance des appareils étatiques à gérer et planifier le territoire. Cette première partie questionne ainsi sur l'intégration des ONG et agences internationales comme élément de réponse fondamental en contexte post-catastrophe.

Afin de contextualiser plus précisément notre recherche, le deuxième chapitre aborde notre objet d'étude d'un point de vue théorique par l'élaboration d'un cadre conceptuel et d'une grille d'analyse spécifique à notre sujet d'étude. Le concept de gouvernance, méta-concept de notre analyse, met l'emphase sur le système de régulation politique et sociale renouvelé par les acteurs humanitaires qui redimensionne les rapports de pouvoirs à l'intérieur des processus décisionnels. Ce concept est défini comme un système dynamique complexe qui, sans nécessairement référer aux capacités des autorités gouvernementales et locales, repose sur la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle et la diversité des interactions entre acteurs et actrices sur un même territoire.

Pour appliquer ce concept à notre réalité de terrain, le troisième chapitre dresse le cadre méthodologique employé. Nous adoptons une stratégie de vérification par une étude de cas, complétée d'une méthodologie de collecte de données basée sur l'observation documentaire et la réalisation de treize entretiens semi-directifs.

Par ces assises contextuelle, méthodologique, conceptuelle et une recension des écrits scientifiques sur le sujet, nous formulons une question et une hypothèse principales et deux questions et hypothèses secondaires. Les deux questions secondaires permettent de cerner et de décrire en premier lieu les spécificités et les originalités de la méthodologie d'approche communautaire du programme *Kanaan*

Pi Djanm. La question principale de recherche a pour objectif d'expliquer les effets occasionnés par cette méthodologie d'implémentation sur l'émergence d'un nouveau régime de gouvernance cananéen. Notre quatrième chapitre concrétise notre projet de recherche en validant ou en invalidant nos hypothèses principale et secondaires de recherche par la soumission d'un article scientifique à la revue *Espaces et Sociétés*.

5.2 Retour sur les questions et hypothèses de recherche et discussions

Notre question secondaire I a interrogé en quoi la méthode d'approche communautaire déployée par les acteurs humanitaires en 2015 a-t-elle remis en question la participation de la société civile locale dans les processus décisionnels territoriaux.

Dans notre hypothèse secondaire I, nous avons postulé que lorsque cette participation communautaire est menée par une coalition d'acteurs de coopération externe, elle demeure rhétorique puisque, en l'absence d'un langage commun et en vertu d'une intégration partielle, la société locale est devenue bénéficiaire et non une participante active.

Les résultats de notre recherche montrent que la communauté cananéenne a été incluse dans l'élaboration et l'opérationnalisation de nouvelles politiques publiques grâce à un bon accès aux espaces de mobilisation citoyenne et politique. Cette approche communautaire a finalement contribué à la fertilisation du tissu social cananéen ainsi qu'au développement de la cohésion sociale sur le territoire étudié par une intégration aux processus décisionnels réalisée de manière collégiale et inclusive. En effet, le processus participatif de décision définit une bonne dynamique de coopération locale/globale entre les échelles humanitaire et

communautaire et investit formellement les cananéens et cananéennes d'une citoyenneté politique. En définitive, notre hypothèse secondaire I est invalidée.

Notre question secondaire II a porté sur l'implantation de nouveaux espaces de coordination par les ONG et agences internationales et comment ceux-ci ont-ils influé sur les prises de décisions politiques dans l'aménagement du territoire de Canaan.

Notre hypothèse secondaire II a postulé que les tables de quartier (TDQ) et les centres de ressources communautaires (CRC) favorisent une déterritorialisation des prises de décisions politiques au profit d'entités supra-étatiques.

Notre analyse affirme dans un premier temps que les TDQ et les CRC ont institutionnalisé la citoyenneté politique des cananéens et cananéennes à l'échelle du bidonville. En effet, le processus d'officialisation de ces plateformes a optimisé et simplifié les moyens de communication entre les figures d'influences du premier régime de gouvernance cananéen. Cependant, l'étude des processus décisionnels montre une déterritorialisation des prises de décisions politiques au profit des entités supra-étatiques. Le rapport de force entre les autorités étatiques et les acteurs de l'humanitaire montre une coopération décentralisée qui exclut socio-politiquement ces acteurs, du fait de leur dysfonctionnalité organisationnelle. Notre hypothèse secondaire II est donc validée.

Finalement, notre question principale de recherche a traité de la transformation du système de gouvernance locale par l'arrivée d'acteurs de coopération externe à Canaan en 2015.

Dans notre hypothèse principale de recherche, nous avons postulé que l'arrivée d'organismes de coopération externe à Canaan en 2015 engendre un processus

organisationnel de désappropriation locale des prises de décisions dans l'aménagement du territoire en déstructurant le système de gouvernance locale qui prévalait à Canaan de 2010 à 2015.

Notre étude révèle que les acteurs humanitaires ont développé un leadership territorial et opérationnel à Canaan en coordination avec la société civile locale, ce qui a déstructuré le premier système de gouvernance locale. L'échelle de décision supra-étatique a renouvelé le système de gouvernance cananéen par la création de nouveaux lieux de concertation, de nouvelles techniques d'action et de décisions. Le second régime de gouvernance cananéen caractérise une technocratisation des politiques publiques tout en soutenant les dynamismes sociopolitiques de la population cananéenne par la formalisation du premier régime de gouvernance. Le processus décisionnel peut donc être caractérisé de *top-down* et *bottom-up*, ce qui valide partiellement notre hypothèse principale de recherche.

En définitive, la gouvernance de Canaan expose des problèmes de collaboration et de coopération avec les autorités gouvernementales et locales dans l'élaboration de nouvelles politiques publiques. L'initiative *Kanaan Pi Djanm* aurait mieux fonctionné avec un partage plus équitable du pouvoir décisionnel, ce qui aurait permis à l'État d'accroître sa visibilité dans le bidonville de Canaan. Une meilleure intégration des appareils étatiques au processus participatif de décision aurait amené les acteurs humanitaires à désenclaver cette relation de méfiance de la communauté cananéenne envers les autorités locales. Ces derniers auraient alors poursuivi l'initiative *Kanaan Pi Djanm* en soutenant financièrement le développement des infrastructures et de services de base à Canaan et appuyé le processus de formalisation du statut juridique, des régimes de propriétés et des modalités d'occupation du bidonville.

Cependant, le manque de capacité technique, politique, financière et de stabilité du gouvernement haïtien conjecture un projet difficilement soutenable sur le long

terme. Néanmoins, même si l'intégration de l'échelle communautaire pendant la phase de formation du programme et non uniquement durant sa phase de consolidation avait été exemplaire, la méthode d'approche communautaire démontre une opérationnalisation et une flexibilité proche des besoins et des attentes de la population cananéenne. La coalition de bailleurs de fonds a établi un modèle de gouvernance inclusif qui a permis le développement de capacités auto-organisationnelles chez la communauté. Ce modèle de comportement pourrait alors être répliqué dans d'autres enclaves informelles.

5.3 Biais de l'étude et réflexions critiques

Les difficultés liées au contexte pandémique de la COVID-19 et au contexte sécuritaire haïtien ont renouvelé l'approche initiale de recherche. Par exemple, notre échancier de recherche prévoyait d'effectuer un stage de terrain à Canaan pour assurer la validité du résultat et par souci de représentativité. Cependant, l'annulation d'une majorité des vols vers la République haïtienne due à la pandémie et à l'instabilité politique et sécuritaire qui règne depuis l'assassinat de l'ancien président haïtien en juillet 2021 ont annihilé notre volonté de faire de l'observation directe pour collecter des données. Le nombre d'entrevues a ainsi été minimisé et limite donc l'obtention des résultats de recherche. De plus, les inégalités d'accès aux systèmes de visioconférence et à une connexion Internet stable ont déterminé une prépondérance des acteurs humanitaires lors de nos entretiens. Nous aurions souhaité avoir un échantillon plus conséquent d'acteurs et d'actrices appartenant au secteur institutionnel haïtien. Un autre biais est l'absence de données et le degré de fiabilité de certaines sources d'information étant donné le peu d'études scientifiques réalisées à Canaan. Le dernier biais concerne l'analyse de discours faite par l'étudiant qui, normé par une éducation et des savoirs occidentaux, risque d'interpréter différemment les propos explicités par les personnes qui évolue dans l'environnement cananéen.

Enfin, notre étude de cas montre une gestion et planification du territoire participative qui a été stimulée par un programme d'aide au développement. Les processus de coopération et de coordination entre les acteurs humanitaires, apports financier et technique sur place, et la population, qui intègre leurs savoirs locaux au projet, nous questionne sur l'application de cette méthode d'approche communautaire en milieu rural haïtien. Ceci permettrait de dynamiser l'économie, le poids politique et la cohésion sociale des zones rurales et pourrait, à moyen terme, réduire le phénomène d'exode rural et ainsi freiner le processus de bidonvilisation des quartiers périphériques de Port-au-Prince comme celui de Canaan.

ANNEXE A

GRILLE D'ENTREVUE POUR LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Quel a été votre rôle dans le programme *Kanaan Pi Djanm* ?

1. Gouvernance

a. Typologie des acteurs

À quel secteur (publics, privés, associatifs, communautaires) appartenait la majorité des acteurs et actrices présents dans le programme *Kanaan Pi Djanm* ?

Approximativement, combien d'acteurs de ces secteurs étaient présents dans le programme *Kanaan Pi Djanm* et quels étaient leurs rôles dans la restructuration du bidonville de Canaan ?

Comment définiriez-vous le profil des acteurs et actrices impliqués dans la restructuration du bidonville de Canaan en termes de diversité ?

b. Relations de pouvoirs

Comment caractériseriez-vous la dynamique des prises de décisions entre acteurs humanitaires, privés et locaux (citoyens et autorité locale) ? (relations hiérarchiques ou hétérarchiques ; bottom-up ; top-down)

Êtes-vous capables d'expliquer cette dynamique en considérant les relations de pouvoir qui existent entre les différents acteurs et actrices ?

Quels étaient les objectifs spécifiques des acteurs privés, humanitaires et locaux (citoyens et autorité locale) dans le développement du bidonville de Canaan ?

Quel rôle ont joué les autorités gouvernementales dans le programme *Kanaan Pi Djanm* ?

2. Participation citoyenne

a. Caractéristiques du processus participatif

Combien d'ateliers participatifs/ charrettes d'idéation ont été mis en place dans le cadre du programme *Kanaan Pi Djanm* ? Quelle a été la durée moyenne de ces ateliers participatifs ? Où avaient lieu les ateliers participatifs ?

Certains ateliers ou charrettes d'idéation avaient-ils des spécificités par rapport à d'autres ?

Combien de temps a duré le processus participatif ?

À quelle période les divers acteurs (publics, privés, associatifs, communautaires) ont-ils pris part au processus participatif ?

b. Typologie des acteurs et actrices

Quels types d'acteurs étaient présents lors de ces ateliers participatifs ? Et dans les charrettes d'idéation ? Généralement, quel secteur était le plus représenté (publics, privés, associatifs, communautaires) dans ces ateliers participatifs et charrettes d'idéation ?

À quel genre(s) appartenaient les personnes incluses dans les ateliers participatifs ? (homme, femme, autre) Majoritairement masculin ? Féminin ? Autres ? Proportion égale ? Est-ce qu'il y avait un ratio ?

À quelle tranche d'âge appartenaient les personnes présentes dans les ateliers participatifs ? Entre 18 et 35 ans/ entre 35 et 55ans ou 55 ans et plus ?

De quelle(s) catégorie(s) socio-professionnelle(s) venaient en majorité les Cananéens et Cananéennes présents aux ateliers participatifs et charrettes d'idéation ?

Y avait-il des citoyens ou citoyennes venant de l'extérieur de Canaan dans ces évènements ? Si oui, précisez.

Quel rôle ont joué les autorités gouvernementales dans le déroulement de ces ateliers participatifs et charrettes d'idéation ?

Combien de personnes approximativement étaient présentes dans ces ateliers participatifs et charrettes d'idéation ?

Lors des ateliers participatifs, comment évalueriez-vous la prise de parole de la population cananéenne en comparaison avec les autres types d'acteurs ? Et dans les charrettes d'idéation ? Majoritaire ? Minoritaire ? Égale ?

Lors des ateliers participatifs, quels besoins en infrastructures et en services de base ont été majoritairement soulevés par la communauté cananéenne ?

Le profil de la population présente dans les ateliers participatifs était-il représentatif de la population concernée ? Les acteurs et actrices qui participaient à ces ateliers étaient-ils ceux à quoi vous vous attendiez ?

Diriez-vous qu'il y a eu une concordance entre les projets de développement envisagés par la communauté internationale et les besoins exprimés par les habitants et habitantes de Canaan ?

3. Exclusion sociopolitique

a. Coordination

Y a-t-il eu présence de conflits lors des ateliers participatifs et des charrettes d'idéation ? Entre quels types d'acteurs ces conflits éclataient-ils le plus souvent ? Comment caractériseriez-vous le dialogue entre les acteurs locaux et humanitaires ? Et entre les acteurs humanitaires et les autorités gouvernementales ? Peut-on dire qu'il y a eu une réelle coordination entre l'ensemble des acteurs et actrices présents dans l'élaboration du programme *Kanaan Pi Djanm* ?

b. Influence des structures de coopération

Où étaient localisés les centres communautaires, les centres de ressources communautaires, les tables de quartier et les OCB ? En quelle année ces structures ont-elles été construites ou mises sur pied ?

Quel a été le rôle des OCB et des tables de quartier dans les prises de décisions ? Est-ce que certaines prises de décisions ont été effectuées hors de Canaan ? Si oui, pouvez-vous préciser ?

4. Désappropriation locale

a. Désappropriation matérielle

Quels étaient les principaux usages associés au territoire cananéen avant l'arrivée de la coalition de bailleurs de fonds en 2015 ? Est-ce que l'utilisation des ressources du territoire a évolué avec l'instauration du programme *Kanaan Pi Djanm* ?

b. Désappropriation idéale

Quels étaient les moyens de communication et de transmission de l'information mis en place afin que l'ensemble des parties prenantes soient averties des étapes de développement du programme *Kanaan Pi Djanm* ?

Est-ce que les ONG et agences internationales ont adapté leur méthode de travail à la communauté cananéenne dans le programme *Kanaan Pi Djanm* ? Diriez-vous que les savoirs locaux ont été pris en compte dans ce projet ?

5. Déterritorialisation

a. Décision territoriale

Le projet *Kanaan Pi Djanm* a-t-il été développé sur l'ensemble du territoire cananéen ?

Quels avaient été les impacts supposés du projet *Kanaan Pi Djanm* lors de son élaboration en 2015 ? Quels ont été les impacts réels du projet ?

b. Échelle

Comment caractériseriez l'importance et le rôle des échelles locale, municipale, nationale et supranationale dans le projet *Kanaan Pi Djanm* ? D'après vous, quelle a été l'échelle de décisions la plus influente dans le projet de restructuration du bidonville de Canaan ? La moins influente ?

Y-at-il eu une réelle collaboration entre ces différents paliers de décisions ?

Enfin, connaissez-vous des personnes qui pourraient m'informer sur la situation de Canaan entre 2015 et 2018 et notamment sur l'influence du programme *Kanaan Pi Djanm* sur la gestion et la planification du bidonville ?

ANNEXE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Gouvernance et participation citoyenne dans le bidonville de Canaan en Haïti : une structure organisationnelle renouvelée ?

Étudiant-chercheur

Maxime Raulet, « Maîtrise en Géographie, profil avec mémoire (3269) » ; 514-710-0998 ; raulet.maxime@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Catherine Trudelle, Département de Géographie ; 514-987-3000 ; trudelle.catherine@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique, pour être mené à bien, que nous réalisions des entrevues semi-dirigées avec les acteurs et actrices participant à la recherche. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche et donc, de nous accorder une entrevue semi-dirigée, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Si c'est le cas, nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Le terrain d'étude est le bidonville de Canaan localisé en Haïti. Il est situé dans le département de l'Ouest, à 18 km au nord de la capitale haïtienne, Port-au-Prince. L'objectif général de notre recherche est d'expliquer l'évolution du mode de gouvernance locale à Canaan entre 2010 et 2021. L'année de 2010 est l'année à laquelle est survenu le séisme, élément déclencheur de la formation du bidonville de Canaan et de l'émergence de son système de gouvernance locale. L'année 2021 marque la fin de notre période de collecte de données. Entre 2015 et 2018, une coalition de bailleurs de fonds s'installe à Canaan et élabore le programme *Kanaan Pi Djanm*. Créé dans un objectif de formalisation du territoire, ce programme a pour but de restructurer le bidonville par une planification territoriale participative basée sur une mobilisation communautaire. Le système de gouvernance locale se trouve alors renouvelé par l'arrivée d'une multitude d'acteurs privés et associatifs sur le territoire de Canaan redéfinissant le rôle de la communauté cananéenne dans la gestion et la planification de son territoire.

Les populations ciblées par notre projet de recherche sont d'une grande diversité. D'une part, les bénéficiaires et l'action humanitaire, représentant la communauté cananéenne et incluant les leaders communautaires. D'autre part, les acteurs publics, privés et associatifs ayant exercé une influence sur la restructuration organisationnelle de Canaan entre 2010 et 2021.

Dans notre recherche, nous cherchons à comprendre comment les organisations internationales ont influé sur l'implication citoyenne des cananéens et des cananéennes dans l'élaboration de nouvelles politiques publiques. De plus, nous aimerions saisir le rôle du gouvernement haïtien et des autorités locales dans les prises de décisions dans l'aménagement du bidonville de Canaan.

Plus spécifiquement, nous essayerons de comprendre le fonctionnement des ateliers participatifs qui ont été mis en place en 2015 par la coalition d'acteurs de coopération externe à Canaan et si ces ateliers ont permis ou non une participation communautaire. Enfin, nous nous demanderons comment les infrastructures développées par les acteurs du secteur humanitaire telles que les tables de quartier et les centres de ressources communautaires ont modifié le rôle des organisations communautaires de bases (OCB) qui avait été établi par la communauté cananéenne entre 2010 et 2015.

Nature et durée de votre participation

Afin de bien préparer notre rencontre, j'élaborerais un questionnaire spécifique à votre domaine ou votre rôle dans la restructuration du bidonville de Canaan. Les questions seront des questions ouvertes. L'entretien sera semi-directif. En ce sens, vous pourriez structurer vous-même votre pensée autour de notre objet d'étude. La tâche demandée est d'émettre votre opinion, votre analyse ou de décrire, si cela est possible, votre expérience de terrain sur l'évolution du bidonville de Canaan entre 2010 et 2021. La durée de l'entrevue peut varier entre 30 minutes et une heure. En raison du contexte pandémique actuelle, les lieux de rencontre seront virtuels. Les entretiens se feront par divers logiciels de visioconférence tels que Zoom, Microsoft Teams, Skype ou WhatsApp.

Tout d'abord, souhaitez-vous que les données collectées grâce à votre entrevue soient anonymisées ?

Oui Non

Si vous désirez garder votre anonymat, cela ne posera aucun problème à la réalisation de notre entrevue. En effet, si vous voulez garder l'anonymat, votre identité ne pourra être identifiée que suivant un code que l'étudiant sera le seul à être capable de le décoder.

Sans révéler complètement votre identité, est-ce possible de nommer le rôle que vous jouez (citoyen ou citoyenne de Canaan, leader communautaire, maire, profession, etc.) ou le poste que vous occupez au sein de votre organisation ?

Oui Non

Consentez-vous à ce que cette entrevue soit sujette à un enregistrement audio ?

Oui Non

Si vous désirez que cette entrevue ne soit pas enregistrée, cela ne posera aucun problème à la réalisation de notre entrevue.

De plus, souhaitez-vous que nous vous transmettions la transcription écrite de votre entrevue ?

Oui Non

Si la réponse est positive alors nous vous transmettrons par courriel un document PDF dans lequel apparaîtra l'ensemble de la transcription de votre entrevue.

Souhaitez-vous être informés des résultats de la recherche ?

Oui Non

Si votre réponse est positive, nous vous enverrons un résumé synthétique des résultats de la recherche par courriel. Dans l'hypothèse où nous produirons un article scientifique qui sera inséré dans notre mémoire, nous pourrions aussi vous le communiquer. Souhaitez-vous que nous vous transmettions aussi l'article scientifique ?

Oui Non

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement aucun avantage à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué à l'avancement de la science. En effet, l'intérêt de notre étude est de produire, à partir de données contextualisées et de la spécificité du terrain d'étude, un modèle de comportement développé de façon logico-déductive. Donc, dans un contexte d'urgence humanitaire localisé dans un environnement urbain informel, l'objectif est ici de construire un modèle de réflexion portant sur le comportement des ONG et agences internationales qui pourrait être étendu et testé dans d'autres enclaves informelles.

Risques liés à la participation

Nous demanderons aux participantes et participants de prévoir un créneau horaire et une durée de 30 minutes à 1 heure afin de réaliser cette entrevue. La totalité des entretiens se déroulera par l'intermédiaire de plateformes informatiques. De ce fait, vous n'aurez pas à vous déplacer. Mise à part la durée des entrevues, le projet de recherche est exempt de tout risque car vous n'aborderez pas de sujets personnels, ou de sujets sensibles qui vous mettront dans une situation inconfortable psychologiquement ou physiquement. Ces entrevues n'entraîneront aucune répercussion de nature socio-professionnelle car, si vous le souhaitez, nous préserverons votre anonymat et aucun sujet abordé ne permettra de vous identifier.

Confidentialité

Vos informations personnelles seront connues uniquement par moi-même et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues transcrites seront numérotées et je serais le seul à connaître la liste des participantes, participants, et du numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront entreposés sur une clé USB. L'accès au contenu de cette clé USB sera sécurisé par un mode de passe que je serais le seul à connaître et sera conservé dans mon bureau de recherche localisé au Département de Géographie de l'UQAM. Les données papier seront entreposées dans les casiers fermés à clé du bureau de recherche de l'étudiant dans le département de Géographie de l'UQAM, qui est sous la responsabilité de sa direction de recherche.

Les données seront conservées pendant 2 ans en prévision d'éventuelles communications ou publications scientifiques. L'ensemble des documents sera ensuite détruit 2 ans après la dernière communication scientifique en lien avec le projet de recherche. Les données numériques seront supprimées de la clé USB de

l'étudiant grâce à un logiciel de suppression de données. Les données papier seront détruites grâce à la procédure d'élimination des documents confidentiels du Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM.

Utilisation secondaire des données

Acceptez-vous que les données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche dans le même domaine ?

Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par un Comité d'éthique de la recherche de l'UQAM avant leur réalisation. Les données de recherche seront conservées de façon sécuritaire. Afin de préserver votre identité et la confidentialité des données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code.

Acceptez-vous que les données de recherche soient utilisées dans le futur par d'autres chercheurs à ces conditions ?

Oui Non

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Maxime Raulet verbalement et toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire à votre participation n'est prévue.

Des questions sur le projet ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

- Catherine Trudelle : trudelle.catherine@uqam.ca ; 514-987-3000
- Maxime Raulet : raulet.maxime@courrier.uqam.ca ; 514-710-0998

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : cerpe.fsh@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire ; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ; (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE C

LETTRE D'INFORMATION DANS LE CADRE D'UNE PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

Bonjour Madame, Monsieur [nom de la personne],
Comment allez-vous ?

Je m'appelle Maxime Raulet et je suis actuellement étudiant à la « Maîtrise en Géographie – Profil avec mémoire » à l'Université du Québec à Montréal.

Je me permets de vous contacter dans le cadre de la réalisation de mon mémoire de maîtrise intitulé : « Gouvernance et participation citoyenne dans le bidonville de Canaan en Haïti : une structure organisationnelle renouvelée ? ».

J'aimerais vous demander de participer à la réalisation de mon projet de recherche de deuxième cycle en m'accordant une entrevue semi-dirigée qui serait d'une durée d'un maximum d'une heure et d'un minimum de 30 minutes. Je pense que vos réflexions et votre analyse sur le cas du bidonville de Canaan en Haïti pourraient grandement aider à l'avancement non seulement des connaissances dans le domaine, mais également à la diffusion de ces connaissances scientifiques qui seront créées dans le cadre de la réalisation de mes recherches. Enfin, il est aussi question de diffuser les résultats de ces recherches à différents paliers de gouvernance territoriale.

De ce fait, je vous transmets le formulaire de consentement où la description du projet et de ses objectifs, la nature et la durée de votre participation, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin vous seront expliqués.

Si vous avez des questions, je reste à votre disposition par courriel à l'adresse raulet.maxime@courrier.uqam.ca ou par téléphone au 514-710-0998.

Je vous remercie par avance de votre réponse et de votre investissement envers ma personne.

Bonne journée à vous.

Cordialement,

Maxime Raulet.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnstein, S. (1969). A ladder of citizen participation, *Journal of the American Institute of Planners*. 35 : 4. 216–224.
- Aron, R. (1967). What is a Theory of International Relations? *Journal of International Affairs*, 21, 2, p.185-206, in Loubet del Bayle, J-L (2000), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris – Montréal, L’Harmattan, 272 p.
- Banque Mondiale. (2020) (Page consultée le 22 juin 2021). *The World Bank in Haiti*, Washington, [en ligne]. (<https://www.worldbank.org/en/country/haiti/overview>).
- Bédard, M. (2021). *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie*, 18^e édition revue et augmentée. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de Géographie.
- Besse, J. (2009). Remarques sur la géographicit  : G n alogie du mot, enjeux  pist mologiques et historiographiques. Dans : Christian Delacroix  d., *Historicit s* (p.285-300). Paris : La D couverte. [en ligne] (<https://doi.org/10.3917/dec.delac.2009.01.0285>).
- Billette, V. et Lavoie J-P. (2010). Vieillissements, exclusions sociales et solidarit s, dans Charpentier, M. et al. (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*, Qu bec, Presses de l’Universit  du Qu bec, p. 122, [en ligne]. (http://www.vies.ucs.inrs.ca/wp-content/uploads/2015/06/2010_Vieillir-au-pluriel-introduction.pdf) Page consult e le 22 juin 2021.
- Bo, J. (2000). The crisis of the national spatio-temporal fix and the tendational ecological dominance of globalizing capitalism, *International Journal of Urban and Regional Research*, 24, 2, p.321-360.
- BRGM. Bureau de recherches g ologiques et mini res (2017). Carte de la synth se des menaces naturelles [carte], *Atlas des menaces naturelles en Ha ti*, Port-au-Prince : Biblioth que Nationale d’Ha ti, p. 114.
- Brunelle (dir.) et al. 2010. *Gouvernance : th ories et pratiques*. Montr al,  ditions IEIM.

- Cadet, R. (2018). La création d'un centre de ressources pour consolider les liens communautaires à Canaan. *Le Nouvelliste* : Port-au-Prince. [en ligne]. (<https://lenouvelliste.com/public/index.php/article/186527/la-creation-dun-centre-de-ressources-pour-consolider-les-liens-communautaires-a-canaan>) Page consultée le 18 novembre 2021.
- Caroît, J-M (2017). Jovenel Moïse investi président de Haïti. *Le Monde*. [en ligne] (https://www.lemonde.fr/international/article/2017/02/07/jovenel-moise-investi-president-d-haiti_5076093_3210.html) Page consultée le 22 juin 2021.
- Cazabat, C. (2016). Les stratégies de renforcement des organisations de la société civile en Afrique subsaharienne, nouvel éléphant blanc de l'aide au développement ? L'exemple du Cameroun. *Mondes en développement*, 173, 79-91. [en ligne]. (<https://doi.org/10.3917/med.173.0079>) Page consultée le 2 décembre 2021.
- CELADE – Division de Population de la Cepal. (2015). *Estimaciones y proyecciones de población a largo plazo.1950-2100. Long term Population estimates and projection 1950-2100*. Revisión 2015. Port-au-Prince.
- CNRS. Centre National de la Recherche Scientifique (2016) (Page consultée le 22 juin 2021). *Des failles actives mises en évidence dans la ville de Port au-Prince et son agglomération*, [en ligne]. (<https://insu.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/des-failles-actives-mises-en-evidence-dans-la-ville-de-port-au-prince-et-son-agglomeration>) Page consultée le 20 février 2022.
- Comat, I. (2012). Sortir de l'invisibilité, *Géographie et cultures*, 81 [En ligne]. (<http://journals.openedition.org/gc/164>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Corbet, A. (2012). Approche communautaire en Haïti : décryptage de la notion de « communautés » et recommandations, *groupe URD*. Haïti : Port-au-Prince.
- Corbet, A. (2014). Dynamiques d'encampement : comparaison entre un camp formel et un camp informel en Haïti, *Cultures et conflits*, 93, 87-108.
- Dardel, É. (1990) [1952]. *L'homme et la Terre : nature de la réalité géographique*. Paris, Éditions du CTHS.
- Day, Y. (2018). Des tables de quartier pour l'avancement de la zone de Canaan. *Le Nouvelliste* : Port-au-Prince. [en ligne]. (<https://lenouvelliste.com/public/index.php/article/185124/des-tables-de-quartier-pour-lavancement-de-la-zone-de-canaan>) Page consultée le 22 novembre 2021.

- Deprez, S. et Labattut, E. (2011). La reconstruction de Port-au-Prince : analyses et réflexions sur les stratégies d'interventions en milieu urbain, *Solidarités Internationales*, [en ligne]. (<https://www.alnap.org/help-library/la-reconstruction-de-port-au-prince-analyses-et-r%C3%A9flexions-sur-les-strat%C3%A9gies>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Dorner, V. et Rochegude, A. (2020). Le foncier en Haïti : La propriété foncière, entre complexités juridiques et improvisations informelles depuis l'Indépendance, *Agence Française de Développement*. [en ligne]. (https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/08_fiche-pays-Haiti-FINALE-21072020.pdf) Page consultée le 22 juin 2021.
- Exentus, R. (2019). *Représentation des bidonvilles dans les médias haïtiens de 2001-2016 : étude de cas de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*, mémoire de maîtrise non publié. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines et touristiques. [en ligne]. (<https://archipel.uqam.ca/12642/1/M16085.pdf>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Feneuil, A. (2015). *Mobiliser les « compétences d'usages » des habitants : le cas de la concertation du NPNRU de la Villeneuve d'Échirolles*, mémoire de master 1, non publié. Grenoble : Université Stendhal, Département Sciences de l'Information et la Communication. [en ligne]. (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01203045/document>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Flores, P. et Jarrot, S. (2016). La participation citoyenne comme outil de la gouvernance urbaine, *Haïti Perspectives*, 5, 3, 40-45, [en ligne]. (<http://www.haiti-perspectives.com/pdf/5.3-flores.pdf>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Fonds Européen de Développement. (2018). *Programme de recherche dans le champ de l'urbain (FED/2015/360-478). Perspectives de développement de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, horizon 2030*. Version finale. Port au-Prince.
- Fortier, J-F. (2016). *D'une déterritorialisation à l'autre : problématisation sociologique des concepts d'espace et de territoire*, thèse non-publiée. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de sociologie. [en ligne]. (<https://archipel.uqam.ca/9114/1/D3147.pdf>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e édition). Montréal, Québec : Chenelière éducation.

- Fraser, N. et Curty, G. (2018). Repenser le capitalisme, la crise et la critique. *Revue du MAUSS*, 51, 349-360. [en ligne] (<https://doi.org/10.3917/rdm.051.0349>) Page consultée le 20 janvier 2022.
- García, V-G. (2014). La pratique de la transdisciplinarité à l'université et ses implications sur le curriculum, *Présences*. Rimouski. Université du Québec à Rimouski.
- Gill, D., Smits L. et Stephenson, M. (2020). Learning from community planning following the 2010 Haiti earthquake. *International Institute for Environment and Development (IIED)*. Londres. [en ligne] (<https://pubs.iied.org/10857iied>) Page consultée le 10 novembre 2021.
- Gilles, A. (2012). Lien social, conflit et violence en Haïti. Une étude dans la région du Sud. *Peace Research Institute Oslo (PRIO)*. Oslo. [en ligne] (<http://classiques.uqac.ca/contemporains/GILLES Alain/Lien social violence en Haïti/Lien social violence en Haïti.html>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Grenier, A. et Guberman, N. (2008). Creating and sustaining disadvantage: The relevance of a social exclusion framework, *Health and Social Care in the Community*, 17, 2, 116–124.
- Goulet, J. (2006). *L'organisation des services urbains : réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince*, thèse non-publiée. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines et touristiques. [En ligne]. (<https://archipel.uqam.ca/10011/1/D1457.pdf>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Grünewald, F. (dir.) (2005). *Bénéficiaires ou partenaires : Quels rôles pour les populations locales dans l'action humanitaire : Actes du colloque Pratiques humanitaires*, Paris : Karthala.
- Haesbaert, R. (2001). Le mythe de la déterritorialisation. *Géographie et cultures*, 40, 20. [en ligne]. (<https://journals.openedition.org/gc/13571?lang=en#tocto1n3>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Held, D., McGrew, A., Goldblatt, D. et Perraton, J. (1999). *Global Transformations. Politics, Economics and Culture*, Stanford, Stanford University Press.
- Holec, N. et Brunet-Jolivald, G. (2000). De la gouvernance des économies à celle des territoires : Note de synthèse sur la gouvernance, *Centre de documentation de l'urbanisme*.

- IHSI-DSDS. (2018). *Projection de la population de 2018*, [en ligne]. Port-au-Prince : Institut haïtien de statistique et d'informatique. (<https://ihsi.ayiti.digital/indicator-population>) Page consultée le 18 décembre 2020.
- IHSI. (2018). *Haïti en bref*. Port-au-Prince : Institut haïtien de statistique et d'informatique. [en ligne] (<https://ihsi.ayiti.digital/#>) Page consultée le 18 décembre 2020.
- Joerin, F., Nembrini, A., Rey, M.-C. et Desthieux, G. (2001) Information et participation pour l'aménagement du territoire. Potentiels des instruments d'aide à la décision, *Revue Internationale de Géomatique*, 11, 309-332.
- Kushner, J. (2019). An Ungoverned City: *Can cities function without a government? In Canaan, Haiti, residents give it a try*. U.S News. [en ligne]. (<https://www.usnews.com/news/cities/articles/2019-01-15/canaan-haiti-is-a-test-of-how-a-city-can-self-govern>) Page consultée le 17 novembre 2021.
- Kyria, P-J. (2019). *Le rôle des aspirations et références dans le processus de conception des espaces publics en milieu urbain informel : le cas de Canaan, Haïti*, mémoire de maîtrise non-publié. Montréal : Université de Montréal, Département des sciences appliqués. [en ligne]. (https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24124/Pierre_Jerome_Kyria_2020_memoire.pdf?sequence=18&isAllowed=y) Page consultée le 22 juin 2021.
- LAB urban planning and design, (2016). *Pour un développement urbain durable à Canaan*. Port-au-Prince, UN-Habitat.
- Lacaze, J.-P. (1997). *Les méthodes de l'urbanisme*, 3e éd., Paris, Presses universitaires de France.
- Lafleur, S. (2017). Penser la gouvernementalité après Foucault. *Politique et Sociétés*, 36(3), 141–159. [en ligne] (<https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2017-v36-n3-ps03278/1042239ar.pdf>) Page consultée le 20 janvier 2022.
- Lasserre, F., Gonon, E. & Mottet, É. (2020). Chapitre 3. L'analyse multiscalaire et multidimensionnelle. Dans F. Lasserre, E. Gonon & É. Mottet (dir.), *Manuel de géopolitique : Enjeux de pouvoir sur des territoires*, p. 67-135). Paris : Armand Colin.
- Laurin, S., Klein, J. et Tardif, C. (2001). *Géographie et Société. Vers une géographie citoyenne*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

- Lefèvre, C. (2018). L'État est des ONG s'activent à restructurer Canaan. *Le Nouvelliste*, 24 août 2018. [en ligne]. (<https://lenouvelliste.com/public/article/191779/letat-et-des-ong-sactivent-a-structurer-canaan>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Le Monde. (2021). *Après l'assassinat du président Jovenel Moïse en Haïti, quatre « mercenaires » tués*, Paris : Le Monde. [en ligne]. (https://www.lemonde.fr/international/article/2021/07/07/haiti-le-premier-ministre-annonce-l-assassinat-du-president-jovenel-moise_6087360_3210.html) Page consultée le 10 novembre 2021.
- Leguenic, M. (2001). L'approche participative. Fondements et principes théoriques : Application à l'action humanitaire. Port-au-Prince, *Groupe URD*.
- Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?. *Géographie, économie, société*, 7, 4, 321-332. [en ligne]. (<https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Martel, A. (2013). *La coordination humanitaire en Haïti suite au séisme : le mécanisme des clusters, un enjeu de gouvernance*, mémoire de maîtrise non publié. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de sciencepolitique. [En ligne]. (<http://archipel.uqam.ca/id/eprint/6663>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Miner, L. (2002). Coordination - Chap. in *The Humanitarian Enterprise: Dilemmas and Discoveries*, *Kumarian Press*, Bloomfield. p.19-36.
- Noël, R. (2012). Reconstruction et environnement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince : Cas de Canaan ou la naissance d'un quartier ex-nihilo. Port-au-Prince, *Groupe URD*. [en ligne]. (<https://www.urd.org/fr/projet/reconstruction-et-environnement-dans-la-region-metropolitaine-de-port-au-prince/>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Nootens, G. (2004). *Désenclaver la démocratie. Des huguenots à la paix des Braves*, Chapitres 2 et 4. Montréal : Les Éditions Québec-Amérique.
- Pesqueux, Y. (2020). De la conception large de la gouvernance. France. [en ligne]. (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02871292/document>) Page consultée le 22 juin 2021.

- Petter, A-M. (2016). *Planification, réalisation et gestion vernaculaire des communs urbains de base dans une nouvelle méga-cité informelle : Le cas de Canaan, Port-au-Prince, Haïti*. Groupe de recherche Integrated Processes and Innovation For the built environment. Montréal : Université de Montréal. [en ligne]. (<http://www.repertoiregrif.umontreal.ca/platform/pdf/AMPetter.pdf>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Petter, A-M., Labbé, D. et Lizarralde, G. (2017). Le cas de Canaan, cité auto-organisée. Montréal : Université de Montréal.
- Petter, A-M., Labbé, D., Lizarralde, G. et Goulet, J. (2020) City profile: Canaan, Haiti - A new post disaster city, *Cities*, 104, 11p. [en ligne]. (<https://doi.org/10.1016/j.cities.2020.102805>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Poulin, B. (2009). Supporting local ownership in humanitarian action. *Global Public Policy Institute (GPPi)*, p. 1-32. [en ligne] (http://www.disastergovernance.net/fileadmin/gppi/GPPiPPR_local_ownership_2009.pdf) Page consultée le 22 juin 2021.
- PNUD. Programme des Nations Unies pour le développement (2020). *Élargir l'horizon des populations et de la planète : le développement humain et l'Anthropocène*. New York. [en ligne] (http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/HTI.pdf) Page consultée le 22 juin 2021.
- Quenault, B. (2016). La rhétorique de la résilience, une lueur d'espoir à l'ère de l'anthropocène ? Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques, *Presses universitaires de Laval*, 374 p. [En ligne] (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01580571>) Page consultée le 22 juin 2021.
- République d'Haïti. Ministère des travaux publics de transports et communications (2020). *Cadre de politique de réinstallation*. République d'Haïti : ministère des travaux publics de transports et communications.
- Rivière, A. (2019). Haïti : des collectivités territoriales écartées de la reconstruction. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 279, 1, 245-266.
- Sabourin, P. (2003). L'analyse de contenu : un élément central de la problématique méthodologique de la recherche sociale. *Recherche sociale*, Presses de l'Université du Québec, 4, 15, p.9.
- Sassen, S. (2000). Nouvelle géographie politique, *Multitudes*, 3, 3, 79-96.

- Senat, R. et Belvert, A. (2017). *Camp transformation in Corail Cesselesse, Haiti: Participatory urban planning after the 2010 earthquake. summary report. Urban Crises Learning Partnership (UCLP)*. [en ligne]. (<https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/G04281.pdf>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Simard, J. et Chiasson, G. (2008). Introduction : territorial governance : a new take on development/ Introduction : la gouvernance territoriale : un nouveau regard sur le développement. *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 31, no. 3, p. 456-485.
- Sodade (2016). *Canaan upgrading community development (CUCD), Livrable 3*. Haïti : Port-au-Prince. 11 mars 2016.
- Stoker G. (1998). Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 155, p. 19-30.
- Thomas, F. (2020a). Des élections en Haïti consolideraient la captation des institutions par une élite corrompue, *Le Monde*, 29 septembre 2020. [en ligne] (https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/09/29/des-elections-en-haiti-consolideraient-la-captation-des-institutions-par-une-elite-corrompue_6054096_3232.html) Page consultée le 22 juin 2021.
- Thomas, F. (2020b). Comment Haïti est devenu la « république des ONG », *Le Monde*, 9 janvier 2020. [en ligne] (https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/01/09/comment-haiti-est-devenu-la-republique-des-ong_6025258_3232.html) Page consultée le 20 janvier 2022.
- Tremblay, M-A. (1968). *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*. Montréal : McGraw-Hill, Éditeurs, 425p.
- Trudelle, C. (2020). *Les processus décisionnels en aménagement du territoire, GEO8621, notes de cours*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de géographie.
- UN-Habitat (2003). Guide pour l'Évaluation de la Cible 11 : Améliorer sensiblement la vie de 100 millions d'habitants des bidonvilles. *Progrès dans la Réalisation des Objectifs du Millénaire*. Nairobi, UN-Habitat. [en ligne] (<https://mirror.unhabitat.org/pmss/getElectronicVersion.aspx?nr=1932&alt=1>). Page consultée le 23 septembre 2021.
- UN-Habitat (2013). Vers une stratégie pour la planification et l'aménagement de Canaan, *Note Conceptuelle et avant-propos de Projet*. Nairobi, UN Habitat.

- UN-Habitat (2016a). *Initiative de développement urbain (UrDI) pour la zone de Canaan, Port-au-Prince : Analyse et diagnostic urbains exhaustifs 2016*. Nairobi, UN-Habitat. [en ligne] (<https://unhabitat.org/urban-development-initiative-urdi-for-the-canaan-area-of-port-au-prince-comprehensive-urban>) Page consultée le 22 juin 2021.
- UN-Habitat (2016b). *Initiative de développement urbain (UrDI) pour la zone de Canaan, Port-au-Prince : Cadre stratégique de développement urbain 2016*. Nairobi, UN-Habitat. [en ligne] (<https://unhabitat.org/urban-development-initiative-urdi-for-the-canaan-area-of-port-au-prince-strategic-development>) Page consultée le 22 juin 2021.
- UN-Habitat (2016c). *Initiative de développement urbain (UrDI) pour la zone de Canaan, Port-au-Prince : Plan de la structure urbaine 2016*. Nairobi, UN-Habitat. [en ligne] (<https://unhabitat.org/urban-development-initiative-urdi-for-the-canaan-area-of-port-au-prince-urban-structure-plan-2016>) Page consultée le 22 juin 2021.
- UN-Habitat. (2018). *Alternative solutions to forced evictions and slum demolitions*. Nairobi, UN-Habitat. [en ligne] (<https://unhabitat.org/alternative-solutions-to-forced-evictions-and-slum-demolitions>) Page consultée le 22 juin 2021.
- UN-Habitat (2020). *Urban planning responses in post-crisis contexts*. Nairobi, UN-Habitat. [en ligne] (<https://unhabitat.org/urban-planning-responses-in-post-crisis-contexts>) Page consultée le 22 juin 2021.
- Verret, A-L., Telcy, D., Bras, A. et Emmanuel, E. (2016). De la citoyenneté active vers le développement de la ville durable : le cas de Canaan. *Haïti Perspectives*, 5, 3, p.25-30.
- Victor, J-C. (2016). *Le Dessous des Cartes – Haïti, "la perle des Antilles"*. Emission, 12min. France, Arte. [en ligne] (https://boutique.arte.tv/detail/ddc_haiti_perle_antilles) Page consultée le 22 juin 2021.
- Walker, B. Holling, C-S. Carpenter, S. et Kinzig, A. (2004). Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems. *Ecology and Society*, 9, 2, 5. [en ligne] (<http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5>) Page consultée le 22 juin 2021.

Yolette, J., Evens, E. et Pascal, S. (2017). *L'eau à Canaan : quelles formes de participation à une gestion démocratique de ce bien commun ?*. Pré-Actes du Colloque International « Quel développement urbain pour la ville post crise ? » organisé par l'Université de Paris 8, l'Université d'État d'Haïti, l'Université Quisqueya et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, du 25 au 27 avril 2017 à Port-au-Prince, Haïti, p. 79-84. [en ligne] (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01512254>) Page consultée le 22 juin 2021.